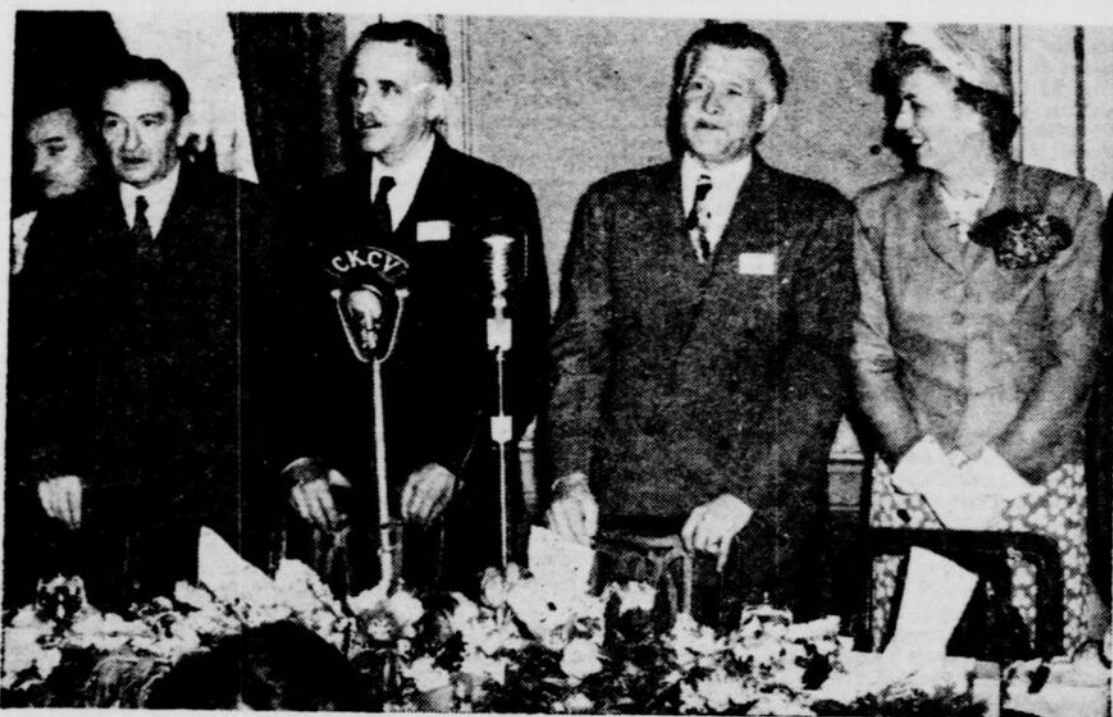


LE CONFLIT DE L'AMIANTE

COMPROMIS AGRÉÉ PAR LES GRÉVISTES

(Lire en page 6)

L'hon. Duplessis chez les maires



L'hon. Maurice Duplessis, premier ministre de la province, photographié au banquet offert par la province, à l'occasion du congrès annuel de la Fédération canadienne des maires et des municipalités,

où il était le conférencier, hier soir, au Château Frontenac. De gauche à droite: M. Duplessis, l'hon. Bona Dissault, ministre des affaires municipales; S. H. le maire Lucien Bor-

ne, de Québec, qui est président de la Fédération canadienne des maires et des municipalités, et Mme Cooper Green, épouse du président de la Fédération américaine des maires.

M. Acheson demande la levée du "petit blocus"

PARIS, 9 — (PA) — La Russie rejettera probablement, aujourd'hui, la requête du secrétaire d'Etat américain, Dean Acheson, qui a demandé que le "petit blocus" de Berlin soit levé dès lundi prochain. A Berlin même, les puissances de l'Ouest ont virtuellement conclu une entente commerciale avec les Russes, et les échanges commerciaux, entre l'est et l'ouest de l'Allemagne pourraient débuter immédiatement, s'il n'y avait pas la grève ferroviaire de Berlin.

Les puissances de l'Ouest ont fait savoir à la Russie qu'elle devait se plier aux demandes des grévistes, et mettre fin à la grève ferroviaire qui paralyse l'ancienne capitale allemande, sans quoi on ne signerait pas l'entente commerciale. On dit à Paris que la demande de M. Acheson a été formulée afin de forcer les Russes à dire franchement ce qu'ils espèrent tirer des pourparlers commerciaux de Berlin et de la conférence des ministres de Paris.

(Suite à la page 7)

450,000 MINEURS EN GRÈVE

(Lire en page 2)

John-L. Lewis ordonne une grève d'une semaine à ses 450,000 mineurs

WASHINGTON, 9 — (PA) — John-L. Lewis a ordonné aux mineurs américains de cesser leurs activités pour une semaine, à partir de lundi prochain.

Cet ordre, affectant 450,000 mineurs de charbon, a été donné dans le but évident de réduire le surplus de charbon extrait des mines, soit un approvisionnement de 52 jours.

Ce geste a pour but d'aider Lewis à obtenir de plus grandes concessions lors de la conclusion du nouveau contrat de travail pour remplacer l'ancien, qui expire dans trois semaines.

"Les magnifiques efforts de production faits par les mineurs au cours de l'année courante ont créé une instabilité menaçante pour l'industrie minière", dit-il dans sa proclamation aux Travailleurs-Unis des mines (Ind.).

"Les résultats s'en font sentir dans l'approvisionnement de charbon plus qu'adéquât pour la consommation domestique et d'exportation; dans les heures de travail irrégulières affectant des centaines de milliers d'hommes, pendant que

le travail se poursuit à un rythme régulier dans d'autres mines; dans l'injustice économique affectant les mineurs; et dans la condition générale d'instabilité dans toute l'industrie.

"La continuation de cette folie se traduira inévitablement par des dommages irréparables à notre industrie et à l'économie nationale". Cette cessation du travail agira comme une "période de stabilisation".

Cet ordre fut donné au moment où Lewis amorçait les négociations devant amener la conclusion d'un nouveau contrat de travail. A venir jusqu'à présent, les négociations poursuivies avec les opérateurs du sud ont échoué. Mais Lewis avait précédemment annoncé qu'il avait pris des arrangements pour commencer les pourparlers avec la United States Steel Corporation, à Philadelphie, lundi prochain.

M. François Prévot de passage à Montréal

La délégation française au congrès de Québec groupera une vingtaine de membres

La délégation de France au congrès de la Chambre de Commerce internationale qui s'ouvrira à Québec la semaine prochaine compte un délégué impressionnant en la personne de M. François Prévot, titulaire de quatre doctorats, et propriétaire d'une importante industrie de produits pharmaceutiques.

Les autres membres de la délégation arriveront ces jours-ci par avion spécial, mais M. Prévot avait tenu à voir Montréal avant de se rendre au congrès. Très satisfait de sa visite dans notre ville, M. Prévot en admire la jeunesse et la vitalité. Il y retrouve, dit-il, le même accent français et la même civilisation que dans son pays d'origine, la Normandie.

AU CONGRES

Le congrès, qui aura lieu au Château Frontenac à compter de lundi prochain, groupera des délégués de la plupart des pays du monde. La délégation française à elle seule sera composée d'une vingtaine de membres représentant les principales industries de France. M. Prévot signale parmi les buts principaux du congrès la formation des

modifications qu'il faudrait apporter aux coutumes internationales au sujet des brevets et des marques de fabrique.

LIBRE ECHANGE

Dans le domaine des produits pharmaceutiques, dit M. Prévot, nous visons à un système de libre échange qui permettrait une distribution adéquate des médicaments dans le monde entier.

Les résolutions adoptées par le congrès seront soumises directement, ou par l'O.N.U., aux gouvernements des pays intéressés, pour que ceux-ci, en les ratifiant, les adoptent comme leurs lois respectives. L'application d'une loi par un nombre suffisant de nations fait passer cette loi au rang de coutume internationale.

M. Prévot est docteur en Pharmacie, en Sciences, en Droit et en Lettres. Il est membre de l'Académie de Pharmacie et du conseil Supérieur d'Hygiène de France. Il est président de la Chambre Syndicale Nationale des Produits Pharmaceutiques, qui groupe tous les fabricants de produits pharmaceutiques de France. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages réputés sur l'histoire de la pharmacie en France.

A la fin du congrès de Québec, M. Prévot reviendra à Montréal pour se rendre aux Etats-Unis où il séjournera quelque temps avant de retourner en France.

Maison incendiée

DELSON, Qué., 9 — (P.C.) — Un incendie qui fit rage pendant deux heures a détruit une maison de deux étages dans ce village de la rive sud à 15 milles au sud-ouest de Montréal.

L'incendie, que l'on attribue à un fil défectueux, dans un hangar adjacent, se déclara vers 2 h. 30 a.

Les pompiers chez eux



Vingt-et-un superbes chevaux de la force constabulaire de la métropole ont pu être sauvés, peu après midi, hier, lorsqu'un violent incendie a entièrement ravagé leur écurie, situé rue Hôtel-de-Ville, un

peu au nord de la rue Ontario, soit à l'arrière du poste de police no 4. Il ne reste plus que des murs calcinés de ce vieil édifice de quatre étages. Deux alertes durent être sonnées appelant sur les lieux tous

LA PATRIE

les pompiers disponibles de la division centre, sous les ordres personnels du directeur Raymond Paré.

AUX ETATS-UNIS

March, Robinson, Robeson accusés de communisme

WASHINGTON, 9 — (PA) — Un rapport secret remis au F.B.I. a dénoncé l'acteur de cinéma Fredrich March et autres personnalités de la colonie du film comme étant communistes. Ce rapport a causé une grande sensation au procès que subit actuellement Judith Coplon, accusée d'espionnage. Ce rapport a été nié par les personnes qui y sont mentionnées.

Pour sa part, March a dit: "C'est la chose la plus absurde que j'aie jamais entendue". Un informateur confidentiel connu uniquement sous le chiffre de ND 402 aurait fait savoir au FBI le 25 avril 1947 que "Fredrich March était membre du parti communiste avec lequel il coopérait depuis de nombreuses années". Au cours du même rapport, cet informateur disait également: "Lionel Berman, directeur du comité culturel du parti communiste, a réussi à enrégimenter des personnalités bien connues à Hollywood pour renforcer les visées communistes aux Etats-Unis, Fredrich March étant une des personnes tombées sous son influence".

AUTRES NOMS CITES

Plus loin, le rapport cite d'autres noms d'artistes qui seraient membres du parti communiste: Edward G. Robinson, Paul Robeson, Dorothy Parker, Donald Ogden Stuart, Roth McKinney, Alfred Matiz, Alvah Bessie, Dalton Trumbo, Milen Brand et Michael Blankfort.

Encore plus loin, le rapport apportait plus de précisions: "L'informateur confidentiel T-6 signalait en décembre 1947 que Fredrich March et Canada Lee étaient deux communistes éminents qui entretenaient des relations suivies avec l'Institut d'Education Démocratique Inc. tout comme Daniel L. Marsh, président de l'université de Boston; Clyde R. Miller, professeur de la Faculté des Instituts de l'université Columbia et

Norman Corwin du réseau Columbia Broadcasting".

En qualifiant le rapport d'absurde, March déclara "également absurde" le rapport accusant aussi sa femme, l'actrice Florence Elridge March, d'avoir des activités communistes et d'entretenir des relations pro-russes.

DENEGATION

Les autres personnes nommées dans le rapport ont nié, les uns avec ironie, les autres avec stupeur. L'acteur Edward G. Robinson affirma n'avoir jamais été en relations, même de loin, avec le parti communiste et n'avoir jamais joué rôle aussi grand que celui de citoyen américain.

Paul Robeson, le chanteur nègre, est en tournée de concert à Moscou présentement.

Dorothy Parker, écrivain, déclara: "Cela me rend malade. Je suis heureuse d'être américaine et l'ai toujours été. Je regrette de dire que je ne connais aucun Russe, mais je voudrais bien en connaître. Si nous connaissions tous quelques Russes, nos pays s'entendraient peut-être".

ZELES

Alfred Matiz, Alvah Bessie et Dalton Trumbo, tous scénaristes, ont déclaré par la voix de leurs avocats que c'était "probablement un cas de zèle mal placé de la part d'un enquêteur privé". Ils ajoutèrent qu'ils savaient déjà que "quelques membres du Congrès tentaient de censurer les films politiquement, mais ignoraient que le département de la Justice était engagé dans une action aussi anti-constitutionnelle".

Le président Marsh de l'université de Boston déclara que jamais il n'avait entretenu la moindre relation avec le parti communiste, ajoutant qu'il avait toujours été, de fait, un républicain.

Ce rapport du FBI est une par-

La grève de l'U.M.C. déclarée illégale

VANCOUVER, 9. — (P.C.) —

La Cour Suprême de la Colombie-Britannique vient de déclarer illégale la grève de l'Union des marins canadiens. La décision a été prise par le juge A. M. Manson, qui a déclaré que toutes les relations contractuelles entre l'U. M. C. et les armateurs de l'Est étaient terminées quand la grève fut déclarée le 31 mars.

Le juge a refusé de lever l'interdiction de non piquetage qui pèse sur le cargo Seaboard Star amarré ici. L'U.M.C. avait déclaré la grève quand les armateurs de l'Est signèrent des contrats avec sa rivale, l'Union Internationale des Marins.

Le juge Manson a souligné que certaines circulaires distribuées par l'U.M.C. constituaient un mépris de Cour, mais il n'a pas fait incarcérer James Thompson, vice-président de l'Union. Dans l'interim, un équipage de l'Union Internationale des Marins a été embarqué sur le cargo Triand, dont les marins étaient en grève et appartient à une compagnie de Montréal.

tie de la preuve soumise dans le procès de Mlle Coplon, accusée d'avoir dérobé certains documents secrets du département de la Justice, sachant que les informations en question pouvaient servir la Russie.

D'autres noms d'artistes étaient également mentionnés dans le rapport, notamment: Sylvia Sydney, Paul Muni, Melvyn Douglas, John Garfield et John Howard Lawson.

PRONOSTICS

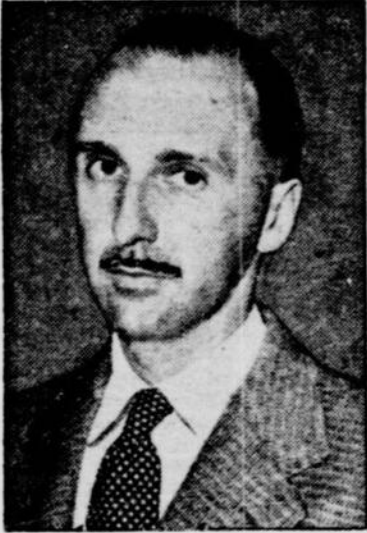
Des courants d'air frais continuent de couvrir le Québec et l'est de l'Ontario. Des courants d'air plus sec affluent sur l'est du Canada, y apportant une éclaircie dans les cieux. Dès ce soir, des courants d'air plus chaud approcheront de nos régions, mettant fin à la vague de froid des derniers jours.

Régions de Montréal, de l'Outaouais, de Québec, des Cantons de l'Est, des Laurentides, de la Mauricie, du lac St-Jean et de la baie Comeau: Beau et frais. Maximum, aujourd'hui, à Montréal, 68; à Ottawa, 66; à Sherbrooke et La Tuque, 64; à Ste-Agathe, 63; à Chicoutimi, 58; à Rivière-du-Loup, 50 degrés.



Le marin Hervé Beauchesne aurait-il été assassiné ?

M. Hervé Beauchesne, un marin montréalais dont on a retrouvé le cadavre dans la baie de Los Angeles, en Californie, a-t-il été assassiné ou sa mort est-elle attribuable à des causes naturelles ?



M. Pierre DANSEREAU, professeur à l'université de Montréal et fils du col. Lucien Dansereau de Montréal, vient d'être élu membre de la Société Royale du Canada. M. Dansereau a poursuivi des études avancées en botanique à Genève. Il a fait également il y a quelques années un voyage prolongé en Amérique du Sud où il y étudia la flore tropicale. La nomination de M. Pierre Dansereau au sein de la Société Royale est un hommage au monde canadien de la science.

Feu le R. P. J.-D. Déziel

À Montréal est décédé le Rév. Père Jean Dominique Déziel, O.P. Il était né dans la paroisse Ste-Brigide le 11 août 1877. Fils de Pierre Eleuthère Déziel et Léocadie Trempe décédés, il fit ses études primaires aux écoles Ste-Brigide et St-Jacques; ses études classiques chez les Jésuites, au collège Ste-Marie. Entré dans l'Ordre des Dominicains à St-Hyacinthe en octobre 1898, il fut fait prêtre à Ottawa le 2 février 1903.

Il avait été missionnaire toute sa

* D'après M. T.-G. McManus, beau-frère de la victime et secrétaire-trésorier de l'Union des Marins Canadiens, il aurait été brutalement assassiné.

Par contre, à San-Pedro, Californie, la police affirme qu'aucune marque de violence n'a été découverte sur le cadavre.

Pour son compte, le coronar du comté de Long Beach, qui a mené une enquête dans cette affaire, a rendu un verdict d'homicide "possible".

M. McManus, que nous avons rejoint chez lui, nous a déclaré qu'il a demandé au gouvernement canadien d'ouvrir une enquête sur la mort de Beauchesne, mais, à Ottawa, une dépêche de la Presse Canadienne fait dire à un porte-parole du gouvernement qu'aucune requête n'a encore été présentée pour demander la tenue d'une telle enquête.

LE TROISIEME

M. McManus a aussi déclaré qu'il a été avisé par un informateur de Los-Angeles que Beauchesne est le troisième marin canadien à perdre la vie dans des circonstances mystérieuses depuis quelque temps dans la baie de Los-Angeles. Les deux autres sont Leonard-F. Richards et Charles-W. Leslie.

M. Beauchesne habitait à Montréal à 2113 Saint-André, et il faisait partie de l'équipage du navire "Argobec" quand son décès est survenu.

La procédure suivie dans les demandes d'enquêtes de ce genre est la suivante: le gouvernement s'informe d'abord auprès des autorités de l'endroit où la personne est décédée, puis, si les renseignements obtenus ne sont pas satisfaisants, il demande au département d'Etat américain d'intervenir.

La dépouille mortelle est exposée à 3375 avenue Notre-Dame de Grâce. Le service aura lieu à 9 heures, vendredi le 10 courant en l'église paroissiale de Notre-Dame de Grâce. Inhumation au cimetière des Dominicains de St-Hyacinthe.

La procédure suivie dans les demandes d'enquêtes de ce genre est la suivante: le gouvernement s'informe d'abord auprès des autorités de l'endroit où la personne est décédée, puis, si les renseignements obtenus ne sont pas satisfaisants, il demande au département d'Etat américain d'intervenir.

L'espoir est tenace chez une mère



Il y a cinq ans, Richard MARLOWE qui était âgé de 10 ans, à l'époque, disparaissait de la demeure de sa mère à Etobicoke, Ontario en ne laissant aucune trace derrière lui. Récemment, une amie de Mme Marlowe lui faisait parvenir la photo d'un garçonnet, photo parue dans un journal newyorkais où il était dit que le jeune garçon âgé de 15 ans souffrait d'amnésie et circulait dans la partie ouest de la ville apparemment sans gîte et sans parents. Comparaison faite, la mère se rendit compte qu'il y avait ressemblance. Elle attend maintenant le résultat de l'enquête policière à New York. "Je n'ai jamais perdu espoir," dit-elle; "une journée, je le crois vivant, le lendemain, je le crois mort." C'est la sœur du jeune Richard, EILEEN qui tient ici les deux photos.

Les délégués de Montréal font une balade

Quelques-uns des délégués de la métropole canadienne au congrès de la Fédération canadienne des maires et des municipalités, photographiés montés sur une calèche, devant le Château Frontenac, semblant partir pour une tournée à travers le vieux Québec. Dans le groupe: MM. J.-O. Asselin, président du comité exécutif; Austin Murphy, Hector Laverdure, Roy Wagar et le docteur Murray, tous conseillers municipaux. (Photo C.P.R.)



Les maires songent à protéger les civils en cas de guerre

QUEBEC, 9 — (PC) — Les maires canadiens ont été saisis, pour la première fois depuis le début de leur congrès annuel, du problème que pourrait créer, au pays, la déclaration d'une guerre mondiale.

Il s'agissait de la protection qu'il faudrait accorder aux civils, dans l'éventualité d'une autre guerre, et il a été décidé de consacrer une séance à la discussion sur ce sujet. Les municipalités sont aussi troublées par le manque de revenus auquel font face un grand nombre d'entre elles. Un comité chargé d'étudier les résolutions soumises, a

(Suite à la page 23)

Le petit Michel est introuvable

EASTMAN, 9, (PC) — Les chercheurs du petit Michel Fontaine, 6 ans, disparu d'Eastman depuis le 30 mai dernier, ont dynamité le Long Pond, petit lac du voisinage, hier, mais en vain. Le cadavre du petit Michel n'y fut point retrouvé.

Aujourd'hui, 300 chercheurs étaient sur les lieux. Le maire du petit village des Cantons de l'Est, Jean Fortin, les exhortait au travail. Il a demandé encore un plus grand nombre de volontaires.

Jusqu'ici les recherches s'étaient faites sous la direction de l'armée. Celle-ci se servait de ses cartes topographiques. Cependant un groupe d'hommes des bois et de guides ont déclaré à Warwick Fox, député de Brome à la législature provinciale et directeur du comité chargé des recherches, qu'une telle recherche de l'armée ne pourrait être aussi sûre et complète qu'eux-mêmes pourraient la faire.

On en arrivera à un compromis: les guides et les détachements de l'armée, chercheraient les uns selon leur méthode, les autres selon la leur.

Chauffard recherché

La police recherche activement le conducteur d'une automobile qui poursuivait sa route, hier soir, après que sa voiture fut venue en collision, à l'angle des rues Jean-Talon et St-Urbain, avec une motocyclette qui conduisait M. Antonio Lemay, 42 ans, 5717, rue Chabot. M. Lemay fut subsequmment transporté à l'hôpital Royal Victoria, souffrant de la fracture d'une hanche et de blessures à la figure.

GARÇONNET DISPARU

TROIS-RIVIERES, 9. — (CP) — Un garçonnet de 13 ans, Charles (Buddy) Du Mays, est disparu depuis 1 h. 30 p.m., mardi.

L'enfant est le fils de M. et Mme Q. Du Mays, de Trois-Rivières. Il a été vu pour la dernière fois par une religieuse institutrice à l'école Saint-Patrice, où allait le garçonnet. Il était à bicyclette.

M. Du Mays a déclaré la disparition de son fils aux polices provinciale et municipale. On n'a trouvé aucune trace de la bicyclette, rouge et de type pour fillette.

Le budget de l'OACI atteint maintenant plus de 3 millions

Les estimés budgétaires soumis à la troisième Assemblée de l'OACI, qui siège actuellement à Montréal, atteignent un total de \$3,071,607 à comparer à un total de \$2,649,685 pour l'année fiscale 1949.

Ces chiffres, contenus dans le rapport du président du Conseil à l'Assemblée, ont été déposés devant les délégués, hier, par le président du conseil de l'OACI, le Dr Edward Warner.

COUT PLUS ELEVE DES SERVICES

Le Conseil, dans son rapport, explique que cette augmentation est due principalement au coût plus élevé des services du Secrétariat. (Suite à la page 23)

Protestation de nos professeurs

M. Léo Guindon, président de l'Alliance des professeurs catholiques de Montréal, nous demande d'insérer au sujet de la question du salaire et des renvois des professeurs la mise au point suivante:

"Les journaux d'hier nous ont appris la décision à laquelle sont venus les membres de La Commission des Ecoles catholiques de considérer comme close la question des traitements des instituteurs, pour cette année scolaire 1948-49.

"La formule n'est pas nouvelle car depuis deux ans et le grand public le sait, les commissaires de La Commission Catholique de Montréal ont toujours semblé considérer comme une atteinte grave à leurs droits et pouvoirs de même qu'à leur amour-propre, le fait de discuter des conditions de travail de son personnel avec les représentants de l'Alliance des Professeurs catholiques.

"L'Alliance des Professeurs, le 20 mai dernier, a conseillé à ses membres de signer la formule d'offre d'emploi dont La Commission exigeait le retour à ses bureaux pour trois jours plus tard. Nous tenons à préciser toutefois que par cette signature, pas plus les membres de l'Alliance que leur Association n'ont reconnu comme réglées les conditions de travail pour cette année ou pour l'année prochaine. L'assemblée générale de l'Alliance décidera de ces points.

DEVOIR

"Les journaux et la radio nous ont de plus apporté la déclaration du Chanoine Drouin. Nous admettons sans hésitation le devoir des commissaires de fournir aux écoles des maîtres compétents. Par contre nous trouvons injuste et inadmissible qu'une commission scolaire puisse renvoyer un professeur de ses services sans lui donner les raisons de son renvoi. Nous sommes d'avis que seuls l'incompétence ou l'incapacité ou des motifs purement pédagogiques ou d'ordre moral peuvent amener le renvoi d'un maître. Nous avons assisté dans la province à tellement de renvois pour des motifs de vengeances personnelles, d'intérêts politiques ou encore pour activités syndicales, que de plus en plus, les associations de professeurs tiennent à connaître les motifs de non-réengagements et entendent bien défendre contre tout renvoi, l'instituteur ou l'institutrice qui doit être normalement réengagé. Il n'y a pas de mal à

faire connaître à l'instituteur ou à l'institutrice ou à son Association, les motifs de tout renvoi; au contraire, ce n'est que justice et charité.

"Un dernier point. La Commission dit ne pouvoir recevoir les représentants de l'Alliance à cause du bref de prohibition émis contre la Commission des Relations Ouvrières et contre elle-même comme mise en cause. Il serait difficile de ne pas voir dans cette attitude de la Commission, un désir d'éliminer l'Alliance comme représentante des membres du personnel enseignant laïque.

ELLE-MEME

"Pour mieux marquer sa décision, la Commission des Ecoles catholiques de Montréal qui refuse de traiter avec l'Alliance dont les membres sont de plus de seize cents (1600), a jugé à propos de recevoir les représentants du nouveau syndicat né il y a quelques mois à peine, qui groupe un nombre infime d'instituteurs et d'institutrices et dont la formation a été désapprouvée par la très grande majorité des membres du personnel enseignant.

"Le geste de la Commission ne peut donc avoir qu'un sens. C'est qu'elle entend choisir elle-même les représentants de ses instituteurs et institutrices, au lieu de laisser à ces derniers le droit de les désigner librement. C'est, à notre sens, une attitude nettement contraire au principe du véritable syndicalisme qui doit rester libre de toute influence patronale. Peut-être sera-t-on surpris de constater qu'un corps public dont le caractère confessionnel est reconnu, se fasse une pareille opinion du syndicalisme catholique. Peut-être aussi regrettera-t-on qu'aux désirs de bonne entente et d'harmonie que lui a exprimés l'Alliance, la Commission oppose l'attitude qu'elle a fait connaître hier.

"Il appartiendra aux membres de l'Alliance, qui ont été convoqués en assemblée générale, de dire s'ils veulent être représentés auprès de la Commission par les personnes qu'ils ont eux-mêmes choisies, ou s'ils abandonneront ce choix à la Commission. C'est la Commission elle-même qui pose l'alternative. Chacun prendra ses responsabilités."

Berlin par terre



Le gouverneur de l'Etat de New-York, M. Thomas Dewey, visite un quartier ravagé par les bombes dans la zone américaine de Berlin. Il est accompagné par le commandant du secteur, le colonel Duke.

G. Paquette assassiné?

CAMPBELL'S BAY, Pontiac, 9, (P.C.). — La Sûreté provinciale vient d'instituer une enquête sur les circonstances entourant la mort de Gérard Paquette, 24 ans, dont on a trouvé le corps sur le seuil de la porte de sa demeure. L'enquête du coroner laisse croire à une mort violente, car on a relevé sur son corps la trace de plusieurs marques de violence.

Paquette, qui était chauffeur de camion, avait fait un voyage tard dans la nuit précédente et son camion a été retrouvé devant sa porte. Campbell's Bay se trouve sur la rive est d'Ottawa, à 50 milles à peu près au nord de la capitale.

se contentant de répéter aux détectives: "Vous avez le mauvais homme", pendant qu'on le conduisait aux quartiers-généraux. Des recherches faites dans la chambre d'un hôtel voisin où il habitait, ont permis à la police de découvrir qu'il avait \$600 en sa possession, dont \$400 en argent américain.

Baxter resta défilant pendant un bref interrogatoire et demanda qu'on lui permit de demeurer aux Etats-Unis. La police de Détroit dit qu'il a déclaré s'être rendu dans la ville américaine par train, ayant laissé son auto à Montréal.

"Il prétend avoir travaillé comme "bookie" aux alentours de Montréal depuis 1946, alors que ses parents moururent, lui laissant \$6.000", a ajouté la police.

INDESIRABLE

On ne croit pas qu'il y ait de délai dans la déportation de Baxter au Canada. Comme il est citoyen canadien, la police pourra le classer comme "étranger indésirable" et le remettre entre les mains des autorités canadiennes. Une telle démarche doit être faite aujourd'hui.

A Montréal, hier soir, M. Hilaire Beauregard, directeur-adjoint de la police provinciale, a dit que la police croyait que Baxter se dirigeait vers Détroit quand il parvint à éluder les cordons de policiers qui le cherchaient par toute la ville, il y a dix jours à la suite de l'arrestation de Tremblay et de six autres suspects. Tous, à l'exception de Tremblay, furent par la suite relâchés.

M. Beauregard a vivement félicité le détective William Brand, de

À NOTRE-DAME

"UN VRAI PAUVRE EST TRÈS GÉNÉREUX"

(R.P. Bergounioux)

"La spiritualité franciscaine, je la vois optimiste. Dieu exige, malgré les criailleries des méchants. Quand il le voudra tout rentrera dans l'ordre. Le jour où les 10.000 tertiaires, membres du Tiers-Ordre, feraient reculer le mal par leurs prières et leurs pénitences, ce serait la plus grande révolution".

C'est ce que disait le R.P. Frédéric-Marie Bergounioux, O.F.M., prédicateur du dernier carême à Notre-Dame, hier soir au cours de son sermon d'adieu, également à Notre-Dame. Présenté au grand nombre de tertiaires présents par M. Jean-Baptiste Vinet, P.S.S., curé de la paroisse, il a traité de la spiritualité franciscaine.

GRANDEUR DE SAINT FRANÇOIS

Le Père Bergounioux a dit qu'il existe plusieurs écoles de spiritualité, qu'elles sont toutes bonnes et qu'il ne les opposait pas, mais qu'il voulait exposer en quelques idées cette forme de vie séraphique, qui procure tant de courage sur la route de la sainteté. Il retraça les principaux traits de la vie de saint François d'Assise. François Bernardone, le fondateur du Tiers-Ordre: sa jeunesse de plaisirs et de gaieté à Assise, puis sa captivité à Pérouse, où sur la montagne le jeune homme se découvrit une meilleure manière de vivre. Il s'est fait le plus pauvre des pauvres. "Il s'était aperçu que dans le concert de louanges au Seigneur, il sonnait une fausse note. Le caprice était sa loi; le plaisir, sa joie. Dans sa longue retraite, il résolut de refaire le vrai sens de sa destinée", disait le Père Bergounioux.

VRAIE PAUVRETE

"Le propre de notre état franciscain, disait encore le prédicateur, c'est un état de pauvreté, qui comprend trois étapes, un système de spiritualité, de vie profonde. C'est d'abord la pauvreté matérielle, par esprit de détachement, pour que l'on ne soit pas esclave de l'argent. "Un vrai pauvre est

un généreux". En second lieu, c'est la pauvreté d'affection et de cœur. N'aimer la créature que dans la mesure où Dieu le permet. Voir au-delà des apparences de cette créature l'immatérielle beauté de Dieu. Enfin, c'est la pauvreté de volonté et de jugement, savoir tout subordonner à la volonté de Dieu. "C'est l'orgueil qui a tout faussé dans l'ordre du monde", ajoutait le R. P. Bergounioux. "Le soleil chaque jour se lève et se couche en rougeoiant le firmament, la lune apparaît avec régularité, les étoiles une à une s'allument, les mers couvrent l'immensité, tout concourt à la gloire de Dieu. Quand on arrive à l'homme, tout se détraque. C'est un esprit replié sur lui-même, un monstre qui se contemple. Il a oublié qu'il est le seul à comprendre la création. Ce qu'il faut c'est de retrouver la simplicité première".

Pour conclure, le Père Bergounioux a dit que ce siècle, qui a trouvé tant de merveilles sur le cerveau, montre un cœur desséché. L'homme est un loup pour l'homme. C'est la faillite de l'humanité, en train de se déchirer par d'abominables engins de mort. Ce qui manque au monde, c'est l'esprit de saint François, l'esprit de fraternité humaine. "Il n'y a pas de pièges pour nous, à moins que ce ne soit notre propre personne. Pour l'éviter, il nous faut acquiescer un esprit de dépouillement, selon l'exemple que nous en a tracé saint François. Pour arriver à la perfection franciscaine, il est nécessaire de faire pénitence".

S. O. S. du Château

La campagne qui a été lancée pour recueillir les fonds permettant la restauration du Château de Ramezay, restera ouverte pour permettre la réception d'autres contributions qui compléteront le montant de \$215.000, objectif que l'on croit devoir atteindre pour restaurer cette relique historique si méritante.

Jusqu'à présent les sommes recueillies parmi les personnes privées et les compagnies sollicitées donnent le total de \$22.041, ce qui est loin de l'objectif. Mais il y a encore 400 corporations et 1.200 particuliers qui n'ont pas répondu à la demande qui leur a été faite par lettres. Aucune réponse n'est venue non plus de la ville de Montréal, du gouvernement provincial et du gouvernement fédéral. Les listes resteront donc ouvertes aux retardataires sur lesquels le Château compte toujours.

CONVOCATION

Réunion de la SSJB. — Section St-Jean-Vianney (89). Assemblée annuelle d'élection, lundi le 13 juin, à 8 heures et demie p.m., en la salle de l'église située sur la 25ème avenue, près Beaubien, Montréal.

Société St-Jean-Baptiste. — Section Saint-Charles, No 54. Assemblée régulière, lundi 13 juin, à 8h. 30 p.m., élection des officiers.

Windsor, ainsi que la police de Détroit pour leur coopération.

La semaine dernière la police annonçait avoir recouvré \$6.500 en obligations, somme qui aurait été la part de Tremblay des obligations négociables. Cet argent fut trouvé dans une ferme abandonnée de St-Sulpice et la police recherche encore \$14.500.

Allons camper!

A l'issue d'une parade générale, le commandant d'escadrille de chasse auxiliaire 438 Claude Hébert, D.F.C., annonça la date et l'endroit où se tiendra cette année, le Camp d'été.

"Au lieu de passer ces deux semaines à St-Hubert comme nous l'avons fait l'an dernier," de déclarer le commandant, "nous irons cette fois à Deseronto, dans l'Ontario, à quelques milles seulement de Trenton. Nous y ferons un séjour d'autant plus intéressant que le camp est bien aménagé et très accueillant. Je compte sur la présence du plus grand nombre."

Cette nouvelle fut accueillie avec enthousiasme et les statistiques révélèrent plus tard dans la soirée que la plupart des 200 officiers et aviateurs de l'escadrille assistaient cette année au camp d'été.

C'est de cette façon que l'escadrille 438 célébrera cette année le Jour de l'Aviation qui coïncide exactement avec la date du départ pour le camp d'été, soit le 11 juin. Tous les membres du personnel de l'escadrille se rendront à Deseronto par la voie des airs.

Le chef Roche toujours dans un état grave

Les autorités de l'hôpital Saint-Luc nous rapportent que le chef de district Patrick Roche, de la brigade des Incendies, grièvement blessé, le 23 mars dernier, lors d'un incendie qui détruisit le "Centenary United Church" à la Pointe Saint-Charles, est toujours dans un état grave à cette institution où il avait alors été transporté. Le chef Roche, en combattant les flammes lors de cet incendie, se fractura trois côtes et souffrit d'un grave choc nerveux.

Pour un vol de \$21,000

LUC WILLIE BAXTER CAPTURÉ À DÉTROIT

DETROIT, 9 — Luc Willie Baxter, recherché depuis trois semaines par la Sûreté provinciale à la suite du vol de \$21.000 commis le 19 mai dernier à la banque Provinciale du Canada de Varennes, à 12 milles à l'est de Montréal, a été capturé ici, hier, par la police de Détroit.

On croit que Baxter, âgé de 29 ans, sera remis entre les mains des autorités canadiennes dès aujourd'hui et qu'il sera ramené à Montréal afin d'y faire face à une accusation de vol à main armée avec son présumé complice, Robert "Bob" Tremblay, 26 ans. Ce dernier, arrêté par la police provinciale de Montréal, il y a dix jours, attend sa comparution sous une accusation semblable à la suite du vol à main armée commis dans la banque.

TROIS SEMAINES

L'arrestation opérée hier met fin à des recherches qui duraient depuis trois semaines et a été l'effet d'une information donnée à la police de Détroit par le lieutenant-détective Marcel Patenaude, chef de l'escouade des vols à main armée aux quartiers-généraux de la

Sûreté provinciale, à Montréal.

Le lieutenant Patenaude, agissant à la suite d'une information voulant que Baxter ait quitté Montréal depuis deux semaines à destination de Windsor, arriva dans la ville frontalière canadienne, hier matin, accompagné du sergent Gaston Archambault. La photographie de Baxter fut distribuée dans tous les postes de police de Windsor et de Détroit.

Les recherches entreprises afin de le retrouver se terminèrent avec une rare rapidité à 3 h. 30, hier après-midi quand deux détectives de Détroit, les agents James Dunleavy et Harold Thirkow, remarquèrent Baxter alors qu'il était assis dans un bar en compagnie d'un ami de Windsor.

Baxter n'offrit aucune résistance,

Les municipalités, base de la démocratie

L'HON. DUPLESSIS RÉCLAME UNE DÉLIMITATION DES POUVOIRS FISCAUX DANS TOUT LE PAYS

QUEBEC, 9 — (par Ovilas Lefebvre, envoyé spécial) — Les administrations publiques diverses, au pays, doivent délimiter, une fois pour toutes, leurs champs de taxation", déclarait l'hon. Maurice-L. Duplessis, premier ministre de la province de Québec, dans un discours qu'il prononçait, hier soir, au Château Frontenac, au congrès annuel de la Fédération canadienne des maires et des municipalités.

Le banquet était offert par la province, et était sous la présidence de l'hon. Bona Dussault, ministre provincial des Affaires municipales, qui présenta le conférencier.

LA DECENTRALISATION

Les premières paroles du premier ministre furent pour déclarer qu'il partageait l'opinion de ceux qui mettent leur confiance dans les principes démocratiques. Et il ajouta qu'à la base de la démocratie, se trouve la décentralisation des pouvoirs, affirmant que la centralisation est la "belle-mère de la dictature, du nazisme et du bolchevisme", et qu'il n'y avait pas place dans la province de Québec et dans le Canada tout entier pour de tels principes.

Le premier ministre a exprimé l'opinion que les administrations municipales sont plus près du peuple que les gouvernements fédéral et provinciaux, et que, sans les municipalités, il n'y avait pas de démocratie possible, et, par ricochet, pas de progrès possible, parce que le progrès, a-t-il expliqué, ne peut être réalisé en dehors des principes démocratiques.

IL FAUT DES REVENUS

Le premier ministre a ensuite déclaré que, pour assurer le progrès du peuple, il faut que les municipalités aient des revenus leur permettant de faire face à leurs obligations et de répondre aux besoins du peuple.

"Quel sens peuvent avoir les municipalités, si ces dernières n'ont pas les pouvoirs de percevoir les revenus qu'il leur faut pour répondre aux besoins de leur administration?" demande le premier ministre.

"Vous avez le devoir de prévoir; mais, comment voulez-vous prévoir et préparer ce que vous devez faire dans l'avenir, si vous ne pouvez avoir une idée bien précise des revenus que vous aurez et surtout, avoir la certitude que vous conserverez ces revenus," de continuer le premier ministre.

BASE DE SECURITE

Le premier ministre a ensuite prétendu que les problèmes municipaux sont les mêmes non seulement dans toutes les parties du Canada, mais pour ainsi dire dans le monde entier.

"Vous avez besoin de plus de revenus," d'ajouter le premier ministre. "Il vous faut de la stabilité et de la sécurité, et l'un n'est pas possible sans l'autre, et pour avoir cette stabilité, il vous faut avoir des sources de revenus assurées. Si vous ne savez pas ce que vous percevrez, comment prévoir pour demain?" continua le conférencier.

DEFINITION DES POUVOIRS

"Tout cela pour vous dire qu'une délimitation des pouvoirs de taxation s'impose," d'ajouter le conférencier. "Il vous faut une complète délimitation des pouvoirs de taxation, au fédéral, au provincial et au municipal."

M. Duplessis a ajouté que trop longtemps, on avait négligé de trancher cette question délicate, et qu'une telle situation constituait un danger pour la paix et la stabilité des gouvernements municipaux.

Le premier ministre a soutenu ensuite que le système de taxation, au pays, était dans le malaise, à cause de cette situation et qu'il fallait s'attaquer, sans tarder, au mal à sa source, c'est-à-dire, à la centralisation des pouvoirs.

M. Duplessis ajouta que le temps

était venu de s'attaquer au mal avec vigueur et franchise, et que les administrateurs se prononcèrent sur la clarification des pouvoirs appartenant à chacun des gouvernements: fédéral, provinciaux et municipaux, sur le chapitre de la taxation.

Le premier ministre a soutenu qu'une fois cette chose tranchée, il ne faudrait plus qu'il y ait d'empêchement par certains pouvoirs sur les terrains des autres pouvoirs, afin que chaque administration jouisse de la stabilité nécessaire à sa bonne administration.

DEUX ECOLES

Le conférencier a ensuite ajouté qu'il existait une école d'idées, au pays, en vertu de laquelle certains gouvernements ont tous les pouvoirs, tandis que les autres n'en ont pas. Il conseilla aux représentants de toutes les parties du pays, de faire pression auprès de leurs gouvernements, afin de les convaincre de la nécessité de trancher, une fois pour toutes, cette question de la répartition des pouvoirs de taxation, pour que les municipalités soient assurées des ressources dont elles ont besoin pour faire face à leurs obligations. M. Duplessis a ajouté que le gouvernement du Québec voulait, pour sa part, trouver une solution rapide à ce problème.

M. Duplessis a prétendu que si les Etats-Unis avaient marché rapidement, dans la voie du progrès, depuis un bon nombre d'années, cela était dû non seulement à l'esprit d'initiative de ce peuple, mais au fait qu'on y avait pratiqué la décentralisation, et il a soutenu que la même chose devait se pratiquer au Canada, si nous voulons connaître le progrès et avoir la paix dont nous avons besoin pour assurer ce progrès.

LES REFORMATEURS SONT CRITIQUES

Le premier ministre s'est ensuite attaqué aux "réformateurs" qui prétendent tout réformer et trouver de nouvelles formules aux maux du genre humain. Il a dit qu'il n'y avait rien de nouveau sous le soleil, et que tout ce que ces gens préconisent était déjà connu. Il a ajouté que même la bombe atomique n'était qu'une application moderne de ce qui existait déjà: la matière première, pour produire une nouvelle force qui a été une révélation pour le monde entier.

Par parallèle, il a dit que si l'on avait divisé l'atome pour produire une force, on devait réunir les municipalités pour produire une force dont l'action sera bienfaisante pour tout le pays.

Les communistes chinois et la conférence des Quatre

NANKIN, 9. (P.A.) — Les chefs communistes chinois surveilleraient attentivement la conférence des quatre ministres aux Affaires étrangères, dont les décisions leur serviraient de guide. Les observateurs diplomatiques ici sont d'avis que le résultat de la conférence de Paris influencera

considérablement la nature des relations des Rouges avec l'Angleterre, les Etats-Unis et la France.

Président



M. HECTOR LAMARE qui vient d'être élu président de la Chambre de Commerce de Laprairie.

LA POLITIQUE

M. Saint-Laurent immobilisé jusqu'à la fin de la semaine

Le premier ministre, le T. H. Louis Saint-Laurent, est anxieux de reprendre sa campagne qu'une malencontreuse laryngite est venue interrompre.

Son médecin lui a ordonné un repos complet jusqu'à vendredi soir, au moins. Il est donc assez peu probable que le chef du parti libéral recommence sa tournée avant la fin de semaine, peut-être même avant lundi. Cependant, on ne croit pas qu'il y ait du changement au sujet de Montréal.

On sait que la date du 14 juin avait été fixée au début de la semaine pour la venue du premier ministre dans la métropole. Il doit parler à l'Ecole Souart, à l'Ecole Supérieure Saint-Stanislas et au Marché Atwater.

ELECTIONS EN NOUVELLE-ECOSSE

C'est aujourd'hui que se tiennent les élections en Nouvelle-Ecosse. Plus de 400 000 électeurs sont inscrits sur les listes. Le parti libéral est dirigé par M. Angus Macdonald, premier ministre de la province; les conservateurs ont à leur tête M. Robert L. Stanfield, jeune homme de 37 ans, récemment nommé chef de son parti.

Le dernier parlement comptait 30 sièges; les libéraux en détenaient 28 et les C.C.F. deux; les conservateurs n'en avaient aucun. La lutte a été vive et M. Stanfield l'a fait au cri de: "Le vent tourne". Le parlement, qui sera élu aujourd'hui, comptera 37 sièges: les libéraux et les conservateurs ont des candidats dans tous les comtés; les C.C.F. en ont 21.

M. J.-CHARLES LEFRANÇOIS DANS CHAMBLY-ROUVILLE

Le quartier général du parti progressiste-conservateur a confir-

mé aujourd'hui le choix de M. Jean-Charles Lefrançois, journaliste bien connu de la métropole, comme candidat progressiste-conservateur dans le comté de Chambly-Rouville pour l'élection fédérale du 27 juin prochain.

M. Lefrançois, qui est âgé de 46 ans, demeure à Chambly-Bassin et il est connu dans ce district depuis plus de quinze ans. Il est marié et père de trois enfants. Il s'est toujours occupé d'œuvres sociales dans le comté.

M. JACQUES SAURIOL DANS LAURIER

M. Jacques Sauriol, journaliste, a annoncé hier sa candidature comme indépendant dans le comté de Montréal-Laurier.

M. Sauriol fera la lutte à l'hon. Ernest Bertrand, ministre des Postes, et à un candidat du parti progressiste-conservateur, M. Ed. Auerbach.

L'EFFECTIF LIBERAL COMPLET

Avec le choix de M. Lomer Brisson, avocat, le parti libéral possède maintenant des candidats dans les 73 comtés de la province. M. Brisson a été choisi, hier, à une

(Suite à la page 24)

BREVETS D'INVENTION MARQUE DE COMMERCE DESSINS DE FABRIQUE en tous pays

MARION & MARION
Raymond A. Robie G.-Alfred Bastien
761 ouest, rue Ste-Catherine
MONTREAL

Pour répondre à la campagne indigne, menée dans le Québec, par l'union des conservateurs

Drew dénoncé par un grand journal conservateur

Réprouvant la campagne de George Drew dans East-Hastings, le Globe & Mail de Toronto, le 1er décembre 1936, écrivait:

"Le Globe & Mail demanderait au peuple de dénoncer pareilles tactiques, quelle que soit leur origine. Le Canada ne peut pas s'offrir la direction d'un chef qui détruit la bonne volonté, la tolérance et l'entente entre ses concitoyens."

Un vote POUR St-Laurent c'est un vote CONTRE Drew

LE CONFLIT DE L'AMIANTE

Compromis agréé par les grévistes

THETFORD-MINES, 9 — (PC) — Au cours d'une assemblée, tenue, hier soir, les 2.000 grévistes de l'amiante de Thetford-Mines ont décidé d'accepter un compromis proposé par leur union et d'ajourner l'étude des offres qui leur ont été faites par les trois compagnies qui les emploient.

Ce compromis n'est ni plus ni moins que la répétition de l'entente qui a permis à la Nicolet Asbestos Limited de reprendre ses opérations, mardi dernier. D'après ses termes, les grévistes de Thetford-Mines se déclarent consentant à retourner au travail moyennant une augmentation de 10 cents l'heure et pourvu, aussi, que les compagnies s'engagent à ne pas exercer de représailles contre les mineurs.

Les détails des offres des compagnies n'ont pas été rendus publics.

Le secrétaire du Syndicat Catholique de Thetford, M. J. P. Chamberland, a annoncé que le comité de négociations de la Fédération des travailleurs de l'amiante rencontrera demain les représentants des employeurs.

Les compagnies concernées dans les présentes tractations sont l'Asbestos Corporation, la Johnson Mines et la Flintkote Limited.

ARBITRAGES QUI SE TERMINERONT BIENTÔT

Les tribunaux d'arbitrage chargés de départager les prétentions de la Compagnie des Tramways de Montréal, d'une part, et les deux unions qui représentent les conducteurs de tramways et les chauffeurs d'autobus, tiendront leurs dernières séances aujourd'hui et demain.

C'est ce qu'a décidé, hier, le président des deux tribunaux, l'hon. juge Irénée Lagarde, qui a fait remarquer que les délais d'audition sont sur le point d'expirer et qu'il convient d'en finir dans le plus bref délai possible.

Le prononcé des jugements dans ces affaires suivra dans quelques jours.

BENGOUGH TEND LE RAMEAU D'OLIVIER

OTTAWA, 9 — (P.C.) — Le prési-

dent du Congrès des Métiers et du Travail du Canada, M. Percy R. Bengough, a déclaré hier soir, qu'il serait possible pour la filiale de la côte du Pacifique de la Canadian Seamen's Union d'obtenir, à certaines conditions, sa reconnaissance officielle comme membre de Congrès.

M. Bengough, cependant, n'a pas précisé quelles étaient ces conditions. Il a aussi refusé de se prononcer sur la probabilité de la présentation d'une demande par la C.S.U. du Pacifique à l'effet de lever la suspension décrétée contre elle et contre la C.S.U. de l'est vendredi dernier.

LE PLACEMENT

OTTAWA, 9 — (DNC) — L'emploi industriel au Canada subit le recul saisonnier ordinaire entre le 1er mars et le 1er avril; mais à cette dernière date, il est plus élevé qu'il ne l'a jamais été au 1er avril depuis que la statistique mensuelle de l'emploi est dressée. Le bureau fédéral de la statistique déclare que la rémunération totale est aussi beaucoup plus forte que l'an dernier à la même date; elle est cependant moindre que le mois précédent.

D'après les renseignements que le bureau reçoit de 20,073 des principaux établissements dans les grandes divisions industrielles, le personnel diminue de 0,7 pour cent depuis le 1er mars. Cette baisse est en conformité avec le mouvement enregistré durant 22 des 23 années de l'existence de cette statistique. Cependant, elle est moins prononcée que la moyenne et beaucoup moins que celle de l'an dernier.

La C.S.U. signe une convention avec une compagnie de Sorel

Le président Harry Davis de la Canadian Seamen's Union a annoncé, hier soir, la signature d'une nouvelle convention collective entre la C.S.U. et la Branch Lines Limited pour la saison de navigation 1949-50.

Aux termes de l'entente, qui est rétroactive au 1er mai, les salaires sont portés à \$185 par mois, soit une augmentation de \$10. Le principe de la semaine de 44 heures a été aussi reconnu pour les périodes où les navires sont amarrés dans un port quelconque.

La convention assure aussi aux marins deux semaines de vacances et huit congés statutaires. La compagnie a son siège social à Sorel et dessert les Grands Lacs.

A Berlin

ÉMEUTE CHEZ LES CHEMINOTS

BERLIN, 9. (P.A.) — Quatre officiers russes ont fait retraiter aujourd'hui un rassemblement de 200 cheminots en grève qui avaient envahi, dans le secteur américain de Berlin, les quartiers généraux du chemin de fer contrôlé par les Russes. Les grévistes avaient envahi et occupé l'immeuble tard hier soir, mais ils retraitèrent peu après minuit à l'arrivée des officiers, qui irrités à la vue des grévistes lacérant des portraits de Staline sur les murs, les firent retraiter au rez-de-chaussée à coups de poing.

Avant de se retirer, les grévistes dévalisèrent l'entrepôt des Russes et s'emparèrent de vivres en conserve et d'alcool ainsi que de six voitures. Environ 14.000 cheminots à l'emploi du chemin de fer contrôlé par les Soviets ont refusé de travailler depuis le 21 mai à moins que soient égrées leurs demandes, soit salaires en marks occidentaux, reconnaissance de l'union et sécurité des positions.

Visiteurs à la foire de Toronto

Cinq hauts fonctionnaires de l'Office international du commerce (O.I.T.) du ministère du Commerce

des États-Unis sont arrivés à Toronto lundi pour y visiter la 2ème foire commerciale internationale du Canada. Le groupe s'intéresse à l'organisation et à l'établissement de foires commerciales aux États-Unis et il étudiera le fonctionnement de la foire de Toronto. Les membres de la délégation sont MM. George L. Bell, directeur intérimaire de l'O.I.T.; E. E. Schnellbacher, directeur de la section de l'organisation et des services; Eugène M. Braderman, adjoint au directeur; Thomas R. Wilson, directeur de la division des secteurs et Oscar Nielson, préposé à l'exécutif.

Hier soir, quatre hauts fonctionnaires de l'Organisation pour la collaboration économique européenne (O.E.E.C.) de Paris et deux fonctionnaires du ministère du Commerce des États-Unis à Washington arrivaient à Toronto pour y visiter la foire. Les délégués de l'O.E.E.C. sont MM. Albert de Smacle, ancien ministre belge de l'Economie; le Dr G. M. Franci, gérant général de la foire internationale de Milan; le Dr J. Millius, gérant général de la foire royale industrielle des Pays-Bas; M. Jaoul, secrétaire du comité du commerce de l'O.E.E.C.; le Dr Jacques Kunstenaar, chef des foires et des expositions du ministère du Commerce américain et Alex Kirk, conseiller à l'Administration de la collaboration économique.

D'autres pays représentés samedi, le 4, à la foire comprenaient l'Argentine, les Bahamas, la Guyane anglaise et la Turquie. Au cours de la première semaine, des hommes d'affaires de 50 pays différents ont visité la foire. Samedi, 33.000 visiteurs étaient présents, ce qui constitue un record quotidien. Le nombre total de visiteurs au cours de la semaine s'est élevé à 73.000.

Frank et Hélène Perrault retourneront aux assises

La cause des Perrault menace de s'éterniser devant nos tribunaux. Si, hier matin, Me Henri Monty pouvait annoncer que la Cour suprême du Canada avait refusé à Douglas Perrault de porter sa cause en Appel; hier soir un désaccord du jury dans la cause d'Hélène et Frank Perrault, soeur et frère de Douglas, forçait le juge Lazure à ordonner un deuxième procès pour ces accusés.

* L'un et l'autre devaient répondre *

à une accusation de conspiration dans une tentative de faire évader Noël Cloutier et Douglas Perrault dans la nuit du 12 au 13 novembre dernier.

Le jury après de longues délibérations, commencées vers quatre heures, et interrompues pour le souper, déclara vers huit heures et trente au juge Lazure qu'il lui serait impossible d'en arriver à un verdict unanime.

PLAIDOYER DE 4 HEURES

L'avocat des Perrault, Me Alexandre Chevalier a prononcé, hier, un long plaidoyer qui a duré quatre heures. Il a tenté de prouver qu'il n'existait que des preuves circonstancielles, accessoires contre les accusés et que rien de positif ne reliait leur balade en taxi du 12 novembre au soir aux incidents qui se produisaient à l'intérieur de la prison communale de Montréal alors qu'un gardien était assailli et désarmé par Noël Cloutier.

Parlant du havresac retrouvé dans le taxi du témoin Murphy, le procureur de la Couronne a remarqué que ce dernier avait fait des déclarations incriminant Frank et Hélène Perrault car on aurait pu tout aussi bien loger contre lui une accusation de conspiration. Donc affirma Me Chevalier, les déclarations de Murphy sont des déclarations intéressées. "Il ne reste pour satisfaire à la Justice que de rendre un verdict d'acquiescement dans cette cause", affirma-t-il en conclusion.

LA DEFENSE

Me Dollard Dansereau, procureur de la Couronne, a parlé pendant une heure. Il a insisté auprès du jury pour que ce dernier étudie avec soin la tentative d'évasion dans tous ses détails. "Il ne peut échapper à personne", a-t-il affirmé, "que plusieurs faits coïncident".

Ainsi, remarque-t-il, "pendant que Cloutier, armé d'un manche à balai, assomme un garde de la prison, Hélène et Frank, aux petites heures du matin, se rencontrent et montent dans un taxi muni d'un havresac contenant des vêtements de rechange, des articles de toilette et en plus \$176. Et pourquoi cette somme d'argent assez rondelette n'a-t-elle jamais été réclamée? insiste Me Dansereau. "Si messieurs, comme moi, vous trouvez dans tous ces agissements un enchaînement de circonstances, vous devez rendre un verdict de culpabilité."

Le juge Wilfrid Lazure, après un clair résumé des principes de droit à appliquer dans la cause, s'est dispensé de tout commentaire sur les faits du procès. Il était 4 h. 30 quand le jury s'est retiré pour délibérer. A 5 heures, le juge remonta sur le banc pour demander aux jurés de revenir devant lui à 7 h. 30, dans la soirée, s'ils avaient réussi à arriver à un verdict.

Ce n'est que vers 8 h. 30 cependant que le jury revint dans la Cour pour annoncer sa décision.

La chloromycétine

NEW-YORK. — L'industrie pharmaceutique américaine vient de mettre au point un nouveau produit, la chloromycétine, qui guérit nombre d'affections graves, jusqu'ici rebelles à la pénicilline et à la streptomycine comme le typhus, la fièvre typhoïde, la fièvre ondu-lante et certaines formes de dysenterie bacillaire. L'auteur de cette découverte est la doctoresse Mildred Rebstock.



Plus de vingt lances durent être utilisées pour maîtriser les flammes qui ravageaient, hier midi, les écuries du département de notre police municipale, sises rue Hôtel-de-Ville, juste à l'arrière du poste no 6. Quelques-uns des pompiers à

l'oeuvre durant l'incendie ont pris place sur le toit d'un édifice voisin d'où ils dirigeaient leurs boyaux vers le quatrième étage de la bâtisse en flammes, où se trouvait une quantité considérable de foin et de paille. Il fallut plus de deux

heures aux sapeurs pour maîtriser cet incendie. Les 21 chevaux au repos dans les écuries quand l'incendie se déclara purent être conduits en lieu sûr.

LA PATRIE

M. Drew accuse Ottawa d'avoir vendu pour \$4,000,000 une avionnerie de \$22,000,000

FORT-WILLIAM, 9 — (par Jacques Trépanier, envoyé spécial de la "Patrie") — M. George Drew, leader du parti progressiste-conservateur, a accusé le gouvernement canadien d'avoir vendu à des intérêts américains pour la somme de \$4,000,000, une avionnerie qui aurait coûté aux contribuables canadiens la somme de \$22,000,000.

M. Drew a porté cette accusation contre le gouvernement alors qu'il parlait, hier soir, à Cartierville, en 1942 par le gouvernement et qui a continué de fonctionner comme société du gouvernement jusqu'en septembre 1946, alors qu'elle est tombée sous le contrôle de L'Electric Boat Company, une société américaine avec siège social à New-York, a expliqué M. Drew.

CANADAIR

M. Drew a dit que, juste avant la fin de la guerre, le gouvernement a décidé de construire un appareil DC-4 avec licence de la Douglas Aircraft Company. "Cette opération a été placée sous la direction de la compagnie qui a été incorporée le 3 octobre, 1944, sous le nom de Canadair, Ltd.," dit M. Drew.

Ce dernier explique, ensuite, que cette compagnie d'administration n'avait aucun capital. "L'atelier et tout son équipement avait été payés par le gouvernement fédéral avec l'argent des contribuables," dit M. Drew. "Canadair Limited a été incorporée dans le seul but de donner une administration à cette compagnie de la Couronne. La Société avait une capitalisation de seulement \$10,000,000. Elle était sous la direction de M. Benjamin Franklin qui avait été préalablement dans l'assurance à Montréal."

LES "NORTH-STAR"

M. Drew dit que le gouvernement a ensuite commencé à installer tout ce qu'il fallait pour construire les "North-Star" en dépensant \$3,000,000 de plus à cet effet.

"Peu après, dit M. Drew, M. Howe a commencé des négociations secrètes avec l'Electric Boat Company; cette compagnie fabriquait des sous-marins aux Etats-Unis et ailleurs depuis longtemps."

M. Drew dit que le contribuable canadien aimerait savoir pourquoi une compagnie fabriquant des sous-marins a été choisie pour fabriquer des avions au Canada.

"Le 14 septembre, 1946, continue-t-il, les négociations secrètes étaient terminées. Le gouvernement donna à l'Electric Boat Company un bail de quinze ans, \$200,000 par année avec option d'acheter toute l'usine pour \$4,000,000. Cette usine moderne et bien équipée avait coûté aux contribuables canadiens la somme de \$21,825,777.33."

MACHINERIE NOUVELLE

M. Drew dit qu'une partie de ce montant, soit \$3,000,000 avait été dépensé pour faire l'acquisition de machinerie nouvelle et autres dépenses nécessitées par la fabrication de l'appareil "North-Star" pour la construction duquel cette compagnie a reçu le contrat.

"Comme partie de cette transaction secrète, dit M. Drew, l'Electric Boat Company fit l'acquisition du capital-actions de Canadair Limited."

M. Drew cite ensuite "Moody's Manual" qui rapporte que le capital-actions a été vendu pour environ \$2,500,000 à l'Electric Boat Company.

"Tout ceci a été arrangé," dit M. Drew, "par M. Howe parce que l'achat du capital-actions par l'Electric Boat Company aurait été inutile à moins que l'Electric Boat Company obtienne le contrôle de l'usine."

M. Drew dit, ensuite, qu'il a soulevé cette question en Chambre mais qu'il n'a pas obtenu de réponse satisfaisante. Il a ajouté qu'à la suite de cette transaction, la plus grande fabrique d'avions au Canada, qui avait coûté aux contribuables environ \$22,000,000 est passée aux mains de l'Electric Boat Company pour un paiement maximum de \$4,000,000 et ce en dé-

pit du fait que nous avons au Canada des manufacturiers canadiens d'avions expérimentés et qu'aucun Canadien n'a eu l'occasion de faire l'acquisition de ces usines payées par le contribuable canadien pour les garder sous le contrôle de Canadiens.

"Les négociations", dit M. Drew, ont été secrètes. Il n'y eut pas de soumissions. Cette transaction a été faite sans que le Parlement ni le public n'aient la moindre idée que le gouvernement avait l'intention de disposer de cette importante compagnie de la Couronne."

M. Drew a dit, ensuite, que M. Howe a persuadé des financiers canadiens réputés de faire partie du bureau d'administration de Canadair aux côtés des représentants de l'Electric Boat Company. On leur aurait dit qu'il s'agissait d'un devoir d'Etat.

"Je suis certain", dit M. Drew, "que des directeurs canadiens dont les noms apparaissent sur la liste actuelle du bureau d'administration de Canadair ne connaissent aucunement l'histoire de l'Electric Boat Company."

SOUS-MARINS

M. Drew dit que cette compagnie, l'Electric Boat, a fabriqué des sous-marins depuis avant la première grande guerre.

M. Drew dit que l'Electric Boat Company était "un membre célèbre du réseau international d'armement sur lequel il y eut enquête aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne. Il ajoute que deux des officiers de cette compagnie ont été questionnés sous serment en septembre, 1934, par un comité du Congrès, nommé Lawrence-Y. Spear et Henry-R. Stutphen qui étaient alors vice-présidents de l'Electric Boat.

"Les deux étaient directeurs de Canadair l'année dernière", dit M. Drew. Celui-ci ajoute que la preuve à l'enquête du Congrès a démontré que l'Electric Boat Company "faisait partie d'un groupe sinistre de manufacturiers internationaux d'armements et qu'ils faisaient affaires avec la Grande-Bretagne, l'Allemagne, l'Autriche, la France, l'Italie, la Hollande, le Japon, la Turquie, la Roumanie, le Brésil, l'Argentine et le Pérou et autres pays de l'Amérique du Sud."

"La preuve a également démontré", continue M. Drew, "que Lawrence-Y. Spear, actuellement président du bureau d'administration de l'Electric Boat Company était un proche associé de ce fameux "racketeer" international d'armement, Sir Basil Zaharoff."

M. Drew ajoute que la preuve au Congrès a aussi démontré que cette compagnie avait l'habitude de payer de gros montants à ceux qui pouvaient lui obtenir des contrats du gouvernement.

"Ce sont là la sorte de gens qui ont obtenu le contrôle de la plus importante fabrique d'avions au Canada à la suite de négociations conduites par M. Howe", dit M. Drew.

Pas de remède au cerisier malade

Après dix ans d'efforts et de recherches faits par des chimistes et des spécialistes, on n'a pas découvert de remèdes efficaces contre la mystérieuse maladie qui ravageait les cerisiers.

C'est ce que déclarait à un déjeuner du Club St-Laurent Kiwanis, l'hon. G.-E. Dansereau, maire de Grenville et ancien ministre des travaux publics à Québec.

Le premier symptôme de la maladie des cerisiers est celui d'une feuille jaune qui apparaît au milieu de l'été. Cette feuille contamine l'arbre tout entier.

Parmi ceux qui étaient présents

au déjeuner, l'on remarquait: M. Achille Racicot, président du Kiwanis Saint-Laurent, M. Léopold Carrière, maire de Lachute et président de l'Association des manufacturiers et marchands de bois du Québec. M. Frédéric Houde, vice-président de cette même association. M. Paul Bock, secrétaire de cette association. M. Georges Hainault, vice-président et gérant général de Canada Flooring Co., M. Roland Bock, secrétaire gérant de la Compagnie Bock et Tétréau.

Une visite de bonne entente

LONDRES, 9 (P.A.) — Bien que les rumeurs circulant à l'effet que la princesse Margaret irait aux Etats-Unis à l'automne aient été niées à la cour d'Angleterre, on parle encore aujourd'hui de ce voyage de bonne entente qu'elle est supposée faire bientôt.

VOYAGE AU CANADA?

Margaret irait à Washington et New-York mais on ne sait pas encore si elle se rendra au Canada que ses parents visitaient il y a dix ans. Le 8 juin 1939, le roi et la reine d'Angleterre étaient reçus à Washington, par l'ancien président Franklin-D. Roosevelt et Mme Roosevelt.

La visite projetée aux Etats-Unis serait considérée comme tout à fait personnelle et on dit que depuis plusieurs semaines, la princesse essaie de convaincre son père de la laisser faire ce voyage. Cependant, un habitué du palais dit que la princesse est libre d'aller aux Etats-Unis si elle le désire, car le roi ne s'est jamais opposé à ce voyage.

Bien que la date et les détails du voyage n'aient pas encore été divulgués, on dit que la princesse ira voir sir Oliver Franks, ambassadeur anglais à Washington.

AMBASSADRICE PAR EXCELLENCE

Vu le succès remporté lors de sa

M. Acheson demande la levée du "petit blocus"

(Suite de la 1ère page)

Les sources berlinoises soutiennent que les Russes désirent conclure une entente commerciale, avec les puissances de l'Ouest, au sujet de l'Allemagne, et qu'ils utilisent la conférence de Paris comme un écran, afin de voiler leurs intentions. De l'avis d'un porte-parole américain, les Russes n'ont jamais eu l'intention d'en venir à une entente avec l'Ouest, sur le plan politique, et ils sont beaucoup plus intéressés aux pourparlers de Berlin qu'à la conférence de Paris.

On est généralement d'avis qu'aussitôt qu'une entente commerciale aura été signée à Berlin, les Russes dévoileront leurs véritables intentions, à Paris. La Russie, fort probablement, ne s'entendra pas avec l'Ouest, sur les questions politiques, mais proposera que la discussion soit ajournée, et évitera une rupture complète. Aujourd'hui, à Paris, les ministres tenteront de trouver une solution temporaire au problème de Berlin, puisqu'il semble impossible de régler la question de façon définitive.

Les discussions de Paris porteront sans doute, aujourd'hui, sur la grève ferroviaire de Berlin, qui dure depuis trois semaines. Certains diplomates font remarquer que la grève a éclaté tout juste avant la tenue de la conférence de Paris, et sont prêts à soutenir que la date choisie par les cheminots pour se lancer dans cette grève n'est pas du tout accidentelle, car c'est cette grève qui est la principale cause du "petit blocus" de Berlin.

récente visite en Italie, on considère la princesse comme une ambassadrice de bonne entente. En Angleterre elle a visité jusqu'ici plusieurs hôpitaux, écoles et industries.

Durant son séjour en Italie, les reporters et photographes la suivaient de près et les journaux londoniens ont fini par leur demander de lui laisser un peu plus de liberté. On espère que si elle vient en Amérique, les journalistes seront plus discrets à son égard.

Margaret a fait son premier voyage en dehors du Royaume-Uni il y a deux ans, alors qu'elle accompagnait ses parents et sa soeur, la princesse Elizabeth, en Afrique du Sud. Plus tard, elle représenta le roi au couronnement de la reine Juliana de Hollande.

Premier cabinet de Terre-Neuve

ST-JEAN, Terre-Neuve, 9. (P.C.)

— Le premier cabinet provincial de Terre-Neuve a prêté hier le serment d'office devant le lieutenant-gouverneur Sir Albert Walsh. A l'issue de la cérémonie, le premier ministre, M. Joseph Smallwood, a donné la liste des ministres, qui comprend quatre nouveaux venus dans le gouvernement de Terre-Neuve. Ce sont MM. James

Chalker, Edward Spencer, Edward Russel et James Spratt. Les autres sont M. Charles Ballam, ministre du Travail; M. William Keough, ministre des Ressources naturelles; M. Herman Quinton, ministre de la Santé Publique; le docteur Herbert Pottle, ministre du Bien-Etre Public; M. Samuel Hefferton, ministre de l'Education; M. Leslie Curtis, ministre de la Justice, et M. Philip Forsey, ministre de l'Intérieur.

FÊTE DES PÈRES

"STIMULEZ LE CIVISME... faites de papa votre copain"



Dimanche le 19 juin

Ecoutez
DU LUNDI AU VENDREDI INCLUSIVEMENT
Claude Henri Grignon
l'auteur de
"UN HOMME ET SON PÉCHÉ"
à **CKAC**
de 7 h. 30 à 7 h. 45 p.m.

CHRC (Québec) - CKRS (Jonquière-Kénogami) - CKCH (Hull)
9 h. 30 à 9 h. 45 p.m. 8 h. 15 à 8 h. 30 p.m. 7 h. 45 à 8 h. p.m.

CJFP (Rivière du Loup) CHNC (New-Carlisle)
7 h. 30 à 7 h. 45 p.m. 8 h. à 8 h. 15 p.m.

LA FEDERATION LIBERALE DES PAYS D'EN HAUT

La Patrie

(Membre de la Canadian Press et de l'Audit Bureau of Circulation)
est imprimée et publiée au No 180 Est, rue Ste-Catherine, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PATRIE, Limitée; O.-L. Bourque, Secrétaire-Trésorier. Téléphone: L'Anastor 3121. Echange correspondant avec tous les différents services. Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe. Ministère des Postes, Ottawa.

PRIX D'ABONNEMENT

Edition quotidienne, Canada, 1 an \$5.00
Edition quotidienne, Canada, 6 mois .. 2.75
Edition quotidienne, États-Unis, 1 an .. 6.00
Edition quotidienne, États-Unis, 6 mois .. 3.00
Edition du dimanche, Canada, 1 an 5.00
Edition du dimanche, États-Unis, 1 an .. 5.00

REPRESENTANTS

Toronto, Ont.: Hugh Rose, chambre, 101, Edifice McKinnon, 19, rue Melinda, Téléphone: ELgin 1016.
États-Unis: Ralph P. Mulligan, 441 Lexington Avenue, New-York.

MONTREAL, 9 JUIN 1949

A la Société Royale

Les hommes de lettres et hommes de science que la Société Royale du Canada vient d'accueillir dans son sein feront honneur à cette auguste assemblée, qui est toujours heureuse dans son choix. D'autre part, l'admission à la Société Royale est, pour ces intellectuels, un honneur personnel qui rejait sur tout le Canada français.

M. Louis Bourgoin, chimiste, depuis longtemps attaché à Polytechnique, est connu de notre public par ses travaux de vulgarisation; M. Pierre Dansereau, fils de M. Lucien Dansereau, est un jeune savant qui a déjà fait sa marque dans le monde universitaire; le Dr Armand Frappier, M. l'abbé J.-W. Laverdière, le R.P. Georges-Henri Levesque et M. Roger Lemelin illustrent les lettres et les sciences dans notre milieu canadien-français. La Société Royale leur fait en les accueillant un honneur pleinement mérité dont nous les félicitons chaleureusement.

Une leçon opportune

par ALONZO CINQ-MARS

Le délégué suédois au congrès de la Fédération Internationale de l'Agriculture s'est permis de donner une leçon au Canada et aux États-Unis en ce qui concerne l'exploitation forestière. Parlant devant ce congrès tenu à Guelph, Ont., M. E. von Heland, qui y représentait la Suède et qui est député au Parlement de Stockholm, a annoncé que son pays va demander la stabilisation des prix de la pulpe de bois au moyen d'un accord international analogue à celui qui a été conclu récemment quant au blé. La raison en est que la Suède considère trop bas le prix mondial actuel de la pulpe. Et M. von Heland a ajouté que, si son pays ne peut subir aujourd'hui la concurrence du Canada et des États-Unis dans cette industrie, c'est que les exploitants forestiers américains et canadiens ne se préoccupent pas autant du reboisement que le font les exploitants suédois.

Une inspection sommaire que M. von Heland a faite des forêts de nos provinces de l'Est l'a convaincu que le reboisement après les coupes ne se fait pas comme il devrait se faire et comme il se fait régulièrement en Suède depuis très longtemps. C'est ce qui permet à nos exploitants de produire la pulpe à meilleur compte que ne peuvent le faire ceux de Suède.

Voilà, selon nous, une leçon aussi opportune que méritée. Certes la situation dénoncée par le délégué suédois n'est pas générale dans toutes nos forêts. M. von Heland a d'ailleurs tenu à déclarer qu'il ne les a pas toutes visitées et que ce qu'il en a vu ne donne peut-être pas une idée exacte de toute la situation. Il est bien aimable d'avoir ainsi atténué la leçon qu'il nous donnait. Il nous faut malheureusement reconnaître que le mal qu'il a dénoncé n'est que trop répandu chez nous.

Longtemps nos exploitants forestiers ont considéré la forêt comme inépuisable, coupant les arbres sans songer à reboiser les peuplements disparus. Il y

a toutefois une amélioration sensible depuis quelques années au Canada. Les gouvernements provinciaux, de qui relève l'industrie forestière, ont adopté des mesures pour assurer le reboisement des forêts où s'est abattue la hache du bûcheron, et les exploitants s'y soumettent plus ou moins. Ces mesures ne sont apparemment pas suffisantes ou bien elles ne sont pas appliquées assez sévèrement. La vérité est que le reboisement de nos forêts exploitées pour la production de la pulpe ou détruites par le feu ne se fait comme il devrait se faire. Si la Suède et les autres pays européens producteurs de pulpe ne s'étaient pas préoccupés plus que nous de reboiser, leurs forêts seraient disparues depuis longtemps.

L'étendue de nos forêts est immense. Elle n'est tout de même pas infinie. Déjà, parce qu'ils n'ont pas reboisé dans le passé, nos exploitants forestiers ont à s'éloigner à des distances considérables pour leurs coupes.

En négligeant de reboiser, nous pouvons produire aujourd'hui la pulpe à meilleur compte que ne peuvent le faire nos concurrents plus prudents, c'est vrai, mais cette situation ne saurait durer indéfiniment. La perpétuation d'un tel abus finirait par amener la fin de notre industrie forestière. Il est à espérer que les intéressés sauront profiter de la leçon que vient de leur donner le délégué suédois.

Oeuvre indispensable

par E. LETELLIER de SAINT-JUST

L'assemblée annuelle de la Fédération des Œuvres de Charité Canadiennes-Françaises, tenue cette semaine, a permis une fois de plus de mesurer l'envergure du travail social qu'elle accomplit et le dévouement qui soutient toutes ses initiatives. Cette envergure apparaît dans le fait que la Fédération a maintenant atteint le million de dollars dans la distribution de ses secours. C'est un chiffre qui paraissait encore inaccessible il y a quelques années, qui est déjà dépassé et qui, cependant, demeure encore inférieur aux demandes croissantes des œuvres fédérées. Ainsi, au cours de l'année qui vient de s'écouler ces demandes ont dû être réduites de plus de \$700,000 pour équilibrer le budget de la Fédération.

C'est là un indice des exigences croissantes de la sécurité sociale dans la mesure où elles dépendent de la charité privée. Les fédérations de charité de Montréal recueillent des millions, qu'elles administrent avec une prudence exemplaire et qu'elles distribuent à des œuvres étroitement surveillées; et cependant elles ne suffisent pas. Néanmoins, ce n'est pas d'une autre source que de la charité privée que peuvent venir les secours efficaces que dispensent ces fédérations; ce n'est pas non plus par un autre truchement que pourrait s'obtenir une gestion plus sage des fonds recueillis.

La vie souriante

(par Maurice Huot)

Les prêteurs suscitent ordinairement un fol intérêt.

Curieuse époque où les peuples mendient comme les individus!

Pour avoir la réputation d'avoir un cœur d'or, il faut donner son argent.

Le raisonnement cloche quand dans une discussion on n'entend qu'un son de cloche.

Au dire des Russes, l'agence de nouvelles BUP n'est pas la plus huppée, mais ça se "Tassera".

Ceux qui sont toujours entre deux vins sont vindicatifs.

A la table chirurgicale on opère mais aussi on obère souvent.

Lettre à la PATRIE

La qualité des programmes de radio dépend des auditeurs

Monsieur le Directeur,

Au cours de la semaine dernière, j'ai eu l'occasion de prendre connaissance dans votre journal, d'une lettre de l'abbé C.-E. Gadbois, ptre, relativement à la moralité à la Radio.

Il a parfaitement raison de s'élever contre ce qu'il appelle "les programmes franchement de mauvais goût et surtout ceux où l'on sacrifie avec un sans-gêne éhonté les principes de la morale".

Cette lettre au journal me fournit l'occasion de signaler aux lecteurs, un article du R. P. Boyle, S.J. publié dans le "Messager Canadien" livraison de février dernier. Voici ce que disait sur le sujet, le R. P. Boyle:

"Qui donc est le premier responsable du niveau moral des programmes de Radio? Le premier responsable c'est l'auditeur! Beaucoup de programmes quelconques, beaucoup de chansons grivoises et ordurières tiennent les ondes contre le gré des directeurs et des artistes mêmes de la radio, parce que les auditeurs honnêtes, au lieu de protester auprès des autorités du poste, se contentent d'être offensés, de changer de programme ou de fermer leur appareil, alors qu'il serait si simple de corriger le mal en envoyant un mot au directeur du poste, et ainsi de faire mettre sur la liste noire les programmes méprisables. Et l'on continuera de chanter les mêmes chansons grivoises parce qu'elles sont demandées et redemandées par quelques jeunes qui commencent à se trémousser ou par des personnes aux goûts dépravés qui n'ont d'appétit que pour le faisandé".

NE L'OUBLIONS PAS,
DANS LA RADIO COMME
DANS TOUTES LES FORMES
DE COMMERCE, L'OFFRE
SUIT LA DEMANDE

"C'est ainsi que d'excellents programmes éducationnels, réalisés avec beaucoup d'art et d'intelligence, sont disparus parce que le courrier était toujours très mince. En effet, il arrive souvent que les postes fournissent gratuitement le temps de ces émissions (éducatives) et n'ont d'autre critère d'appréciation que le courrier des auditeurs".

"Il serait faux de croire que la responsabilité retombe tout entière sur les directeurs de postes et les artistes de la radio. Que quelques-uns d'entre eux aient le goût des histoires croustillantes, des chansons grivoises et des sketches pimentés, il n'y a pas lieu de s'en surprendre. Mais le plus grand nombre d'entre eux n'ont d'autre désir que de gagner leur vie et la subsistance de leur famille par l'exercice honnête de leur art".

"MAIS IL Y A LE PUBLIC. A la radio, l'auditoire reste invisible et il n'y a que le courrier pour le rendre présent au personnel du poste et aux artistes de la radio. Si l'immense majorité du public honnête se désintéresse en pratique et se contente de grogner en aparté pour laisser l'avant-scène aux auditeurs aux goûts plus ou moins dépravés, les artistes continueront de chanter, parfois avec des hauts-le-cœur, les chansons grivoises demandées et redemandées sans cesse par le même petit groupe d'auditeurs".

"Les directeurs, hommes d'affaires, sont à la merci de leurs commanditaires. Les artistes eux-mêmes ne sont pas toujours libres d'en agir à leur guise et doivent, très souvent contre leur gré, s'attacher à tel genre de programmes parce que le commanditaire est convaincu que c'est ce genre-là qui paye... c'est-à-dire qui répond aux goûts du public et qui sera écouté. Le commanditaire paye, ne l'oublions pas, pour faire écouter un programme qui fera connaître ses produits et lui gagnera des acheteurs".

"Si les directeurs ont dans leurs classeurs un courrier abondant sur les différents

genre de programmes radiodiffusés par leur poste, ils peuvent rectifier à bon escient les exigences des commanditaires et assurer à ceux-ci avec certitude que tel genre de programme proposé ne prendra pas, parce que déjà un programme du même genre a reçu son coup de grâce... et le commanditaire, qui annonce lui aussi pour atteindre un public et le rendre sympathique à son commerce, devra se plier aux exigences de l'auditeur et le respecter. En effet, homme d'affaires, le commanditaire est soumis au même titre que le directeur du poste et l'artiste de la radio, à ce principe qu'en affaires L'OFFRE SUIV LA DEMANDE... ET LA DEMANDE EST A LA MERCI DE L'AUDITEUR... PUISQUE C'EST L'AUDITEUR QUI LA CREE...

"Il importe donc au plus tôt de "décourager les programmes corrupteurs par des protestations (nombreuses) envoyées personnellement au directeur du poste et même si possible au commanditaire... Il n'y a aucun programme qui puisse résister longtemps à une propagande méthodique, sans s'amender ou disparaître..."

Il faut de plus "encourager les réalisations bien faites... Quand un programme vous plaît, faites-le savoir à qui de droit".

A vous qui lirez ces quelques lignes "RAPPELEZ-VOUS QUE LE NIVEAU MORAL DES PROGRAMMES DE RADIO EST ENTRE VOS MAINS; L'OFFRE DES POSTES SUIV LA DEMANDE DES AUDITEURS, ET LA DEMANDE DEPEND DE VOUS".

Je vous remercie monsieur le Directeur, de votre bienveillance à mon égard, en publiant cette lettre.

Votre tout dévoué,

CLAUDE MORIN,
65, avenue Thornton,
Montréal (16), P.Q.

Paris aura sans doute bientôt une cité internationale des arts, qui sera pour les artistes du monde entier, l'équivalent de ce

qu'est pour les étudiants, la cité universitaire. Une série de pavillons sera construite en bordure de la Seine, entre la rue du Pont Louis-Philippe et la rue des Nonnains d'Hyères. Un comité, présidé par M. Paul Léon, a mis au point le projet qui a été confié à l'architecte M. Roux-Spitz. Il comporte l'édification de quelque deux cents studios ou ateliers d'artiste, accompagnés d'appartements où pourraient séjourner des artistes du monde entier. Les pays étrangers fourniraient les fonds nécessaires, évalués à l'heure actuelle à 610 millions. La ville de Paris, sous la forme d'un bail emphytéotique, fournirait le terrain, actuellement libre et impropre à la construction d'immeubles élevés, en raison des servitudes d'architecture qui protègent les hôtels classés de ce vieux quartier. Le projet de M. Roux-Spitz englobe le fameux hôtel d'Aumont, actuellement à l'abandon. La cité internationale des Arts, en vue d'y installer des salles d'expositions, de concerts, de conférences, une bibliothèque et un centre de documentation international, prendrait à sa charge sa restauration complète, qui coûterait environ un demi-milliard. C'est au grand peintre finlandais de Snellman que l'on doit cette idée généreuse à laquelle il a su intéresser tous les pays scandinaves. L'Egypte, le Canada, les pays de l'Amérique du Sud ont déjà fait connaître leur désir de participer à cette cité internationale des arts.

Les mots qui vivent

—La bienveillance fait toujours bon accueil; elle a le cœur sur la main. C'est si bon de n'avoir pas peur de s'approcher de quelqu'un.—Chanoine Schorderet.



ST-LAURENT

capable de déclarer la

GUERRE

SANS CONSULTER LE PARLEMENT...

Le 18 mars 1949, au cours d'une conférence de presse, le correspondant du journal "L'Action Catholique" posait à M. St-Laurent la question suivante:

"Considérons-nous au Canada, que les précédents créés par Borden et par King, en laissant le Parlement décider de la guerre, constituent pour nous "une règle constitutionnelle" selon les termes prévus dans l'article XI du pacte (de l'Atlantique) ?"

M. St-Laurent : — "Nous considérons au Canada que la procédure qui s'impose est que ce soit le Parlement qui déclare la guerre. MAIS il faut que j'établisse une distinction. SI UN GOUVERNEMENT CHOISSAIT DE SE DÉPARTIR DE NOTRE PRATIQUE, en vertu de la loi internationale, SON GESTE SERAIT VALIDE." (*L'Action Catholique*, 18 mars 1949.)

... BELLE SÉCURITÉ en effet!

FPC 2990

Parti Progressiste-Conservateur

LIBÉRONS OTTAWA des LIBÉRAUX

PROGRAMMES VARIÉS POUR PLAIRE À TOUS LES AUDITEURS DE

CHLP

1000 WATTS 1410 AU CADRAN

Chansonnettes françaises

La chansonnette française jouit d'une popularité que la guerre n'a pu atténuer. Les grandes voix de Paris nous parviennent sur disques et C.H.L.P. les place quotidiennement en vedette dans plusieurs émissions comme:

FLEURS DE PARIS

(tous les après-midi à 3 h. 30)

AU CARREFOUR DE LA CHANSONNETTE

(Tous les jours, de 8 h. 30 à 9 h. 55 le matin ainsi que de 4 h. 30 à 7 h. 15 l'après-midi)

4 h. 30—Jacques HELIAN
4 h. 45—ALIBERT
5 h. 00—Johnny HESS
5 h. 15—Lina MARGY
5 h. 30—BOURVIL
6 h. 00—Guy PARIS
6 h. 15—Edith PIAF
6 h. 30—Jacques PILLS
6 h. 45—Jean PATART
7 h. 00—Henry JOSSY

L'HEURE FEMININE

(de midi à 2 h. 30 tous les jours)

Le programme quotidien que chaque ménagère écoute tout en se hâtant à sa besogne.

L'HEURE FAMILIALE

(tous les soirs de 7 h. 15 à 7 h. 30 sauf le samedi et le dimanche)

CET APRES-MIDI

L'Heure Symphonique

au poste CHLP vous apportera de 2 h. 30 à 3 h. 30 une autre réalisation classique de JACQUES BERTRAND A l'affiche cet après-midi:

- 1—OUVERTURE: "Rienzi" de Wagner
Exécutée par les Boston Pops dirigés par Arthur Fiedler
- 2—Suite: "Le Chevalier à la Rose" du compositeur viennois



RICHARD STRAUSS

exécutée par l'orchestre symphonique de Cincinnati dirigé par EUGENE GOOSSENS

Suivez régulièrement l'horaire de C.H.L.P. pour entendre les programmes politiques des différents partis en lice.

MUSIQUE de DANSE

Ce soir, sur les ondes de CHLP les amateurs de musique de danse pourront entendre de 11 h. à 11 h. 30—MONTREAL LA NUIT avec Roland Giguère dans une boîte de nuit de Montréal.
11 h. 30 à minuit—AU CABARET DANSANT avec Phil Harris et son orchestre et la chanteuse Ruth Wallis

Radio-Journal

C.H.L.P. donne tous les jours des bulletins de nouvelles complètes grâce à son affiliation à la Presse Canadienne et à la collaboration du Service des Nouvelles du journal "La Patrie".

6.55 du matin
7.50 du matin
8.55 du matin
9.55 du matin
1.00 après-midi
3.55 après-midi
4.55 après-midi
5.45 après-midi
8.50 du soir
9.55 du soir
minuit

Une autre joyeuse randonnée à été préparée pour vous vers la célèbre...

PLACE PIGALLE

ce soir de 8 h. 30 à 8 h. 55.

Cette courte visite que vous y ferez en compagnie de notre guide dynamique

ANDRE TREICH

vous donnera le plaisir d'entendre

MAURICE CHEVALIER

MARIE JOSE

JEAN SABLON

et l'orchestre entraînant de JO MOUTET

NOUVELLES DE SPORTS!

Deux bulletins sportifs sont entendus tous les jours au poste

C.H.L.P.

Roland Giguère et son

SPORT-ECLAIR

Cet après-midi à 5 h. 55

Ce soir à 10 h. 50

LE SPORT CE SOIR

avec Jerry Trudel

JEUDI

P.M. | CHLP | CKAC | CBF | CFCF | CBM | CJAD | CKVL

6	Carr. de la ch. 15 30 45	Une vedette Dites-moi Forum sports Nv. chez nous	Yvan l'interp. Radio-journal Revue En dinant	Musique Sunnyside Nouvelles Instrumentally	Variétés Nouv. et sports Con. Mon. Ass. BBC	Nouvelles et Ballroom "	Par. chan. fr. Nouv.-Express Sport (6.55)
7	L'Heure fam. 15 30 45	Jacq. Catudal Prog. cons. Parti libéral	Un homme Métropole Duo Fred Barry	Sérénades Pat O'Brien Club 15 Make mine mus.	Troubadours Sweet & swing Wally Wicken Prog. cons.	Nouvelles et Dow Award Sh. Decca features This is story	Par. chan. fr. Nouv. (7.55)
8	Heure grecque 15 30 45	Un soir à Paris Nouveau-Barnabé C. du temps 8.55	Clair fontaine Journalistes au micro	Chuckwagon Les élections Concert	Happy Time John & Judy	Hit of the day Strike the band Ray Bloch Show Time	Chansons populaires Herodine Dow Nouv. (8.55)
9	Baseball 15 30 45	Etoiles de France Parti libéral Piano populaire	Radio-théâtre Ford	Les élections Interlude Concert	Mus. h. Kraft Gisèle & Gable	Or. O. Williams Eberly show Parti libéral	Chp. Benoit Paris swing Nouv. (9.55)
10	" 15 30 45	Suspense Prog. cons. Nouvelles	Radio-journal Prog. cons. Opérette	" Reflections Orchestre	Nouvelles Eventide	Nouv. et orgue Easy Aces Sport R. Beaudry	Paris swing Nouv. et Paris swing
11	Montréal 15 30 45	Nouv. sport Chanteur genre Orchestre	Adagio Orch.	Nouvelles Sérénades aux étoiles	Sportsman's show Nocturne	Nouv. et sports Platter party	Dorsey show Nouv. (11.55)
MINUIT	Nouvelles et fin	Nouv. et orch.	Fin des émis.	Nouv. et fin	Fin	Nouv.	Musique

VENDREDI

A.M.	6	00 15 30 45	Nouvelles (6.05) Eveil Eveil agricole (6.50) Ouvert.	Robinson	Heure réveil	Ouv. Nouvelles La ferme Debut Mont. Pr. Sacré-Coeur	Réveil Nouv. (6.55)		
	7	00 15 30 45	Carrusel Nouvelles (7.05) Eveil Nouv. et sports M. h. Oratoire	Nouvelles et Robinson Nouvelles et Robinson	Nouv. et réveil Musical Nouv. et mus.	Marcel Baulu Nouv. (7.55)			
	8	00 15 30 45	An Sacré-Coeur Carrusel Carr. de la ch. Nouv. (8.55)	Radio-journal Elevations Rhythmes	Morn. News Teat & coffee Matinée Sérénades	Nouvelles Musical Clock (8.55) News			
	9	00 15 30 45	Carr. de la ch. Nouvelles et 730 Bl Légaré Magasin Fl. & chardons	Nouv.-chant Pitt train	Nouv. et chant Breakfast club Fanfare	N. et T. Was Roger Baulu (9.55) Nouv.			
	10	00 15 30 45	An bal Musette Canzone CHLP 1-4-1-6	Sur nos ondes Le titre S.V.P. Dramas Musique	Song shop Ethel & Albert Kate Aitken Dorothy Dix	Nouvelles Ballroom Causerie Song shop	Prix Weston Castell Entrevues (10.55) News		
	11	00 15 30 45	Buffet de gaieté Mét. Votre val. 11.55	Actualités (11.05) Panier Club du disque Mémoires	Two on the aisle Romances	Road to Life Big Sister Your beefs Laura Ltd	Nouvelles et Kate Aitken Valse Round-up	Parade ch. fr. Nouv. (11.55)	
P.M.	12	00 15 30 45	L'Heure féem. Carr. de la ch. Micro-mystère	Nouv. & bon appétit Carr. de la ch. Micro-mystère	Today's the day Nouvelles Today's the day	BBC Tante Lucie La ferme Anne Richard	Nouvelles News quiz Nouv. Anne Richard	Ch. françaises (1.55) Nouv.	
	1	00 15 30 45	Nouvelles et Heure féminine Jean Lalonde	Nouv. et mus. Jean Lalonde	Quelles nouv. Radio-journal Tante Lucie Chansonnettes	Radio-journal Happy gang Stu Davis	Nouv. et Cent. Air Command Nouv. (1.55)	Ch. françaises (1.55) Nouv.	
	2	00 15 30 45	Nouvelles Amours Un peu de tout Révélerie music.	Nouvelles Amours Un peu de tout Révélerie music.	Grande Soeur Maman Jeanne Voyage Chansonnettes	Breakfast in Hollywood Music by Nancy Craig	Nouvelles et Show Time Dorsey show (2.55) News	Ch. françaises (2.55) News	
	3	00 15 30 45	Act. et avec Denise Fleurs de Paris Nouv. (3.55)	Act. et avec Denise Fleurs de Paris Nouv. (3.55)	Chefs-d'œuvre de musique Nouv. (3.55)	2 o'clock caller Ma Perkins Pep. Young R. to Happ.	Life can be Ma Perkins Pep. Young R. to Happ.	Nouv. et Jane & Don Théât. des jeun. Stars sing	For the asking Nouv. (3.55)
	4	00 15 30 45	Kiosque à mus. (4.05) Evé. Soc. Capacitana cœur	Nouvelles (4.05) Evé. Soc. Capacitana cœur	Pour les malad Récital Heure du thé	Tello-Test Guiding light Dr Malone Rosemary	Jack Berch La femme en Récital Voyage	Nouv. et Club 800 Ch. françaises Nouv. (4.55)	Club Alouette Ch. françaises Nouv. (4.55)
	5	00 15 30 45	Carr. de la ch. Chanson de mon cœur Nouv. et sports	Act. et piano Thé dansant Cocktail J. Claude & Cie	Faire-part Chansonnettes J. Claude & Cie	Bunk house Onle Troy	Variétés Histoires Don Messer	Nouvelles Fiesta Ballroom Nouv. (5.55)	Ch. françaises (5.55) Nouv.
	6	00 15 30 45	Carr. de la ch. Dites-moi Forum sports Nouvelles	Une vedette Dites-moi Forum sports Nouvelles	Ivan l'interp. Radio-journal Revue En dinant	Politique Sunny side Nouvelles Instrumentally	Variétés Radio-journal Divertimento BBC	Nouv. et Regal Ball Room Sport (6.55)	Ch. françaises (6.55) Sport
	7	00 15 30 45	Heure familiale Prog. cons. Parti libéral	Jacq. Catudal Marcelle chante Le diable s'en...	Un homme Métropole Rolande & Rbt Peintres de l'ch	Politique Pat O'Brien Club 15 Make mine mus.	Ed. McCurdy Variétés Fanfares	Nouv. et Ball Dow Award Sh. Cavalcade So the story	Ch. françaises (7.55) Nouv.
	8	00 15 30 45	Sets & quadrit. Place Pigalle Nouv. (8.55)	Paris chante Rigolade Ch. du temps 8.55	Conc. estival Récital Parti libéral	Fat man Treasure trail	Concert festival Parti libéral Histoires	Nouvelles Prog. cons. Ray Bloch No holds barred	Chansons populaires & chancos Nouv. (8.55)
	9	00 15 30 45	Baseball Parti libéral Dick Haymes	Théâtre estival Parti libéral Dick Haymes	Montages Chant des Prairies	Théâtre Ford Schooner	Beat the champs Schooner	Phil Vance Dick Haymes Parti libéral	Jeanne Fortier Paris swing
	10	00 15 30 45	Lutte S. Ontario Sport (10.50)	Inner Sanctum Miniature Nouvelles	Nouvelles Chro. littéraire Récital conjoint	Boxing bouts Nouvelles Starlight	Nouvelles Revue Starlight	Nouv. & golf Easy Aces Nouvelles Rendez-vous	Nouv. et (11.55) Nouvelles
	11	00 15 30 45	Montréal la nuit Cabaret dansant	Sports Chanteur genre Orchestre	Adagio Mus. danse	Nouvelles Sérénades aux étoiles	Théâtre Orch. Bogart	N. et Sportsman Platter Party	Dorsey show Nouv. (11.55)
MINUIT	Fin		Nouv. et mus.	Fin	Fin	Nouvelles et fin	Fin	Mustone	

Courtoisie de
la brasserie

C.H.L.P. présentera aux amateurs de baseball de Montréal, les prochaines joutes des Royaux à l'étranger
Ce soir et demain soir de 9 h. à 10 h. 50

DOW

MICHEL NORMANDIN donnera sur nos ondes la description radiophonique des joutes disputées à
JERSEY CITY entre

Royaux de Montréal et Little Giants de Jersey City

avec commentaires anglais après chaque manche par DOUG SMITH.

Institut de traduction

DIFFUSION DE LA LANGUE FRANÇAISE AU CANADA ET MÊME AUX ÉTATS-UNIS

L'Institut de Traduction de l'université de Montréal dont le rayonnement d'action, grâce à ses cours par correspondance, s'étend à plusieurs villes de la province et même des provinces voisines, s'est imposé, en raison de son succès sans cesse grandissant, à l'attention de plusieurs Instituts et Cercles linguistiques de l'étranger.

L'Institut de Traduction fera encore cette année l'échange de diplômés avec la Société pour la Propagation des Langues Étrangères en France représentée au sein même de l'Institut par l'un de ses membres, M. J.-P. Vinay, qui y est chargé du cours de traduction-version. M. Vinay sera aussi, avec M. François Vézina, président de l'Institut, représentant de l'Institut de Traduction, comme traducteur et interprète, au Congrès annuel de la Chambre de Commerce Internationale qui se tiendra, à Québec, au cours de juin.

L'Institut de Traduction de l'Université de Montréal qui possède déjà un centre à Paris, France, où il compte des diplômés, un autre en Pennsylvanie, États-Unis, en créera un nouveau, cette année, à Memramcook, Nouveau-Brunswick.

Mlle GREGOIRE

A la demande des autorités de l'Université Saint-Joseph, N.-B., Mlle Jeanne Grégoire, directrice des cours de l'Institut de Traduction, a accepté d'aller y inaugurer, en juillet prochain, un cours de traduction-version qui sera dispensé d'après la méthode et le programme instaurés à l'Institut de Traduction de l'Université de Montréal, et dont l'efficacité reconnue est garante des succès possibles, dans ce domaine, pour toute personne désireuse de se perfectionner en français et en anglais. Mlle Grégoire est déjà connue des étudiants de l'Université Saint-Joseph; elle y avait, durant l'été 1946, donné une série de cours sur la méthode à suivre dans l'enseignement de la rédaction française aux enfants.

UNIVERSITÉ SAINT-JOSEPH

L'école de pédagogie de l'Université Saint-Joseph qui organise, chaque



Mlle JEANNE GREGOIRE

été, depuis une dizaine d'années, des cours destinés spécialement au personnel enseignant de toute la province du Nouveau-Brunswick en vue, suivant les termes mêmes du R. F., Léopold C.S.C., "de munir l'école acadienne d'un personnel vraiment qualifié pour sa noble et essentielle mission dans les meilleurs intérêts matériels et spirituels du peuple acadien et du Canada tout entier", aura rendu un service inappréciable à l'oeuvre de l'éducation au Nouveau-Brunswick.

Le cours de traduction-version inscrit au programme d'études pour juillet prochain, en vue de préparer les étudiants à un certificat bilingue, contribuera sans

Le coin des BRIDGEURS (Chronique de E.-A. BRIEN)

La façon dont les joueurs en Est et Ouest de cette donne jouèrent leurs cartes dérouta complètement le déclarant, au point qu'il en perdit son contrat.

Donneur: Sud.

Tous vulnérables.

Nord		Est	
♠	7 5 2	♠	V 9 8 4
♥	10 6 5	♥	D V 9
♦	D 5 3	♦	9 6
♣	A R 7 2	♣	V 10 9 6
Ouest		Sud	
♠	D 10 6	♠	A R 3
♥	8 2	♥	A R 7 4 3
♦	A 8 7 4 2	♦	R V 10
♣	D 5 3	♣	8 4

Les déclarations:

Nord et Sud jouèrent le coup à 4-cœurs, bien que la manche à sans atout soit cartes sur table.

Ouest joua contre les principes en entamant, à atout, de la quatrième meilleure d'une couleur commandée par l'as. Ce quatre de carreau fut pris par le dix de Sud et le roi de coeur suivit. Est joua alors la dame de coeur, ce qui rendit Sud très songeur. Il ne pouvait s'éviter de perdre un pique et un carreau; alors, il s'agissait d'éviter la perte de deux levées à atout. La dame étant tombée sous le roi, Sud décida que son flanc gauche avait quatre atouts par le valet et le neuf au début du coup. Alors, en jouant un petit coeur vers le dix du mort, il ne perdrait qu'une levée d'atout. Aussitôt pensé, aussitôt fait. Mais le déclarant fut consterné quand il vit Est prendre le dix du valet et renvoyer un carreau. Ouest fit son as, rejoignit la couleur, Est coupa et le contrat chuta, car Sud perdit deux atouts, un pique et un carreau.

nul doute à une plus grande diffusion de la langue française dans les provinces maritimes. Les premiers traducteurs, formés à l'école de pédagogie de l'Université Saint-Joseph dont l'oeuvre admirable s'est avérée viable autant qu'utile, seront suivis de nombre d'autres dans les années futures et seront les principaux artisans de la survie et du progrès de la langue française en Acadie.

COOPÉRATION INTENSIFIÉE

Au cours de leur quatrième convention annuelle tenue sur le "Québec", les délégués des employés de plusieurs villes du Québec, membres de la Fraternité Canadienne des Employés Civiques ont convenu d'une coopération plus étroite entre leurs locaux.

Le thème de la convention était: "Rendre notre coopération plus efficace". Au cours de son allocution d'ouverture, le président Plante a récapitulé les événements survenus au cours de la dernière année et les difficultés qui ont menacé l'existence même de la Fraternité. Il a fait un appel pressant aux locaux de la F.C.E.C. et aux autres organismes d'employés de ville, afin que l'unité se fasse au conseil des employés civiques, sinon dans les cadres de la Fraternité, au moins par le moyen de cartels ou d'alliances renforçant tous les groupes d'employés de villes, sans égard à leur affiliation syndicale.

Le président André Plante a expliqué aux délégués que cette année, toutes les résolutions réclamant des amendements aux lois ou l'adoption de lois nouvelles seront apportées et discutées à la convention de la Fédération Provinciale du Travail qui doit avoir lieu en fin de semaine prochaine à Granby. Parmi ces résolutions, les deux principales sont les suivantes. D'abord, une résolution réclamant du gouvernement provincial la création d'une "Loi concernant les Départements d'Incendie", comme il en existe déjà en Ontario, Alberta et Saskatchewan. Ces lois réglementant les relations entre les municipalités et leurs employés, sont une protection sur laquelle les pompiers doivent compter pour ne pas être victimes d'abus de la part de certains administrateurs de villes. L'autre consiste en une protestation contre certaines clauses du B.M. 60 qui restreignent dangereusement les droits des employés civiques.

Comme suite de la nouvelle constitution adoptée à la convention, les

délégués n'eurent qu'un président, un secrétaire-trésorier et un agent d'affaires temporaires à élire, le Conseil Exécutif devant être élu par les membres du Comité Consultatif formé de deux représentants de chaque local, lors d'une prochaine réunion. MM. A. Plante, L. Perreault et D. A. Vanasse furent réélus à ces fonctions.

Les Libéraux à la radio

CE SOIR

CKAC — 7 h. 25 à 7 h. 30

M. Roland Beaudry

CHLP — 7 h. 45 à 8 h.

Me Bernard Lebel

CKAC — 8 h. à 8 h. 10

M. Robert Cauchon

CKAC — 9 h. 30 à 9 h. 45

Hon. Gaspard Fauteux, C.R.

CKVL — 11 h. à 11 h. 15

Me Lomer Gouin

CJSO — 8 h. 15 à 8 h. 30

Me Roland Lefrançois

DEMAIN MIDI

CKAC — 12 h. 10 à 12 h. 15

Mme Roger Ouimet

Organisation Libérale

Capture des bagnards évadés



Les premiers de 14 bagnards à être recapturés après qu'ils eurent scié les barreaux du bagne de Moundville, dans la Virginie occidentale, Mike Abelis, à gauche, l'épaule bandée, ainsi que Holly Starcher, posent ici fatigués et affamés après leur capture près de Kowhlan, Ohio. A droite on voit Elmer Tichnell qui, en compagnie d'Everett Ruble, en arrière de lui, était caché sur la berge de la rivière Ohio quand il fut capturé.

Progrès à Montréal-Sud

A une assemblée récente du conseil de ville de Montréal-Sud, tenue sous la présidence de Son Honneur le maire Edouard Richer, le rôle d'évaluation pour 1949 a été homologué avec quelques légères modifications.

Le rôle ainsi homologué montre une valeur imposable de \$2,225,800 et une valeur non imposable d'au delà d'un million.

Le budget de 1949 qui a été adopté au cours de cette même séance, montre un total de revenus de \$81,875.00 et un total de dépenses de \$79,560.00, laissant un surplus de \$2,135.00.

MEME TAUX DE LA TAXE

Tout en prévoyant les paiements des dépenses ordinaires et extraordinaires, le budget de 1949 indique que le taux de la taxe sur la propriété reste le même.

CONVOCAION

GARDE D'HONNEUR DU COEUR IMMACULÉ DE MARIE

La réunion mensuelle de la Garde d'Honneur du Coeur Immaculé de Marie aura lieu dimanche, le 12 juin, à 3 heures, à la chapelle du Bon-Pasteur, 104-est, rue Sherbrooke. Fidèles et associés sont cordialement invités.

Me Georges-H. HÉON

Chef provincial

DU
PARTI
PROGRESSISTE
CONSERVATEUR



traitera le sujet suivant:

"CETTE QUESTION DE RACE ET DE RELIGION"

CE SOIR
10 h. 15 à 10 h. 30

C B F

et le réseau français de Radio-Canada

Parti Progressiste-Conservateur

LE ROYAUME des Femmes

Réponse à TOUS

Élégance de bon aloi

Q.—Ma meilleure amie, charmante jeune fille gaie et pleine d'entrain en compagnie des jeunes gens, est, je le sais, très désagréable pour son entourage, et sa mère souffre particulièrement de son manque de gentillesse, et de son indifférence.

J'essaie de lui faire remarquer ses torts, mais je la sens butée et ne réussis aucunement à la toucher. C'est peut-être que je ne sais pas m'y prendre. Auriez-vous quel conseil à me donner?

MONIQUE

R.—Votre camarade me semble dotée de l'une de ces natures égoïstes dont les dispositions sont souvent préjudiciables à l'amitié, et il va probablement vous falloir user de beaucoup de tact et d'oubli de vous-même si vous désirez parvenir à la rendre plus tendre et sympathique envers les siens.

Comme vous me semblez très jeune, il serait bon vous rappeler que les sermons et les reproches entre amis ne servent généralement à rien, sinon à agacer ceux qui en sont l'objet. De plus, la véritable amitié demande une certaine réciprocité de sentiments d'où l'égoïsme doit être banni.

Pour le moment, il vaudrait mieux, je crois, feindre accepter le caractère de votre camarade tel qu'il est. L'impression d'être par vous comprise et approuvée vous vaudra sa confiance, et c'est alors que votre exemple et votre douceur lui serviront inconsciemment d'exemple.

Q.—Auriez-vous l'obligeance de publier pour moi une recette de marmelade à la rhubarbe et aux fraises?—ELMIRE G.

R.—Vous aimerez peut-être expérimenter la suivante préparation dans laquelle il entre une certaine proportion de pectine. J'y ajoute, une recette de marmelade de rhubarbe et d'ananas qui vous plaira également, j'imagine.

RHUBARBE ET FRAISES:

3 tasses de fraises nettoyées et égouttées, 1-2 tasses de sucre; 1 boîte de pectine de fruit en poudre.

Trancher finement (ne pas piler) environ 1-2 lbs de rhubarbe; écraser parfaitement environ 1 pinte de fraises très mûres. Mélanger le tout et placer dans une casserole. Mesurer le sucre et le mettre de côté; placer sur un feu vif la casserole contenant le mélange de fraises et de rhubarbe ajouter la pectine pulvérisée, et brasser jusqu'à ébullition. Verser tout le sucre à la fois et continuer de brasser en laissant bouillir à gros bouillons durant une minute. Retirer du feu, écumer et verser dans des verres. Recouvrir immédiatement de paraffine. Cette quantité permet d'obtenir environ 7 verres de six onces.

RHUBARBE ET ANANAS: 6 lbs de rhubarbe, 1 ananas, 4 lbs de sucre, 2 citrons. Mode de préparation: laver et couper la rhubarbe, sans la peler. Enlever la pelure de l'ananas et couper en morceaux à peu près de même grosseur que la rhubarbe. Couper les citrons également; l'écorce, en lanières très minces. Ajouter le sucre et laisser reposer toute une nuit. Cuire à feu doux jusqu'à consistance d'une gelée.

Q.—On me dit que la graisse d'ours appliquée en massages capillaires a le bon effet d'activer la croissance de la chevelure. Pouvez-vous m'indiquer où je pourrais me procurer une préparation quelconque à base de cette substance?

B. C.

R.—Vous trouverez facilement ce produit, vendu sous forme d'onguent dans l'une ou l'autre des pharmacies montréalaises; il vous suffira d'en faire la demande.

* Comme préparation domestique, la moëlle de bœuf, fondue, coulée et ajoutée à une certaine proportion (1 c. à dessert,



Manteau de mouton simili-castor. De longueur trois-quarts, il est muni de quatre godets et d'un col "Johnny". Les larges manches se terminent en entonnoir au poignet et peuvent se porter baissées ou relevées. Cette jolie création est un des modèles présentés par la maison Dupuis Frères Ltée, à l'Exposition de fourrures tenue à l'hôtel Windsor, les 7, 8 et 9 juin inclusivement.

Madame Henri Groulx est réélue à la présidence de L'Assistance Maternelle

Sous la présidence d'honneur de Mgr Albert Valois, représentant de l'Archevêché de Montréal, a eu lieu l'assemblée annuelle du Conseil Général de "L'Assistance Maternelle".

CONSEIL REELU

A l'unanimité, les Membres du Conseil Exécutif furent réélus, pour un nouveau terme, ce Conseil se composant de Mmes Henri Groulx, J.-A. Trudeau, J.-A. Lachance, Gabriel Lord, C.-E. Gravel, Ulric Joron et Tancrède Jodoin.

La présidente, Mme Henri Groulx, souhaita la bienvenue aux invités d'honneur et demanda ensuite le compte rendu des rapports de l'année.

Après lecture faite, par la secrétaire, du rapport détaillé et des plus intéressants faisant historique de toutes les activités de l'Œuvre, la trésorière montra, une fois de plus, combien cette œuvre est efficace et nécessaire.

MAGNIFIQUE COOPERATION

Ce travail de relèvement moral et physique devient possible, grâce au dévouement de toutes les personnes

(environ) de rhum et d'huile d'amande douce constitue également un excellent stimulant de la pousse des cheveux. On applique en massages successifs durant quelques jours et l'on fait suivre de shampooings et de rinçages en ajoutant 2 c. à soupe de vinaigre ou de jus de citron à la dernière eau.

Annie

Pour les Gourmets

THON CREMEUX AVEC CHAMPIGNONS

½ livre de champignons;
3 cuil. à soupe de beurre;
4 cuil. à soupe de farine;
2 tasses de lait;
Sel et poivre;
½ livre de thon en conserve;
¼ de tasse de piment doux haché.

Pelez et tranchez les champignons. Faites cuire lentement dans le beurre (2 cuillères à soupe). Faites une sauce blanche avec 3 cuillères à soupe de beurre, la farine et le lait. Salez et poivrez. Ajoutez les champignons cuits, le thon et le piment haché. Servez avec des pois verts sur rôties ou dans des coquilles de pâte.

BOULETTES

1 tasse de n'importe quel poisson;
2 tasses de pommes de terre en dés;
Saïndoux;
1 cuillerée à thé de beurre;
Sel et poivre;
1 oeuf battu.

Faites bouillir ensemble poisson et pommes de terre. Egouttez, réduisez en purée. Ajoutez beurre, sel et poivre. Laissez un peu refroidir, ajoutez l'oeuf. Moulez en boulettes et mettez dans le panier à friture à 390° F. 1 minute, puis égouttez sur papier.

Les femmes et la politique

FORT-WILLIAM, 9. (par Jacques Trépanier, envoyé spécial de la "Patrie") — "Les femmes sont plus actives qu'elles ne l'ont jamais été dans le domaine de la politique aujourd'hui", a déclaré, hier soir, Mme George Drew, ajoutant: "Elles comprennent mieux que les hommes lorsque mon mari parle de sa grande confiance en l'avenir de ce pays, lorsqu'il dit que c'est le devoir du gouvernement de réaliser de grands projets pour ouvrir des carrières à la jeunesse".

Mme Drew disait ces mots dans une causerie de quinze minutes qu'elle a prononcée en français et en anglais, sur le réseau national de Radio-Canada.

"Nous, les femmes, nous voulons des mesures de sécurité qui assureront à nos enfants la santé du corps et de l'esprit, afin qu'ils puissent être formés à embrasser des carrières qui les conduiront vers ces horizons lointains de notre grand pays".

Mme Drew a déclaré qu'au cours de cette tournée de cinq semaines à travers le pays, elle a

Fantaisies crochétées



711



PATRON No 711— Pour orner les meubles de votre salle à dîner, rien de plus indiqué que ces jolies et délicates fantaisies de dentelle. Vous pourrez également les utiliser comme sous-plats ou chemin de table. Offrez-les enfin à vos amies et voyez combien votre travail sera apprécié.

Le PATRON No 711 comprend une large fantaisie de 18 pouces confectionnée avec un fil de coton no 30; une petite fantaisie de 18 pouces; les indications nécessaires au succès du travail.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie", envoyez la somme de 30 cents par patron, taxe comprise, en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et numéro du patron désiré. Adressez le tout à: Bureau des modes, la "Patrie", Montréal.

constaté qu'il y a des Canadiens et seulement des Canadiens au Canada. "Ils ne pensent pas tous pareillement et ils ne voteront naturellement pas tous pareillement. Mais ces différences d'opinion sont la plus claire évidence d'un grand lien d'unité".

Mme Drew a encouragé toutes les femmes à voter, car le lendemain de l'élection, il sera trop tard pour y penser. Elle demande aux femmes de voter selon leur jugement et leur conscience.

L'ART DE BIEN S'HABILLER

Pour la tenue habillée



PORTEZ

Ne sortez pas sans un chapeau.

Complétez votre toilette en revêtant une coiffure choisie.

Mondanités

Exposition

L'ouverture officielle de l'exposition annuelle des travaux des élèves de l'école des Beaux-Arts aura lieu ce soir à neuf heures à l'Ecole.

Paratte-Marsan

Lundi matin, à neuf heures, en l'église Saint-Marc de Rosemont, avait lieu le mariage de Mlle Claire Marsan, fille de M. et de Mme Henri Marsan, avec M. Léon-Marcel Paratte, O.D., fils de M. Henri Paratte, décédé et de Mme J.-M. Charbonneau. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le R. P. Edouard Gilbert, oncle du marié, et pendant la messe, MM. Joseph Audet et Paul Mireault exécutèrent le programme de chant. Des fleurs d'été et des palmiers décoraient le chœur et la nef. M. Marsan accompagnait sa fille et M. Charbonneau était le témoin de son beau-fils. La mariée portait une robe d'organza brodée blanc, recouvrant un fourreau de taffetas, un voile de tulle illusion maintenu sous un béguin drapé et une gerbe d'oeillets blancs. M. Paul Marsan, frère de la mariée, et M. Guy Brault plaçaient les invités. Mme Marsan, mère de la mariée, portait une robe de crêpe français aigue-marine, style Directoire, un chapeau de paille suisse coiffée d'oeuf, des accessoires d'antiloop noire, une cape d'écureuil de Russie et des orchidées à l'épaule. Mme Charbonneau, mère



M. et Mme Gilles BELEC (Lisette Garand), mariés récemment en l'église Saint-Jean Damascène.

(Photo L. Alain)

du marié, portait une robe de crêpe-faille chamois, aux lignes drapées, un chapeau de milan de même teinte, rehaussé d'une aigrette et de fleurs, des accessoires bruns et des roses Johanna-Hill au corsage. Après une réception, les mariés prirent l'avion pour un voyage à New-York, Manchester et Boston. Pour voyager, la mariée portait un costume de lainage rose, un manteau de suédine marine, un chapeau de feutre garni de boutons de roses et des accessoires marine.

Germain-Duchesneau

A l'église Ste-Cécile, samedi le 4 juin à 8 heures, a été béni le mariage de Mlle Laurette Duchesneau, fille de M. et de Mme Philippe Duchesneau, avec M. Louis Germain, fils de M. et de Mme Charles Germain. La mariée portait une robe de satin blanc et un bouquet de lys. Après une réception à l'hôtel Pennsylvania, les mariés partirent en voyage pour Québec et le Saguenay.

Fiançailles

A Vancouver, ont eu lieu, dernièrement, les fiançailles de Mlle Louisa-May-Joyce Harrison, fille de M. et de Mme G.-H. Harrison, de Cooksville, Ont., à M. John MacConnal, fils de M. et de Mme J.-H. MacConnal. Le mariage aura lieu le 16 juillet, en la Knox United Church, et le révérend G.-H. Hamilton officiera. Mme G. Marshall sera dame d'honneur, Mme C.-S. Harvey et Mlle Betty Hilton, demoiselles d'honneur. M. Charles Longway sera garçon d'honneur.

Prochains mariages

M. et Mme Benjamin Stanford L'Espérance font part du mariage de leur fille, Pauline, avec M. Louis Philippe Parizeau, fils de M. et de Mme Donat Parizeau. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le lundi 27 juin, à sept heures, en l'église St-Stanislas de Kostka.

On annonce pour le jeudi 7 juillet, à dix heures, en l'église Notre-Dame des Neiges, le mariage de Mlle Suzanne Marquette, fille de M. E.-R. Marquette, décédé, et de Mme Marquette, de Côte-des-Neiges, avec M. Paul Deguire, L. Ph., fils de M. et de Mme Georges-H. Deguire, de Ville Mont-Royal.

Mme Emile Bissonnette fait part du mariage de sa fille, Thérèse, (Minou) avec M. J.-Arthur-René Numainville, fils de M. et de Mme Napoléon Numainville. La bénédiction nuptiale leur sera donnée dans l'intimité, le jeudi 30 juin, à neuf heures, en l'église St-Ambroise.

Le 25 juin, à dix heures, en la chapelle de la Basilique Saint-Jacques, aura lieu le mariage de Mlle Jeanne Marion, fille de M. et de Mme Philippe Marion, de Montréal, avec M. Fernand Bessette, Ing. P., fils de M. et de Mme Arthur Bessette.

Dans la plus stricte intimité, en la chapelle de Laval-sur-le-Lac, le samedi 11 juin, à dix heures, M. l'abbé Jean Côté bénira le mariage de Mlle Micheline Dion, fille de M. et de Mme John Dion, d'Outremont, avec M. Lorne-M. Lefebvre, fils de M. et de Mme Paul-E. Lefebvre, de Notre-Dame de Grâce.

Shaughnessy-Chambers

Le samedi 18 juin, à quatre heures, au Congress-Hall de l'église Saint-Patrice, aura lieu le mariage de Mlle Margot Chambers, fille de M. et de Mme W.-D. Chambers, avec M. Thomas-Bradford Shaughnessy, fils du capitaine l'hon. Alfred Shaughnessy, décédé, et de lady Legh, de Londres. Mlle Anne Bond sera dame d'honneur et la comtesse Diana de Kimberley, sœur du marié, et Mme Donald-H. Drennan, demoiselles d'honneur. M. Ruston-B. Lamb sera le garçon d'honneur, MM. Robert-E. Morrow, Guy Drummond, le Dr H.-A.-G.



M. et Mme Robert DECARY (Jacqueline Laplante), dont le mariage a été célébré ces jours derniers en la chapelle Notre-Dame de Lourdes.

(Photo L. Alain)

Duncan ainsi que M. Egan Chambers placeront les invités.

Réceptions

A l'occasion du prochain mariage de Mlle Rita Lussier avec M. René Labrèche, plusieurs réceptions ont été offertes. Le 4 mai, Mlle Magdeleine Lépine donnait un shower d'articles divers; Mme J. Louis Bélanger et Mlle Pauline Lussier ont reçu à l'heure du thé, le jeudi 26 mai; Mlle Hélène Murray recevait en fin d'après-midi, le 29 mai, et Mme Mario Léonard offrait un thé également le 1er juin. Il y eut shower d'ustensiles de cuisine organisé par Mmes A.-Jean Handfield et Albert-J. Labrèche, au Manoir des Oliviers, le 7 juin. Mme Pierre Bernier recevra aujourd'hui.

Miles Bonnie Shea et Louise Décarie ont reçu à l'heure du thé, dimanche dernier, chez Mme Anatole Décarie, en l'honneur de Mlle Yolande Trudelle, à l'occasion de son prochain mariage. Mmes Georges Trudelle, J. S. Vallée et Paul Beaudoin servaient les glaces.

Déplacements

Le très hon. juge et Mme Thibaut Rinfret sont retournés à Ottawa, après un court séjour à Montréal.

Mlle Margot Trudeau est revenue de la Pointe-au-Pic où elle a passé quelques jours, l'invitée de Mlle Guillemette de Lorimier.

M. et Mme Jean Contat ainsi que M. et Mme Guy Vadboncoeur, sont revenus d'une croisière au Saguenay, à bord du "Québec".

M. et Mme Henri Clément, de Québec, qui voyagent actuellement en Europe, sont rentrés à Paris, après un séjour en Suisse et en Italie.

Mme Roland-R. Cartier est retournée à North-Riding, Mass., après un séjour de plusieurs semaines en ville chez ses parents, M. et Mme J. O. Larivière. Le Dr Cartier, qui a passé la fin de semaine à Montréal, l'accompagnait.

M. et Mme Hugh Hanson sont partis hier pour Banff et autres villes de la côte du Pacifique.

MM. Jean Levert et Marcel Desmarais, de Montréal, sont en vacances dans les régions du Saint-Maurice et de La Violette.

QUEBEC

Mmes Guy Bourbeau et Emile Pelletier reçoivent à un shower de verres aujourd'hui, en l'honneur de Mlle Mimi Audet, à l'occasion de son prochain mariage.

Mardi matin, à neuf heures, en l'église de Beauport, M. l'abbé Roméo Bélanger, oncle du marié, bénissait le mariage de Thérèse, fille de M. Arthur Rainville, et de Mme Rainville, décédée, de Beauport-Est, avec M. Christophe Bélanger, fils de M. et de Mme Raoul Bélanger, de Beauport. Le chœur était décoré de fleurs de la saison et des boucles de tulle marquaient les bancs réservés aux invités. Pendant la messe, célébrée par M. l'abbé Marcel Rainville, cousin de la mariée, Mlle Madeleine Langevin et M. Raymond Bergeron exécutèrent un programme de musique religieuse; M. Claude Lavoie touchait l'orgue.

La mariée, accompagnée de son père, portait une robe de faille blanche, au corsage uni et dont la jupe ornée de volants superposés formait traîne. Son voile de tulle illusion était retenu par une torsade de faille et de tulle; elle portait un collier de perles, cadeau du marié, et tenait un livre d'heures recouvert de gardenias et de muguet. Après la réception qui eut lieu au Kent-House, les mariés partirent pour New-York et Atlantic City. Pour voyager, madame Bélanger portait un costume mais en gabardine anglaise, un chapeau du même ton, un manteau demi-long brun havane et des accessoires de même teinte.

OTTAWA

L'ambassadeur du Chili, le général Arnaldo Carrasco, est rentré de Toronto mercredi où il a assisté à la Foire internationale du commerce.

Le capitaine sir Robert Stirling-Hamilton et lady Stirling-Hamilton recevaient mercredi en l'honneur de trois visiteurs du Royaume-Uni, le capitaine E. Pelle, le commodore E. Hollandy et le commodore E. Rater, qui passent quelque temps à Ottawa.

LA VIE AU GRAND AIR

PENSION DU PIN

Plage — chaloupe — pêche
Endroit idéal pour vacances.
GEORGES GINGRAS, prop.
LAC L'ACHIGAN,
Tél.: Shawbridge 608-23

VILLA DES CEDRES

Magnifique plage de sable
Partir sous les cèdres
Réservations:
Mme Deschamps, prop.
LAC L'ACHIGAN
Tél.: Shawbridge 608-66

PENSION

BAUDART

ENDROIT DE REPOS

Chambre et pension de première classe.
Plage de sable magnifique, chaloupe,
pêche, excursions. Confort moderne,
électricité, eau courante.
LAC LABELLE, Tél.: 608-11

HÔTEL CHARTIER

EXCELLENTE CUISINE

CANOTAGE — DANSE — GRILL

37 chambres avec eau courante
Informations: écrire ou téléphoner
STE-MARGUERITE Lac Masson Tél. 17



Lake Side View Lodge

LAC L'ACHIGAN

Endroit idéal de vacances — Chaloupes —
Bon chez-soi.

AURELE CALVE, prop. Tél. 609-8-1-3



HOTEL BELMONT

Situé en face du lac Masson

A 100 pieds de la plage

L'ENDROIT IDEAL POUR

VOS VACANCES

TOUS LES SPORTS D'ETE

Demandez notre dépliant

RESERVEZ DES MAINTENANT

Ste-Marguerite du Lac Masson

GILLES GAUTHIER, prop. Tél. 2



Sun Valley FARM

VAL MORIN, QUÉ.

Villégiature pittoresque, près Ste-Adèle,
route des Laurentides. Superbe PISCINE.
DE NATATION. Centre d'équitation
intéressant, pièces en forêt, instructeur.
Chambres confortables, cuisine excel-
lente, atmosphère amicale. Idéal pour
vacances reposantes. Licencié. Ecrire
directement ou téléphoner Ste-Adèle
3072, ou à Montréal appeler soir
ATLANTIC 3973.

DE REPUTATION MONDIALE

AUSABLE CHASM

Une coupe profonde dans la terre,
par la force de la Nature bien
avant l'aurore de l'histoire. Un
arrêt qu'il faut faire durant les
voyages de vacances. Un mille et
demi de beauté et de grandeur
inoubliables, porté par un petit
bateau qui vous promène à tra-
vers les rapides.

Sur la route des Adirondacks à 15 milles
de Plattsburgh, sur
la grande route No 9,
U.S.

Argent canadien
accepté au pair.
Ecrivez pour le pam-
phlet gratuit.

AUSABLE
CHASM CO.
Ausable Chasm
N.-Y.

Café et magasins de cadeaux à l'entrée

LES PATRONS DE LA "PATRIE"



4518

PATRON No 4518 — Cette robe, de coupe simple et juvénile aura beaucoup de vogue à l'été. Boutonnée à l'avant, la seule garniture consiste en un délicat appliqué de broderie blanche au corsage et sur la jupe. Confectionnez-la sans tarder, vous serez si heureuse de la revêtir prochainement.

LE PATRON No 4518 est offert dans les tailles 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48. La taille 36 ans requiert 3 7-8 vgs d'un tissu de 35 pouces. 1-2 vgs de tissu contrastant.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie", envoyez la somme de 30 cents par patron, taxe comprise, en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et numéro du patron désiré. Adressez le tout à: Bureau des modes, la "Patrie", Montréal.

Soirée d'astronomie à Ville Lasalle

Si vis pacem...



Un groupe de cadets de l'école St-Nazaire de Ville-Lasalle se presse autour du télescope de Mlle Gwen-da HALL, qui prêtait son concours, hier soir, à la séance publique d'observation astronomique organisée par la Société Royale d'Astronomie de concert avec la Commission scolaire de Ville Lasalle. Au centre, quelques-uns des membres de la Société Royale d'Astronomie, qui répon-daient aux questions du public pendant les observations. Celui qui manie la lunette est M. Edgar

Guilmont, un des directeurs du centre français de la Société. Les autres sont MM. Rioux et Asselin. En bas, les principaux personnages qui assistaient à la manifestation. Ce sont, rangée d'en avant, de gauche à droite, le frère Théobald, le frère Adelphe, M. J.-D. Ducharme, inspecteur d'écoles, M. Emile Vézina, principale de l'école St-Nazaire, le père Hervé Ménard, O.M.I., curé de la paroisse St-Nazaire, M. Edgar Guilmont, de la Société Royale d'Astronomie, M. B.-T. Clément,

commissaire d'écoles, le frère Robert, docteur en Sciences de l'Université de Lille, professeur au Mt-St-Louis et astronome fameux, qui a prononcé au cours de la soirée une causerie sur l'immensité de l'univers, et le frère Sylvain, de l'Académie Piché. Deuxième rangée: M. Roland Audette, M. Gérard Cardinal, M. Armand Hébert, M. René Naubert, Mlle Frances Kineskey, M. Aristide Gervais, Mlle Thérèse Bourbonnais, M. Paul Laplante et M. L. Boucher.



L'un des pays qui croient encore au vieux adage latin "Si tu veux la paix, prépare la guerre" est la Suisse, une contrée paisible qui a réussi à rester neutre durant deux guerres mondiales parce qu'elle était préparée à se défendre. Chaque Suisse devient soldat à sa majorité (18 ans) et il le reste jusqu'à l'âge de 60 ans. Au début, il reçoit un entraînement fondamental de 17 semaines, après quoi il revient chaque année pour se maintenir en forme. Il garde sa carabine, ses munitions et son uniforme chez lui. Les trois photos ci-dessus ont été prises durant de récentes manœuvres. En haut, le colonel FRICK, commandant de l'armée et instructeur en chef (à gauche), converse avec le colonel MONTEFORT, commandant de la première division. Au centre, un détachement gravissant une pente abrupte avec un cheval qui tire du matériel lourd. En bas, un mitrailleur défendant une passe. Une poignée d'hommes peut contenir une armée à quelques-unes de ces passes.

Les Nations Unies et le Droit International



Char: e du développement et de la codification du droit international qui régit les rapports entre nations, la Commission du droit international des Nations Unies tient actuellement sa première session à Lake Success (New-York). Ci-dessus quelques-uns des membres de la Commission: de gauche à droite, M. Vladimir Koretsky (URSS), M. Manley Hudson (Etats-Unis), président de la Commission, Sir Bengal Rau (Inde) et M. Alberto Amado (Brésil).

Récoltes menacées par la sécheresse



La sécheresse qui sévit en Ontario menace dangereusement les récoltes. Malgré que l'est de la province a bénéficié d'une légère pluie, le reste de la province per-

dra probablement des milliers de dollars si la sécheresse continue. L'un des endroits les plus fortement atteints est Oakville. A l'instar de Mme Russell Cum-



land et de sa fille Marcia (à droite), d'autres ont dû se servir d'eau de réserve pour arroser. Ils doivent transporter cette eau des puits avec des chaudières. L'hydro d'Oakville fut obligée de ces-

L'entraînement d'été



La Brigade canadienne-française est à l'entraînement au camp Valcartier. Le brigadier GUY GAUVREAU, assis à gauche, a rendu visite au camp. Il est accompagné des trois commandants d'unité: lt-col. F.-L. CARON, DSO, régiment de Châteauguay; lt-col. J.-P. LUPIN, E.D., régiment de Maisonneuve et lt-col. Paul LANGLAIS, Fusiliers Mont-Royal. (Photo Armée canadienne)

80 villes atteintes par la grève



Pendant que 500,000 personnes de 80 villes et villages du Massachusetts sont temporairement privées de moyens de transport par suite de la grève de chauffeurs d'autobus, des piqueteurs montent la garde devant le garage du Eastern Massachusetts Street Railway, à Lynn, Mass. Un appel du gouverneur de l'Etat demandant aux chauffeurs de retarder la grève n'a pas été écouté. Les chauffeurs demandent une augmentation de 15 sous de l'heure.

Huit personnes lui doivent la vie



Huit personnes sont encore bien fillette éveillée deux de ses frères lieux, mais en vêtements de nuit, vivantes grâce à la présence d'es-et une sœur qui reposaient dans On ignore la cause de l'incendie, prit et à la promptitude dont a leurs lits et les conduisit au rez-On n'utilisait aucun poêle et il ne a fait preuve Ethel Dawson, 15 ans, de-chaussée de la demeure où elle se trouvait aucun fil conducteur (ci-dessus), lorsqu'un incendie se éveilla à leur tour ses parents. d'électricité dans la partie de la bâ-déclara à la demeure de M. et Mme Tous les membres de la famille et tisse où les flammes prirent nais-William Dawson, à Orono, Ont. La trois invités purent quitter la sance.

Course avec la polio



Donna RICHARDSON, quatre ans, la première enfant américaine à souffrir de la paralysie infantile en Allemagne occupée, est ici photographiée sur une civière après qu'on l'eut débarquée d'un avion

à la suite d'une envolée de 4,000 milles jusqu'au Massachusetts, aux Etats-Unis. A gauche se trouve son père, le capitaine Donald RICHARDSON, de Danver, Mass., arrivé quelques heures plus tôt dans un appareil de l'Aviation, et

qui reconforte son enfant. La petite Donna était accompagnée, durant la traversée aérienne, par sa mère et son frère cadet. Les Richardson rejoignent les forces d'occupation en Allemagne en 1948.

THÉÂTRE Cinéma MUSIQUE

"Deux Nigauds Aviateurs" à l'affiche du Champlain

"Deux Nigauds Aviateurs", version française de "Keep Flying", comédie musicale mettant en vedette les compères Bud Abbott et Lou Costello, prendra l'affiche samedi au cinéma Champlain.

Cette réalisation burlesque d'Arthur Lubin comporte cependant d'importantes scènes d'aviation tournées au camp d'instruction de Carl Aerle en Ontario, sous la direction des conseillers techniques, le Major Robert L. Scott Jr. et le Lieutenant David L. Jones. Bud Abbott et Lou Costello et Martha Raye sont secondés par Carol Bruce, William Cargan, Dick Foran, Charles Lang, Truman Bradley, Loring Smith.

Ce film fait partie de la production de guerre des Et-U. et vante les mérites de l'aviation militaire américaine. Son intérêt actuel est d'être interprété par le couple burlesque Abbott-Costello, ainsi que Martha Raye, fantaisiste-chanteuse dont l'entrain extraordinaire fut particulièrement remarqué dans "Hellzapoppin" et qui sera goûté également ici.

A L'ELECTRA

De temps à autre, Hollywood nous donne un film dont les per-

sonnages sont si bien adaptés au physique et au caractère des interprètes que les rôles semblent avoir été écrits expressément pour eux. Tel est le cas du "Dahlia Bleu", qui prendra l'affiche au cinéma Electra samedi.

Les vedettes sont Alan Ladd, Veronica Lake et William Bendix, secondés par Howard de Silva, Doris Dowling et Tom Powers. En vérité, Raymond Chandler, le populaire auteur de romans policiers, a écrit là une histoire pour convenir aux artistes mentionnés. La distribution a été choisie d'abord, et le scénario a été écrit après. Comme résultat, "Le Dahlia Bleu" est un des films les plus dramatiques que l'on puisse voir.

Le titre ne doit pas faire prévoir une exposition de fleurs ou une histoire d'horticulture. Il s'agit d'un excellent film de mystère et de meurtre et la poésie que pourrait évoquer une fleur n'y trouve aucunement place. Le peu de sentiment qu'on trouve lie Alan Ladd et Veronica Lake, mais le scénario est basé sur une histoire de vengeance, conduite avec rapidité et où la tension ne diminue jamais.

Au Forum

L'"AQUA PARADE": SPECTACLE GRANDIOSE

Le spectacle de l'"Aqua Parade", que l'on peut voir au Forum depuis mardi soir, se recommande surtout par ses excellents numéros de vaudeville. C'est un spectacle de deux heures et demie qui présente Buster Crabbe, qui nous permet de voir à l'oeuvre les meilleurs champions du monde à la nage et au plongeon, mais surtout un excellent spectacle de vaudeville.

Ainsi les danseurs Stuart Morgan, trois hommes qui se lancent une femme les uns aux autres avec une désinvolture et pourtant une précision parfaite, s'affirment un quatuor d'acrobates de grand talent. De même les biens connus Renald et Rudy, athlètes d'une extraordinaire puissance et d'une rare maîtrise, accomplissent au ralenti de véritables exploits acrobatiques.

Dans un genre différent, le vaudevilliste réputé Al Gordon, dont les chiens savants font toujours et exactement le contraire de ce qu'il

leur commande, remporte un beau succès. Il n'est pas le seul à faire rire les spectateurs cependant. Le comédien Stuby Kruger, à qui Buster Crabbe donne d'excellentes leçons de nage et de plongeon, est très amusant par sa façon, pour le moins pittoresque, de mettre en pratique les conseils de son professeur.

Le spectacle comprend aussi quelques numéros d'ensemble, donnés par de très jolies nageuses, dont un est particulièrement soigné. Il s'agit de celui qui se passe "Dans un Jardin" aquatique et qui se termine par des effets phosphorescents de toutes les couleurs. On remarque de plus un solo exécuté par Elbert Root, gracieuse nageuse, dont le corps semble en caoutchouc tellement il est souple. Enfin, il y a les plongeurs, dont la vedette est incontestablement la jolie championne olympique Vicki Draves.

Tout le spectacle est mené rondement, sous des réflecteurs multicolores et au son d'une musique entraînante. Les jeunes filles, nageuses ou danseuses, sont charmantes et portent de ravissants costumes de bain ou de scène. Ce qui n'est pas sans ajouter au plaisir des spectateurs.



Bud ABBOTT et Lou COSTELLO dans une scène du film "DEUX NIGAUDS AVIATEURS", prenant l'affiche du Champlain, samedi.



Une scène du film "Dahlia Bleu", dont les vedettes sont Alan LADD, Veronica LAKE et William BENDIX. Le film prendra l'affiche de l'Electra, samedi.

Calendrier des Amis de l'Art

Evénements artistiques: Au Plateau, le 9 juin à 8 h. 30, Concours de Chant organisé par le Club Social de Montréal. Les artistes invités, Arthur Leblanc violoniste et Régiane Cardinal soprano. — Billeto à prix spécial sur présentation de la carte de membre à la Maison Ed. Archambault. — Au Forum, le 11 juin en matinée, Aqua Parade. — Au théâtre des Compagnons, le 19 juin en matinée, à 2 h. 15, revue enfantine, "Quand les enfants s'en mêlent".

Expositions: Durant tout le mois de juin, au Musée des Arts, 1279 ouest rue Sherbrooke, exposition de peinture française de Manet à Matisse. — Au Pensionnat d'Hotelaga, jusqu'au 12, travaux des élèves, peintures, dessins et cuirs. — A l'Arts Club, rue Victoria, jusqu'au 12 juin, exposition d'art graphique. Au Studio A. Salette Engr., 1297 rue St-Denis, jusqu'au 10, exposition de dessins commerciaux, peinture artistique et photographie, travaux des élèves.

Aux parents et professeurs: — Suggestion pour récompense de fin d'année. Jusqu'au 11 juin, on peut consulter au Secrétariat de l'Association, la liste des Albums de Musique classique enregistrée par Vox sur disques, incassables mis à la disposition des membres Amis de l'Art pour un prix exceptionnellement bas. Pour tous renseignements, on est prié de s'adresser au Secrétariat, 3815 Calixa-Lavallée, Tel. PH 1119.

Seconde visite du "Lady Nelson"

Le "Lady Nelson", navire commandant de la flotte des Antilles de la Canadian National Steamships, est arrivé dans notre port pour la seconde fois cette année. Il transportait des passagers et une cargaison de produits antillais.

Parmi les passagers à bord l'on remarquait M. Thomas L. Moffat, président du conseil d'administration de la compagnie Moffat's Ltd., l'une des plus importantes compagnies d'exportation de poêles électriques du Commonwealth britannique. Après un court séjour dans la métropole M. Moffat, qui est âgé de 86 ans, retournera à Weston, Ont., ville où il habite. Une dizaine de passagers avaient emprunté le "Lady Nelson" à Boston pour faire la croisière Boston-Montréal de 41-2 jours.

Le navire transportait une cargaison de rhum, mélasse, cacao, sucre et coco. Il quittera Montréal le 22 juin pour son prochain voyage à destination des Bermudes, de la Barbade, Trinidad et la Guinée anglaise et prendre à bord des passagers pour Boston.

Trois bambins sont victimes d'accidents

Jean-Pierre Maheu, six ans, 5838, avenue du Parc, a été heurté par un tramway du circuit Bleury, peu avant 6 h. hier soir, alors qu'il traversait la chaussée en face du domicile de ses pa-

rents. Le bambin fut transporté d'urgence à Ste-Justine. Il souffre d'un traumatisme crânien.

Richard De Tori, aussi âgé de six ans, 4695b, rue St-Dominique, a fait une chute, hier soir, d'un deuxième étage au domicile de ses parents. Il souffre d'une commotion cérébrale et est présentement en observation à l'hôpital Ste-Justine, où on le transporta à la suite de l'accident.

Robert Labelle, trois ans, 83, boulevard Taschereau, à Pont-Viau, a été renversé par un camion, hier, près de la demeure de ses parents. Il fut subsequmment transporté à Ste-Justine où les médecins constatèrent qu'il a l'avant-bras et la jambe gauche fracturés.

Muet!



Le Dr MORRIS FISHBEIN, pendant 37 ans l'écrivain médical le plus en vue des Etats-Unis et le rédacteur des publications de l'American Medical Association, vient d'être relevé de ses fonctions. Cette décision, prise au congrès annuel des directeurs de l'association à Atlantic City, N.J., a surpris la majorité des médecins, même s'il avait provoqué plus d'une controverse par ses écrits et ses discours. Les directeurs lui ont défendu de parler en leur nom sans leur consentement et ils ont particulièrement signalé les "sujets discutables". Fishbein s'était fait le principal interprète des adeptes de l'assurance-santé non obligatoire chez les médecins américains.

Stadium des ROYAUX
rues Delorimier et Ontario
10 JOURS — 11 au 19 JUIN

Deux fois par jour
3.00 et 8.30 p.m.
SUR TRIPLE PISTE

Cirque de la Police

300 figurants — 50 numéros
Sous les auspices de l'A.A.A. de la Police de Montréal.
Entrée générale en soirée: \$1.00
enfants: 50c; sièges réservés: \$1.50, loges \$2.00. En matinée: \$1.00, loges \$2.00.

L'HORAIRE DU FILM

LOEW'S. — "Enchantment", 10.00, 12.30, 2.40, 5.00, 7.20, 9.40.

PALACE. — "Command Decision", 10.00, 12.15, 2.35, 4.55, 7.15, 9.35.

CAPITOL. — "Northwest Mounted Police", 10.00, 12.15, 2.30, 4.45, 7.00, 9.15.

PRINCESS. — "Force of Evil", 10.15, 12.35, 3.00, 5.20, 7.40, 10.05.

IMPERIAL. — "Boston Blackie in Chinese Venture", 11.20, 1.45, 4.15, 6.40, 9.05; dimanche: 1.35, 6.30, 9.00. "Shockproof", 10.00, 12.25, 2.50, 5.15, 7.40, 10.10; dimanche: 12.10, 2.40, 5.10, 7.40, 10.05.

ORPHEUM. — "Champion" 10.00, 12.20, 2.40, 5.00, 7.20, 9.40.

CINEMA DE PARIS. — "Les Amoureux", 11.00, 1.35, 4.10, 6.45, 9.20.

ELECTRA. — "Les Assassins sont parmi nous", 1.05, 3.10, 5.25, 7.35, 9.50.

BEAUBIEN. — "Sealed Verdict" 12.29, 4.14, 7.59; "Red River", 2.00, 5.45, 9.30.

ST-DENIS. — "Antoine et Antoinette", 12.40, 3.50, 6.40, 10.00; "Cécile est morte", 2.05, 5.20, 8.40.

CHAMPLAIN. — "Le Chant du Missouri", 12.45, 2.35, 4.45, 6.55, 9.05.

PRINCESS

A L'AFFICHE
JOHN GARFIELD dans
"FORCE OF EVIL"

LOEWS

A L'AFFICHE
"ENCHANTMENT"
avec David NIVEN • Teresa Wright

CAPITOL

A L'AFFICHE
"North West Mounted Police"
en technicolor

IMPERIAL

A L'AFFICHE
"SHOCK PROOF"
— Aussi —
"BOSTON BLACKIE'S
CHINESE VENTURE"

ORPHEUM

A L'AFFICHE
"CHAMPION"
— Aussi —
"SEAL ISLAND"

PALACE

A L'AFFICHE
Clark GABLE • Walter PIDGEON.
Van JOHNSON • Brian DONLEVY
dans
"COMMAND DECISION"

GAYETY

LA TRES BELLE

JESSICA ROGERS
8 AUTRES BONS NUMEROS

A L'AFFICHE "LE CHANT DU MISSOURI"

CHAMPLAIN
Ste-Catherine Est et Papineau. FA. 1685

"LES ASSASSINS SONT
PARMI NOUS"

ELECTRA

ST-DENIS

"ANTOINETTE ET ANTOINETTE"
— Aussi —
"CECILE EST MORTE"

Le meilleur spectacle
en ville!

CETTE SEMAINE!

HAL FISHER

Comédien unique
et la jolle

LAURA

au piano

Plus

JANE ABEL

5'8" de personnalité
et de chansons

AIR CLIMATISE
RES.: PL. 8000



ROCKHEAD'S

Paradise Cafe



présente
tous les soirs

★ **JOHNNY GARDNER**

M.C.

le favori de
Montréal et
une troupe
d'étoiles

y compris

★ **EDWARD MATTHEWS**

étoile de
danseurs concédés "Porky and Bess"

SANDRA FIELD

dans une exotique sensationnelle

LORD CARESSER

Fameux chanteur "Calypso"

SEELEY BROS. et son
orchestre

3 spectacles par soir
Licence complète
C.L.Q.

1252 St-Antoine. PL. 1994

Une voix sensationnelle

KOLLIN VAN SMYTHE

"He brings to his act a polish
and smoothness which only a
man of his experience could
demonstrate."

Harold Whitehead
THE GAZETTE



★
Directement
d'une
tourné
européenne
triumphale.
Etoile de
"BEGGAR'S
HOLIDAY"
"Casablanca"
"Showboat".
Etc.

★
Deux spectacles par soir dans
la grande salle à dîner

8.30 P.M. — 10.30 P.M.

Aucun frais de couvert

★

Représentation continue
chaque soir dans le
**SALON ROUGE
COCKTAIL LOUNGE**

Joseph Lemay à l'orgue
durant l'heure du lunch
et du dîner, quotidien-
nement.

Lunch complet à partir
de \$1.00

Dîner à partir de \$1.50

CLOVER
Cafe

LIQUEURS
BIERE
et VIN

Restaurant

2204 Ste-Catherine O.
en face du Forum.

Réservations: WI. 1559

Bachelière



Mlle **DOROTHY JEANNE FARRINGTON**, de Shelbourne Towers, Côte-des-Neiges, Montréal, qui vient de recevoir son baccalauréat ès-arts du "New Jersey College for Women". Mlle Farrington est la fille de M. et de Mme Roswell W. Farrington et est diplômée du Westwood High School, de Westwood, N.-J. Elle est bachelière en psychologie et a aussi suivi des cours d'espagnol au même collège.

A la mémoire de nos pompiers décédés

Les cérémonies annuelles, en mémoire de nos pompiers disparus, auront lieu cette année mardi, le 14 juin, et comme l'an dernier, la première cérémonie consistera en un sermon et la décoration des tombes au cimetière "Mount-Royal", à 9 h. a.m.

A 10 h. a.m., une grand-messe sera célébrée à la grotte du cimetière Notre-Dame des Neiges, suivie d'un sermon et de la décoration des tombes. Tous les parents et les amis des pompiers décédés sont invités à assister à ces cérémonies. On est prié de prendre note qu'en cas de mauvais temps, les cérémonies sont remises au lendemain, aux heures indiquées.

L'entreprise privée a fait du Canada un pays prospère

ST-ANDRE-SUR-MER, 9 — "Ceux qui croient en l'entreprise privée devraient dire à leurs concitoyens pourquoi ils y croient, puis faire tout en leur pouvoir pour maintenir les conditions qui permettent à la libre entreprise de prospérer et d'assurer le bien-être du peuple". C'est par ces paroles que M. W. A. Mather, président du Pacifique Canadien, a commencé son allocution, quand il a porté la parole aux délégués du congrès de l'Association des Manufacturiers Canadiens, qui se déroule ici, à l'hôtel Algonquin. Il a déclaré sa foi en l'entreprise privée, qui a fait du Canada une nation prospère, au standard de vie très élevé et il a

condamnés les idéologies erronées qui amèneraient la destruction du genre de vie que nous menons au Canada, si on appliquait leurs principes.

M. Mather a tenu à préciser, toutefois, qu'il ne condamnait pas les mesures de législation sociale qui ont pour but de promouvoir l'éducation et la santé publiques et qui assurent protection et sécurité aux infortunés et aux vieillards.

"Grâce à l'entreprise privée, a-t-il continué, des individus, ou groupes d'individus, organisés en compagnies, peuvent tirer le meilleur parti qui, soit des ressources naturelles, du travail et du capital en fournissant des produits et des services destinés à combler les besoins du peuple. Avec la libre économie, le consommateur est "patron". Il est libre de dépenser ses dollars là où ils lui rapporteront le plus.

Déclarant que l'on était en train d'élaborer des plans pour livrer bataille à l'entreprise privée, M.

5 étoiles en vedette



★ **RANDY SYMONETTE**

célèbre chanteur et M.C.

★ **Carlton & Karrol**

numéro musical et variétés

★ **Will Wright**

jongleur sensationnel

★ **Gus "Belle-Isle"**

ET SON QUATUOR

mettant en vedette

★ **Henry Scott**

chanteur à la voix d'or

deux spectacles par soir
PAS DE FRAIS DE COUVERT
DELICIEUX REPAS
A TOUTES HEURES
Permis complet de la C.L.Q.

Tous les soirs, au

**CAFÉ
BLUE
SKY**

65 ouest, rue Ste-Catherine

(en face du théâtre Gayety)

Rés.: Tél.: HA. 6832

Toujours le meilleur spectacle en ville!

MAINTENANT
EN VEDETTE

NOUS SOMMES FIERS DE PRESENTER

LES CELEBRES

★ **GALLI SISTERS**

renommées à la scène, à l'écran et à la radio

et autres venant directement de N.-Y.

Tous les
mercredis
soirs:
FIESTA NIGHT

Au programme:
des danseurs des
studios Arthur Murray
Exhibitions, participation de
l'assistance, cours gratuits et
concours de rumba.
AVIS — Nous sommes heureux d'ac-
cueillir les femmes (seules) à notre
spectacle du dîner 8-10 P.M.

Esquire
LA. 6700
HA. 5466
1224 RUE STANLEY
Air conditionné

Mather a ajouté que le Pacifique Canadien était l'une des entreprises désignées pour la "nationalisation", si les auteurs des plans en question en venaient à prendre la direction des affaires nationa-

les. Mais les chemins de fer ne peuvent relever le défi d'un transport accru que s'ils perçoivent des revenus suffisants pour qu'ils soient en mesure de moderniser leur matériel.

TOUS
LES SOIRS



★ **JERRY BERGEN**

Comédien haut comme
une pomme

★ **LINDA BISHOP**

Ravissante chanteuse

★ **JACK et JUNE BLAIR**

Danseurs à claquettes

★ **MARILYN ROSS**

L'élégance en chanson

★ **Dennis et Thompson**

L'amour en chanson

2 SPECTACLES PAR SOIR

Marcel DORE et son orchestre

★
Jimmie KING et son quatuor

★

PAS DE FRAIS DE COUVERT

OUVERT LE DIMANCHE

1424 RUE PEEL

Face à l'hôtel Mont Royal
MARQUETTE 8975



Présente la

SCINTILLANTE

CHANTEUSE-ETOILE SOCIALITE

★ **ANNE
FRANCINE**



Née dans une famille de descendance française, elle chante avec une égale aisance en français et en anglais. Mademoiselle Francine a fait son apparition dans les cafés de Paris les plus réputés de Paris, entre autres "Le Café des Ambassadeurs", le "Ciro", et le "Monseigneur". Elle obtint un éclatant succès à la chambre Persane et au Verreilles.

Deux spectacles tous les soirs à

9 h. 30 et à 11 h. 30

Frais de couvert \$1.00

Pas de minimum

★
GEORGE KENT

fantaisiste moderne au
piano de 8 h. 30 p.m.
Jusqu'à la fermeture.

★

HÔTEL RITZ-CARLTON

Réservations: PL. 4212

Les Royaux commencent un long voyage à Jersey City ce soir

Les Royaux sont partis hier soir pour un voyage au cours duquel ils joueront 17 parties, visitant Jersey City, Baltimore, Newark et Syracuse avant de revenir au Stade pour un séjour prolongé, le 23 juin prochain. La randonnée commencera par un programme double avec les Giants de Jersey City ce soir.

Les Royaux pourront gagner du terrain sur les meneurs, s'ils s'assurent les honneurs de la série à Jersey City. Les Giants n'ont plus qu'une avance d'une partie sur Buffalo, et Toronto suit à 2½ parties des meneurs, ayant devancés les Royaux par une victoire sur Newark hier. Les Royaux, qui sont en quatrième position, ne sont qu'à trois parties des Giants, et la lutte entre les quatre clubs devrait être chaudement contestée dans les prochaines semaines.

Sam Naron le vétéran receveur qui a aidé Clarence Podbielan lorsque celui-ci a lancé une partie d'un coup sûr contre Syracuse mardi soir, est parti avec le club hier, mais il ne jouera plus avec les Royaux.

Naron retournera à son poste dans le "bull-pen" des Dodgers de Brooklyn. Si les Royaux avaient gardé Naron, ils auraient eu 22 joueurs dans leur alignement, un de plus que la limite permise, au retour de Steve Lembo.

Lembo a rapporté hier que sa coupure à la main gauche est guérie suffisamment pour lui permettre de retourner au jeu samedi au plus tard.

Naron avait de la difficulté à marcher après la partie de mardi soir. C'était sa première joute complète en plusieurs saisons.

Charlie Thompson, le jeune receveur qui avait été envoyé à New

York et il sera derrière le marbre pour les deux parties contre les Giants ce soir. Clay Hopper a déclaré avant le départ du club qu'il ne s'inquiète pas au sujet de ses receveurs.

"Lembo reviendra au jeu samedi, et tout ira bien de ce côté, a dit Hopper. Mes problèmes au champ intérieur n'existent plus, mais les lanceurs continuent d'être un point d'interrogation. Podbielan a été sensationnel mardi, et si lui et Bankhead peuvent gagner régulièrement, nous pourrions recommencer à parler de championnat".

Don Newcombe fait parler de lui dans les journaux de New York depuis sa victoire 4-1 sur Pittsburgh II a perdu son blanchissage lorsqu'il a fait un mauvais lancer à la huitième manche.

Hier, Jimmy Powers du Daily News l'a comparé à Dizzy Dean et à Bob Feller aux premières années de celui-ci, remarquant que la courbe rapide de Newcombe ressemble à celle de Feller. Powers ajoute que les Dodgers gagneront le championnat facilement si Newcombe continue de se montrer effectif.

Johnny Van Cuyk et Charlie Loyn lanceront pour les Royaux ce soir à Jersey City, et Bankhead ira au monticule demain.

Bailey, Bamberger, Bowman se distinguent avec J.-City

Si les Petits Giants de Jersey City ont connu tant de succès depuis le début de la saison dans la ligue Internationale et occupent aujourd'hui la première position, ils le doivent en grande partie aux solides lanceurs, Bailey, Bamberger et Bowman qui ont compilé un total de 19 victoires contre seulement six défaites jusqu'ici cette saison.

ASSOCIATION AMÉRICAINE

	G.	P.	P.C.	Diff.
Louisville	100	131	100	2-8 12 1
Milwaukee	112	001	001	0-6 5 1
Alexander, McDermott (9) et Scherbarth				
Robinson (7); Studener, Roy (5); Triner (10) et Burris.				
Columbus	010	000	0-2	7 9
Kansas City	001	000	0-1	3 1
Shanley et Fusselman; Madison et Drescher.				
Columbus	001	033	000	-7 8 3
Kansas City	014	000	000	-5 11 2
Deal, Crimian (3) et Rapp; Hiller, Groth (2), Tote (6), Hinrichs (6) et Hook.				
Indianapolis	200	000	000	-2 4 1
Minneapolis	000	010	014	-6 10 0
Johnson, Queen (9), Pearson (9) et Gans; Ayres et Yvars.				
Toledo	000	020	020	-4 7 3
St-Paul	000	000	002	-1 4 0
Lynch et Mandarski; Himes, Griffith et Anderson.				

	G.	P.	P.C.	Diff.
Saint-Paul	31	18	633	—
Indianapolis	32	19	627	—
Milwaukee	28	20	583	3½
Minneapolis	27	22	551	5
Columbus	22	28	440	10½
Toledo	20	28	417	11½
Kansas City	19	32	373	14

LIGUE AMÉRICAINE

	G.	P.	P.C.	Diff.
Washington	000	010	200	-3 7 9
Cleveland	004	220	000	-8 9 1
Calvert, Welteroth (3), Weik (7) et Evans; Lemon et Hegan. Lanceur perdant: Calvert. Coups de circuit: Lemon, Kozar et Gordon.				
Boston	000	200	000	-2 11 0
Saint-Louis	001	002	200	-5 11 0
Tolson, Johnson (7) et Batts; Gayer et Lollar. Lanceur perdant: Tolson.				
Philadelphie	000	311	000	-5 5 0
Chicago	200	000	000	-2 6 1
Reiner et Rosar; Pieretti, Pierce (5) et Tipton.				
New York	100	000	100	00-2
Detroit	110	000	000	01-3
Byrne et Berra; Truck et Swift.				

Le record du Jersey-City jusqu'ici est de 28 victoires et 16 défaites, joute d'hier non comprise. C'est dire que sans les 19 victoires des trois artilleurs plus haut mentionnés les Petits Giants auraient un piètre record de neuf victoires et 10 défaites.

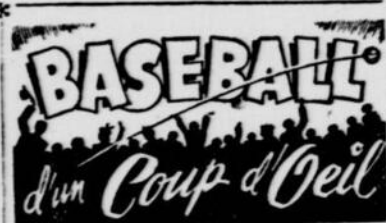
L'an dernier, le Jersey-City fut incapable de sortir de la deuxième division du classement. Bailey, Bamberger et Bowman ne furent pas fameux. Cette année le tout a changé à la grande satisfaction du pilote Joe Becker.

Wes Bailey a débuté sur le bon pied cette année et déjà égale son record de victoires de l'an dernier. Il possède maintenant sept victoires et n'a subi que trois défaites, comparées à 11 l'an dernier.

Bailey manquait de contrôle et était incapable de lancer de la bonne façon avec des coureurs sur le sentier. Becker a corrigé ces deux petits défauts et Bailey est aujourd'hui un lanceur gagnant.

George Bamberger est également en condition cette année. L'an dernier Bamberger a remporté seulement deux victoires contre autant de défaites. Cette année il a déjà six victoires à son crédit contre une défaite et deux de ses victoires furent remportées par blanchissage.

Roger Bowman, le seul gaucher du trio, a joué sous les ordres de Becker l'an dernier avec le club Sioux de la ligue Western, de classe A. Dans ses 50 premières manches cette saison Bowman a retiré 43 frappeurs au bâton. Il a alloué seulement 18 buts sur balles.



HIER

Ligue Internationale :

Toronto 9, Newark 2.
Buffalo 11, Jersey City 8.
Rochester 8, Baltimore 4.

Ligue Nationale :

Brooklyn 3, Chicago 1.
St-Louis 2, New York 0.
Philadelphie 2, Pittsburgh 0.

Ligue Américaine :

Philadelphie 5, Chicago 2.
St-Louis 5, Boston 2.
Cleveland 8, Washington 3.

AUJOURD'HUI

Ligue Internationale :

Montréal à Jersey City (soir).
Toronto à Baltimore (soir).
Buffalo à Syracuse (soir).
Rochester à Newark (soir).

Ligue Nationale :

Cincinnati à Boston.
Chicago à Brooklyn.
St-Louis à New York.
Pittsburgh à Philadelphie.

Ligue Américaine :

Philadelphie à Chicago.
Boston à St-Louis.
New York à Détroit.
(Seules joutes au programme).

CLASSEMENTS

Ligue Internationale :

	G.	P.	P.C.	Diff.
Jersey City	28	17	622	—
Buffalo	26	17	605	1
Toronto	28	22	560	2½
Montréal	24	19	558	3
Rochester	24	26	480	6½
Baltimore	18	28	391	10½
Newark	16	25	390	10
Syracuse	17	27	386	10½

Ligue Nationale :

	G.	P.	P.C.	Diff.
Brooklyn	28	20	583	—
St-Louis	26	19	578	½
Boston	27	20	574	½
New York	26	22	542	2
Philadelphie	25	23	521	3
Cincinnati	22	26	458	6
Chicago	17	28	378	9½
Pittsburgh	17	30	362	10½

Ligue Américaine :

	G.	P.	P.C.	Diff.
New York	30	15	667	—
Détroit	27	21	563	4½
Philadelphie	26	23	531	6
Washington	25	23	521	6½
Boston	23	22	511	7
Cleveland	22	22	500	7½
Chicago	21	26	447	10
St-Louis	13	35	271	18½

Ligue Provinciale :

	G.	P.	P.C.	Diff.
Drummondville	17	4	810	—
St-Jean	14	8	636	3
Farnham	8	11	421	7½
Granby	10	12	455	7½
Sherbrooke	7	13	350	9½
St-Hyacinthe	7	15	318	10

LIGUE INTERNATIONALE

	G.	P.	P.C.	Diff.
Buffalo	051	020	300	-11 7 2
Jersey-City	500	001	110	-8 10 2
Batteries: Silverman, Hooper (2), Hausmann (7), Aloha (8) et Tabacheck; Bowman, Smith (2), Tomasic (5), Hanson (8) et Westrum. Lanceur gagnant: Hooper; lanceur perdant: Smith. Coups de circuit: Westrum, DeMars.				
Toronto	101	113	011	-9 11 0
Newark	000	001	010	-2 5 0
Batteries: Church et Wagner; Hood, Schaeffer (8) et Heslet. Lanceur perdant: Hood. Coups de circuit: Goliath et Novikoff.				
Rochester	401	010	200	-8 14 2
Baltimore	001	000	300	-4 5 3
Batteries: Boyer, Ridd (6) et Bucha; Maldovan, Wittig (8) et Mancuso. Lanceur gagnant: Boyer; lanceur perdant: Maldovan. Coups de circuit: Mancuso et Merkowicz.				
(Seules joutes à l'affiche).				

Westrum cogne un circuit avec les buts remplis mais J.-C. perd

Si Léo Durocher a besoin d'un frappeur qui est à son meilleur lorsque les buts sont remplis, il n'a qu'à aller en chercher un à Jersey City. Wes Westrum, le receveur des petits Giants, a cogné son cinquième coup de circuit avec les buts remplis cette saison, et son 14ème de l'année, hier soir contre Buffalo, établissant ainsi un nouveau record.

L'exploit de Westrum n'a tout de même pu empêcher les Bisons de Buffalo de battre les Giants 11-8 et s'approcher à une partie seulement de la première position dans la ligue Internationale.

Westrum a frappé son coup à la première manche, mais les Bisons ont exécuté un ralliement de cinq points à la seconde, et ils n'ont jamais été devancés par la suite.

Bob Hooper a reçu le crédit de la victoire et Ford Smith a subi la

défaite dans une partie qui a vu huit lanceurs distribuer pas moins de 23 buts sur balles.

Les Maple Leafs de Toronto ont battu les Bears de Newark pour la cinquième fois en six parties, 9-2, passant ainsi en troisième place, à deux parties et demie des meneurs, et avec une avance d'une demi-partie sur Montréal. Cette défaite est la 12ème des Bears dans leurs 15 dernières parties.

Bubba Church a lancé toute la partie pour les Leafs, accordant cinq coups sûrs, pour remporter sa cinquième victoire. Wally Hood a commencé la partie pour les Bears, et il a été malmené avant de quitter le monticule à la huitième.

Mike Goliath a frappé un coup de circuit pour les Leafs à la cinquième manche et Lou Novikoff a réussi le même exploit pour les Bears à la huitième.

Les Red Wings de Rochester ont déclenché une attaque de 14 coups sûrs contre trois lanceurs pour battre les Orioles de Baltimore 8-4. Cloyd Boyer a tenu les Orioles à cinq coups et il a retiré 12 frappeurs au bâton. Frank Mancuso a réussi un circuit pour Baltimore, Ed Mierkowiec, avec un circuit et un simple, et Russ Derry, avec trois simples, ont conduit l'attaque des Red Wings.



WES WESTRUM

La réinstallation des joueurs suspendus affecte le plus le Drummondville de la Provinciale

DRUMMONDVILLE, 9. — La nouvelle à l'effet que le Haut Commissaire du baseball A. B. Chandler venait de réinstaller dans le baseball organisé tous les joueurs suspendus pour avoir évolué dans la ligue du Mexique, a été reçue calmement à Drummondville où cinq joueurs avaient trouvé refuge au début de la saison. Ces cinq joueurs sont: Max Lanier, Sal Maglie, Danny Gardella, Roy Zimmerman et le gérant Stan Bréard.

"Lorsque nous avons engagé ces joueurs," a déclaré M. Grady, président des Cubs, "nous étions au courant de leur statut avec le baseball organisé, et nous les avons pris parce que nous croyions qu'ils pouvaient continuer leur carrière librement dans le baseball tout en étant utiles à notre club."

"Les Cubs de Drummondville sont une organisation sans profit, appuyée par les industries, la ville et les hommes d'affaires de la place, dans le but de donner à la population une récréation attrayante et saine et, à cause de cela, nous recevons du public le support le plus entier," continue le président des Cubs.

"Nous ne nous considérons pas en lutte avec le baseball organisé," ajoute M. Grady. "Mais nous croyons que Drummondville a le droit de choisir les joueurs de baseball qui lui plaisent; et c'est ce que nous avons fait."

"La décision de Chandler est interprétée ici de deux façons," dit le président des Cubs de Drummondville: 1o Comme une tentative pour porter atteinte à la Ligue Provinciale, puisqu'elle survient juste un mois après l'ouverture de la saison; 2o Comme une tactique habile pour éluder une poursuite en dommages dont l'issue est encore incertaine, et pour faire renoncer les dix-huit joueurs mentionnés à toutes revendications possibles.

"Les joueurs qui ont été bannis du baseball organisé, pour être allés jouer dans la ligue du Mexique, jouent encore tous au baseball, gagnent leur vie avec leur sport favori, ont l'avantage de jouer pour qui

ils veulent, de jouer l'hiver comme l'été. Il est possible que, dans certains cas, il y ait eu perte financière temporaire, mais il nous semble certain qu'il serait plus qu'imprudent de retourner sous le fouet, après en avoir bravé les coups de loin."

"A tout événement," continue M. Grady, "la direction des Cubs est d'opinion qu'il n'y a pas lieu de s'alarmer de la situation. Nos joueurs, qui sont concernés par cette décision, ne semblent pas très pressés de retourner à une organisation qu'ils ont quittée librement, dont le but est de nature exclusivement financière, où leur liberté individuelle est supprimée, et qui les a tenus à l'écart tant qu'elle a eu l'espoir de les voir revenir en rampant."

En terminant, le président des Cubs de Drummondville ajoute cette phrase bien significative: "Notre expérience, et celle des autres clubs de la ligue Provinciale, est qu'il est toujours possible d'organiser un bon club de baseball, avec la finance nécessaire; et que lorsqu'une source de recrutement se ferme à la ligue Provinciale, il s'en ouvre immédiatement une autre pour la remplacer."

Loisirs Saint-Alphonse

Le club de baseball Bantam des Loisirs Saint-Alphonse d'Yvesville fera son ouverture officielle le 19 juin. Le départ pour la parade au terrain où aura lieu la joute, se fera du Monastère, 610 est, rue Crémazie, sous la direction du R. P. Gagnon.

St-Louis et Boston restent sur les talons des Dodgers

Nelson Potter, le lanceur que Connie Mack a "congédié" l'an dernier, est de nouveau en train d'aider les Braves de Boston dans la course au championnat de la ligue Nationale. Potter a remporté cinq victoires depuis le début de la saison, et c'est mieux que l'as des Braves, Johnny Sain, n'a accompli. Si les Braves avaient perdu ces cinq parties, ils seraient loin des meneurs, au lieu d'être à une demi-partie des Dodgers de Brooklyn.

Les Braves ont dû jouer 15 manches pour battre les Reds de Cincinnati 8-7—hier soir, et c'est Potter qui a reçu le crédit de la victoire. Potter a remplacé Johnny Sain à la sixième manche, après que celui-ci eut alloué 13 des 21 coups sûrs des Reds, et il n'a alloué qu'un point par la suite.

Les Braves ont finalement réussi à briser l'égalité à la 15ème, lorsque Jim Russell a frappé un coup simple avec les buts remplis.

Les Dodgers ont conservé leur avance d'une demi-partie en première place en battant les Cubs de Chicago 3-1. Rex Barney a tenu les Cubs à deux coups sûrs, réussissant sa première partie complète de la saison.

Jackie Robinson a conduit l'attaque contre Bob Muncie, qui en était à ses débuts avec les Cubs après avoir été acheté de Pittsburgh lundi. Jackie a cogné un trois-but et un simple, faisant compter deux des trois points des Dodgers.

Les Cardinals de St-Louis ont continué leur brillante poussée, remportant leur 14ème victoire en 16 parties, 2-0, aux dépens des Giants de New York. Gerry Staley a lancé sa première partie complète et il n'a alloué que trois coups sûrs, infligeant aux Giants leur deuxième blanchissage consécutif.

Les joueurs à boni des Phillies de Philadelphie se sont donné la main pour battre Pittsburgh 2-0. Stan Hollmig a frappé son deuxième circuit en autant de jours, après un but sur balles à Del Ennis à la sixième manche, et Robin Roberts a tenu les Pirates à six coups sûrs, s'assurant sa sixième victoire de la saison.

Les Tigers de Détroit ont réduit à 4 1-2 parties l'avance des Yankees de New-York en tête de l'Américaine en battant les Yankees pour la deuxième fois de suite, 3-2, en 11 manches.

Le manque de contrôle de Tommy Byrne a donné la victoire aux Tigers. Byrne, qui a distribué 13 buts sur balles au cours de la joute, a "passé" trois frappeurs de suite à la onzième, après quoi Vic



Jackie ROBINSON

Wert a frappé un simple pour donner son huitième triomphe à Virgil Trucks.

Trucks n'a alloué que trois coups sûrs et il a retiré six frappeurs au bâton, portant son total pour la saison à 67. Les Tigers n'ont réussi que quatre coups contre Byrne.

Bob Lemon, qui avait été envoyé aux douches à la quatrième manche mardi soir, est revenu au monticule hier pour combattre les Sénateurs de Washington 8-3. Lemon a aidé la cause des Indiens en frappant son premier circuit de la saison.

Les Athlétiques de Philadelphie ont disposé des White Sox de Chicago, pour passer en troisième place. Alex Kellner a remporté son septième triomphe, accordant six coups sûrs après un début chanceux.

Les Browns de St-Louis ont défait les Red Sox de Boston 5-2. C'est la troisième victoire consécutive des Browns, et la sixième défaite des Red Sox en neuf parties depuis le début de leur voyage dans l'Ouest.

Ned Garver a alloué 11 coups sûrs espacés aux Red Sox, et les Browns ont groupé efficacement les 11 coups qu'ils ont réussis contre Joe Dobson.

LIGUE NATIONALE

Chicago	000 010 000—1 2 1
Brooklyn	101 001 00x—3 8 1
Muncie et A. Walker; Barney et Edwards.	
Pittsburgh	000 000 000—0 6 1
Philadelphie	000 002 00x—2 4 1
Bonham, Casey (8) et McCullough; Roberts et Seminick.	
St-Louis	101 001 000—2 7 4
New-York	000 000 000—0 3 0
Staley et Rice; Kossio, Behrman (9) et Livingston, Cooper (8).	
(16 manches)	
Cincinnati	200 022 100 000 000 9—7 21 2
Boston	001 000 000 000 000 1—8 12 2
Raffensberger, Weinzier (12), Gumbert (7), Furusich (10), Kraut (11), Fox (15) et Mueller; Sain, Potter (6) et Masi; Salkeid (13).	

Ligue Montréal Jr

Voici le résultat des joutes disputées dans la ligue Montréal Junior de l'A.P.E.A.:

A St-Vincent-de-Paul—Le Champêtre a subi sa première défaite de la saison aux mains des "Cyclones" par 5 à 3. Guilbault lança superbement en limitant le Champêtre à 2 coups sûrs. Hotte et Thorvald se distinguèrent au bâton.

Champêtre . . . 020 001 0—3 2 2
Cyclones S.V.P. 020 003 x—5 5 4

Malo et Duceppe; Guilbault et Bélanger.

A Valleyfield — Les locaux remportèrent la victoire au score de 7 à 3 sur le St-Rédempteur. Loiseau des visiteurs retira 14 frappeurs au bâton mais le manque de support de ses coéquipiers le priva d'une victoire. Leduc cogna un trois-but.

St-Rédempteur 010 101 0—3 8 6
Valleyfield . . . 021 400 x—7 7 1

A Loiseau et Maher; Paul Loiseau et Breton.

A St-Rédempteur — Valleyfield a subi une défaite au compte de 10 à 5. Carpentier fut solide dans les moments critiques. Bougie et Gibeau se distinguèrent au bâton pour les visiteurs.

Valleyfield . . . 201 000 200—5 12 2
St-Rédempteur . . . 000 224 20x—10 15 3

Théorêt et Breton; Robillard, Carpentier et Maher.

A Champêtre — Ce fut un véritable régal pour les frappeurs des deux clubs qui réussirent un total de 35 coups sûrs. Les locaux remportèrent la victoire sur Beauharnois au compte de 18 à 15. Duceppe réussit 5 hits sur 5. Morency, Monière, Janneau et Leboeuf en obtinrent 4 sur 5. Pontbriand et Morency cognèrent chacun 1 coup d circuit. Néron joua superbement au premier but.

Théorêt et Breton; Robillard, Carpentier et Maher.

A Champêtre — Ce fut un véritable régal pour les frappeurs des deux clubs qui réussirent un total de 35 coups sûrs. Les locaux remportèrent la victoire sur Beauharnois au compte de 18 à 15. Duceppe réussit 5 hits sur 5. Morency, Monière, Janneau et Leboeuf en obtinrent 4 sur 5. Pontbriand et Morency cognèrent chacun 1 coup d circuit. Néron joua superbement au premier but.

Théorêt et Breton; Robillard, Carpentier et Maher.

A Champêtre — Ce fut un véritable régal pour les frappeurs des deux clubs qui réussirent un total de 35 coups sûrs. Les locaux remportèrent la victoire sur Beauharnois au compte de 18 à 15. Duceppe réussit 5 hits sur 5. Morency, Monière, Janneau et Leboeuf en obtinrent 4 sur 5. Pontbriand et Morency cognèrent chacun 1 coup d circuit. Néron joua superbement au premier but.

Théorêt et Breton; Robillard, Carpentier et Maher.

A Champêtre — Ce fut un véritable régal pour les frappeurs des deux clubs qui réussirent un total de 35 coups sûrs. Les locaux remportèrent la victoire sur Beauharnois au compte de 18 à 15. Duceppe réussit 5 hits sur 5. Morency, Monière, Janneau et Leboeuf en obtinrent 4 sur 5. Pontbriand et Morency cognèrent chacun 1 coup d circuit. Néron joua superbement au premier but.

Théorêt et Breton; Robillard, Carpentier et Maher.

A Champêtre — Ce fut un véritable régal pour les frappeurs des deux clubs qui réussirent un total de 35 coups sûrs. Les locaux remportèrent la victoire sur Beauharnois au compte de 18 à 15. Duceppe réussit 5 hits sur 5. Morency, Monière, Janneau et Leboeuf en obtinrent 4 sur 5. Pontbriand et Morency cognèrent chacun 1 coup d circuit. Néron joua superbement au premier but.

Théorêt et Breton; Robillard, Carpentier et Maher.

A Champêtre — Ce fut un véritable régal pour les frappeurs des deux clubs qui réussirent un total de 35 coups sûrs. Les locaux remportèrent la victoire sur Beauharnois au compte de 18 à 15. Duceppe réussit 5 hits sur 5. Morency, Monière, Janneau et Leboeuf en obtinrent 4 sur 5. Pontbriand et Morency cognèrent chacun 1 coup d circuit. Néron joua superbement au premier but.

Théorêt et Breton; Robillard, Carpentier et Maher.

LIGUE PROVINCIALE

Roland Gladu permet à son club de battre St-Jean; beaux débuts de Corriden; nouveaux arbitres

Johnny Corriden, ancien joueur des Royals de Montréal de la ligue Internationale, a connu de beaux débuts dans la ligue Provinciale hier alors qu'il a frappé trois coups sûrs en plus de se signaler sur la défensive, mais cela n'a pas suffi aux Braves de St-Jean qui ont subi une défaite de 2 à 1 contre les Athlétiques de Sherbrooke. Dans les autres parties disputées dans le circuit Molini hier, Granby a battu Farnham, 5 à 3, tandis que Drummondville a triomphé du St-Hyacinthe, 6 à 2.

A St-Jean, les Braves ont frappé dix fois en lieu sûr, contre sept fois pour leurs rivaux, mais les Athlétiques se sont montrés plus opportunistes pour ainsi s'assurer la victoire. Le lanceur Bobeck a été le lanceur perdant, tandis que Brandt a reçu le crédit du gain. Le joueur-gérant Roland Gladu a été la vedette de son club en faisant compter les deux points, avec un double. Sherbrooke a profité de deux erreurs des Braves pour permettre à Brandt de remporter sa deuxième victoire de la saison.

Les Red Sox de Granby ont compté trois fois à la dernière manche pour l'emporter sur Farnham, 5 à 3. Jean-Paul Tétrault a bien espacé neuf coups sûrs aux Pirates pour remporter la victoire. Krakowski a bien lancé pour les perdants en accordant que cinq coups sûrs. Bud Kimball a frappé un coup de circuit avec un coureur sur les sentiers pour les vainqueurs tandis que Wilson et Atkins du Farnham ont également frappé pour le circuit.

Les Cubs de Drummondville ont augmenté leur avance en première place en remportant leur dix-septième victoire de la saison. Les Cubs ont compté cinq points dès la première manche pour s'assurer le gain. Les deux clubs ont frappé huit coups sûrs chacun, alors que Vargas a eu raison de Washburn au monticule. Paul Martin et Frier

ont dirigé l'offensive des Saints tandis que Perez et Muminick ont brillé pour les Cubs.

Albert Molini, président de la ligue Provinciale a annoncé hier soir qu'il avait engagé deux arbitres américains. Il s'agit d'Howard Halpern, qui a arbitré dans ce circuit l'an dernier et William Koval. Ces deux arbitres ont officié dans la Georgia State League depuis le début de la présente saison. Ils remplaceront Toe Blake, qui a démissionné et Bill Turner, qui est retenu à Asbestos à cause de la grève. Les autres arbitres du circuit sont: Charley Larente, Bob Boyer, Desjardins, Georges Gravel, Arthur Prince, Hutchison, Uley et Zigger.

Dans la ligue Provinciale, ce soir, le Granby jouera à Farnham; le St-Hyacinthe visitera le Drummondville et le Sherbrooke sera opposé au St-Jean.

Granby . . . 000 200 003—5 5 1
Farnham . . . 010 000 110—3 9 0

Hétrault et Manetz; Krakowski et Napier.

Sherbrooke . . . 000 001 010—2 7 1
Saint-Jean . . . 000 000 100—1 10 2

Brandt et Thomas; Bobeck et Valois.

St-Hyacinthe . . . 100 000 001—2 8 1
Drumville . . . 500 000 10x—6 8 1

Washburn et Frier; Vargas et Troupe.

Salaire minimum de \$5,000 pour les joueurs réinstallés

CINCINNATI, 9. — Le Commissaire du baseball, A. B. Chandler, a déclaré hier que les clubs des ligues majeures devraient offrir un salaire minimum de \$5,000 aux joueurs, suspendus pour avoir évolué dans la ligue du Mexique, qui ont été réinstallés ces jours derniers. Chandler a ajouté que ces joueurs seraient inclus dans la limite de 25 joueurs accordés à chaque club après avoir joué leur première partie.

Cette directive du commissaire, clarifiant le statut des joueurs réinstallés, qui tentent de recouvrer leurs anciennes positions dans le baseball, a aussi fait savoir que les joueurs pourraient demeurer avec le club pendant 30 jours avant d'être inclus dans la limite des joueurs ou jusqu'à ce qu'ils participent à une partie régulière de la ligue. Auparavant, Chandler avait informé les propriétaires que la limite des joueurs serait suspendue indéfiniment.

Dès qu'ils auront pris part à leur première partie, les joueurs devront être inclus dans la limite des 25 joueurs ou renvoyés.

L'ordre de Chandler prévoit que le retour de ces joueurs devrait être gouverné par le règlement No 16 des ligues majeures au sujet des joueurs qui se sont retirés volontairement ou qui sont inéligibles, y ajoutant toutefois la clause que leur salaire commencerait automatiquement dès leur retour avec leurs anciens clubs.

Le statut au point de vue de salaire des 18 joueurs réinstallés durant leur période d'essai avec leurs anciens clubs avait été en doute depuis que Chandler ordonna que leur suspension de cinq ans soit levée, samedi dernier.

"On devrait immédiatement présenter à ces joueurs la formule régulière de contrats", a déclaré l'ordre de Chandler. "Le contrat ainsi offert devrait stipuler au moins le minimum de salaire des ligues mineures, \$5,000. Ces salaires devront

commencer dès que le joueur se rapportera".

Habituellement, un club a droit à 30 jours d'avis avant de lever une suspension avant qu'il ne soit supposé payer un salaire.

Dans de rares cas, les \$5,000 représenteront une augmentation de salaire car ce minimum fut voté l'année après que ces 18 joueurs passèrent à la ligue Mexicaine. Rien n'empêche cependant un joueur d'exiger un plus haut salaire comme les deux lanceurs des Cardinals, Max Lanier et Freddie Martin ont manifesté l'intention de le faire.

Le président Ford Frick, de la ligue ationale, a révélé que deux autres joueurs, Lou Klein, des Cardinals de St-Louis et George Hausmann, des Giants de New-York avaient demandé leur réinstallation. Ceci porte à 10 le total des joueurs qui sont passés à la ligue Mexicaine et qui ont fait le premier pas en vue de leur réinstallation.

Prada vs Beltram

NEW-YORK. — Alfredo Prada, champion poids-léger de Buenos-Ayres, a signé un contrat s'engageant à rencontrer Willie Beltram de New-York dans un combat de dix rondes à l'Aréna Queensboro, le 16 juin prochain. A ses débuts aux États-Unis, Alfredo Prada a mis le vétéran Charley "Cabay" Lewis hors en 42 secondes de la première ronde.

Ville-Emard seul en 1ère place dans la ligue Laurentienne Sr

Ville-Emard a pris l'unique possession de la première position dans la ligue de baseball Laurentienne Indépendante Senior, hier soir, en triomphant du Beauharnois, 6 à 2. L'autre joute à l'affiche, L'Heureux à Joliette, a été remise à cause de la pluie.

Transaction chez les White Sox

CHICAGO, 9. — Dans le but de remplacer la recrue Gus Zernial, les White Sox de Chicago ont obtenu le voltigeur George Metkovich dans un échange qui envoya Gordon Goldsberry et Gerry Scala aux Acorns d'Oakland de la ligue de la Côte du Pacifique.

Les White Sox ont également fait l'achat de Charley Kress, premier-but des Reds de Cincinnati. Kress, qui a frappé pour une moyenne de .312 à Tulsa l'an dernier, a agi comme joueur d'utilité avec le Cincinnati cette saison.

Dans une autre transaction, les White Sox ont optionné Pat Seerey aux Blues de Kansas City de l'Association Américaine. Metkovich a conservé une moyenne de .357 avec le Oakland depuis le début de la saison.

Durocher a été l'étoile du club Ville-Emard hier en lançant une magistrale partie de trois coups sûrs, tandis que les joueurs de Billy Innes ont frappé neuf fois en lieu sûr aux dépens de Billette, le lanceur perdant, et Poirier.

Les vainqueurs ont compté deux fois dans la manche initiale, une autre fois dans la troisième reprise et trois fois dans la sixième manche. Les points du Beauharnois furent enregistrés dans les 1ère et 6e manches.

Billy Innes, gérant du Ville-Emard, célèbre aujourd'hui son 74e anniversaire de naissance. Ville-Emard . . . 201 003 000—6 9 0
Beauharnois . . . 100 001 000—2 3 0

Durocher et Bouliane; Poirier, Billette et Roy.

PHILADELPHIE—Lew Jenkins, 138, Sweetwater, Tex., bat aux points Jimmy Collins, 131 1-2, Philadelphie (8).

NOUVELLE-ORLÉANS—Bert Lamm, 147 1-2, Austin, Tex., bat le joueur Gaby Portland, 144 1-2, Montréal (7).

Stephens quitte le club Baltimore

BALTIMORE, 9 (PA). — Le lanceur Bryan Stephens a quitté les Orioles de Baltimore de la ligue Internationale pour retourner chez lui à Los Angeles.

Stephens, qui avait un record de 4 victoires et 5 défaites cette saison, a décidé de cesser de jouer dans l'est afin d'être avec son épouse sur la côte ouest.

Le gérant Jack Dunn a révélé qu'il tontera de bécoter une transaction pour Stephens avec l'O'leveland afin que le lanceur puisse s'aligner pour le club ferme des Indiens à San Diego.

McLish à Los Angeles

NEW-YORK, 9. P.A.). — Les Cubs de Chicago ont annoncé hier que le lanceur droitier Cal McLish a été cédé sous option au club Los Angeles de la ligue du Pacifique.

McLish, qui avait été acheté de Pittsburgh l'hiver dernier, a gagné une partie et subi une défaite avec les Cubs depuis le début de la saison.

Jean-Paul Aubé lancera pour St-Henri ce soir contre Groulx

Quatre parties seront à l'affiche dans la ligue Royale Junior ce soir. Au Jardin Botanique, le Plateau Mont-Royal visitera le Saint-Henri. La partie devait être disputée au Stade Notre-Dame, mais elle aura lieu au Jardin Botanique. Le solide Jean-Paul Aubé lancera pour les champions probablement contre Groulx du club de Babe Tapin.

Le Villieray se rendra à Ahuntic où il disputera la victoire au Laval. A Verdun, le club de l'endroit recevra le Maisonneuve. Dans la quatrième joute au programme le puissant Rosemont se rendra à Ville Mont-Royal.

Les clubs ont retrouvé leur aplomb et tout va très bien dans le circuit. Dimanche dernier au parc Lafontaine, lors de la joute Plateau Mont-Royal vs Laval, l'assistance a gardé une minute de silence pour la mémoire de la mère du jeune lanceur Groulx, qui est décédée récemment. Babe Tapin a été chassé du terrain dans la sixième manche de cette joute pour avoir trop longuement protesté une décision de l'arbitre.

NOUVELLES ET POTINS

Une cérémonie imposante s'est déroulée au parc Lafontaine dimanche dernier. Claude Groulx, lanceur étoile du Plateau Mont-Royal a eu la douleur de perdre sa mère. L'annonceur a demandé à la foule de bien vouloir garder une minute de silence et tous les joueurs à l'attention ont présenté un spectacle profondément émouvant. Après la partie, en allant présenter leurs condoléances à la famille Groulx, les jeunes joueurs du Plateau annonçaient leur victoire sur l'équipe Maisonneuve à leur jeune coéquipier si cruellement éprouvé.

Une scène dont le gérant Babe Tapin n'aime pas à parler ce fut celle où l'arbitre au marbre lui a ordonné de se retirer du jeu. C'est la première fois cette année qu'un instructeur est chassé de la partie par un arbitre. Parait-il qu'au cours de la soirée Oscar Major a donné de généreux conseils au coach Babe



JEAN-PAUL AUBÉ

Tapin. La rumeur veut que Babe Tapin, même avec son tempérament fougueux, ne répètera pas la même scène.

Alex Machnaye a été le sujet d'une vive discussion entre le Ville-Marie et le Rosemont au début de la saison, vient de faire parler de lui une fois de plus. Mardi dernier ce jeune lanceur de 17 ans a lancé une partie sans point ni coup sûr. On se demande maintenant laquelle des deux organisations ou du Ville-Marie ou du Rosemont est la plus fière.

Calvert de Ville-Marie prétend lui avoir enseigné comment lancer tandis que Rosemont prétend l'avoir développé il y a deux ans.

Rocca au Forum mercredi prochain; Robert à l'amende

Argentina Rocca, le sensationnel lutteur sud-américain, sera de nouveau dans l'arène du Forum mercredi soir prochain. Rocca sera opposé à un gladiateur de réputation, dont le nom sera dévoilé aujourd'hui par le promoteur Eddie Quinn.

Rocca est probablement le lutteur qui a démontré le plus de capacités chez tous les gladiateurs des pays latins qui ont eu l'occasion de venir se battre à Montréal. Rocca est rapide, possède un répertoire de prises des mieux assorties, une force herculéenne et ne craint pas l'opposition. Les services de Rocca sont requis par plusieurs promoteurs de lutte du continent, mais l'athlète de l'Argentine a préféré venir se battre au Forum, afin de prouver au promoteur Eddie Quinn qu'il est de calibre à obtenir éventuellement un combat de championnat mondial.

A tout événement, la présence de Rocca dans l'arène du Forum mercredi suscite un immense intérêt chez les amateurs de la lutte et Eddie Quinn lui opposera un solide rival capable de lui offrir une vive opposition.

La Commission Athlétique de Montréal a imposé une amende de \$25 à Yvon Robert et l'a suspendu l'arbitre Sammy Mack pour une période d'un mois à la suite de la bagarre qui a éclaté dans l'arène après le match entre Yvon Robert et Billy Watson, la semaine dernière au Forum.

Tournoi annuel de golf le 6 juillet prochain

L'Association des Hommes d'affaires du nord de Montréal organise pour le mercredi, 6 juillet, son tournoi de golf annuel, sur le parcours du LaSalle Golf and Country Club, à Ville-LaSalle. Tous les membres de l'association sont invités avec leurs amis. Également invités sont les membres des divers corps publics et associations de la ville.

Le premier départ des joueurs aura lieu à midi et les autres se succéderont à intervalles réguliers. Les amateurs et même les débutants sont bienvenus tout comme les professionnels. Le soir, à 7 h. 30, il y aura dîner, puis distribution de prix aux vainqueurs, tirage de prix de présence et attractions spéciales. Le Comité a décidé de remettre à plus tard le souper-dansant qui, habituellement, avait lieu le soir du tournoi de golf.

Seuls les hommes sont admis et le prix pour le tournoi est de \$150 et pour le souper, \$350. Les intéressés sont priés de retenir leur billet le plus tôt possible auprès des organisateurs: MM. Raoul Delorme, DU. 0196; Gilles Gagnon, DU. 2287; René Beaupré, FA. 5511; R. Desautels, LA. 5166; Art. Bertrand, CR. 2888; Georges Paquette, DU. 3933; Fred Pelletier, CA. 2977; J.-A. Blouin, AT. 8403; Réal Paquette, CH. 5641; Lorenzo Pelletier, GR. 2411 ou au secrétariat, CA. 3313.

Les trois Lortie en finale au stade Ontario demain

Les trois Lortie — Bob, Paul et Roy — rencontreront le trio formé de Juan Hernandez, François Miquet et Ted Evans dans la finale de deux chutes dans trois, demain soir, au stade Ontario.

En semi-finale, une rencontre d'une chute à finir, Hassan Bey fera face à Gilles Milord, tandis que dans les deux préliminaires, Roy Renaud rencontrera Bob Wallace et Bob Roger disputera la victoire à Bob McNab.

L'analyse de la salive est expliquée par le Dr Lucas

L'analyse de la salive des pur-sang qui sera introduite pour la première fois dans le Québec lors du meeting de Blue Bonnets qui commencera le 18 du courant, a été expliquée dans tous ses détails par le Dr G. H. W. Lucas, pharmacologue de l'Université de Toronto, lors d'un lunch offert au club Canadien par la direction du Montreal Jockey Club, hier midi.

L'un des points saillants sur lequel l'orateur a insisté c'est que l'introduction de l'analyse de la salive n'est pas faite dans le but de nuire aux propriétaires et entraîneurs de chevaux mais bien dans le but de maintenir la confiance du public et faire disparaître l'idée générale que tous les chevaux courant dans la province sont stimulés par des drogues.

"Je ne suis pas un ennemi des propriétaires de chevaux", a expliqué le Dr Lucas après avoir expliqué comment les épreuves sont effectuées dans le laboratoire de l'Université de Toronto, et je n'ai aucune hache pour frapper qui que ce soit. Mes devoirs sont prescrits par la National Association of Racing Chemists (organisation d'envergure mondiale) et nous sommes employés pour faire un travail par la Province of Quebec Racing Association.

"N'importe quel propriétaire ou entraîneur est libre de surveiller la salive qui est obtenue de son cheval ainsi que les différentes méthodes de procédure utilisées dans le laboratoire. Si nous découvrons qu'un cheval a été drogué nous retournons ce rapport à l'organisation de courses et ils prennent à leur tour les sanctions qu'ils jugent adéquates contre les propriétaires de chevaux."

"Nous avons constaté depuis l'introduction de l'analyse de la salive en Ontario et dans le circuit de la I.C.R.A. que l'épreuve sur les chevaux a été trouvée positive très rarement. Lorsque tout d'abord inaugurée par la I.C.R.A., vingt pour cent furent positives et le pourcentage est aujourd'hui très bas."

Le Dr Lucas a expliqué que la N.A.C. (association nationale des chimistes) échange les épreuves prises dans toutes les parties du monde. Lorsqu'une nouvelle drogue est découverte, le nom et la

méthode de l'épreuve sont communiqués à chacun des membres de l'organisation et de cette façon, en l'espace de quelques jours, tout analyste dans l'organisation mondiale sait ce qui a été découvert.

Il a expliqué que l'identification des drogues chez les chevaux est faite de quatre manières distinctes et différentes: couleur, crystal, biologique et spectrophotométrique. Le dernier mot est le dernier employé par les chimistes.

Le Dr Lucas a parlé des origines russes de l'analyse de la salive et il a démontré comment les épreuves étaient effectuées. Un instrument dont le bout est trempé dans l'acide ascétique est placé dans la bouche du cheval et produit environ trois onces de salive qui est embouteillée par le représentant de la Gendarmerie Royale du Canada.

La bouteille est scellée et la signature du propriétaire est obtenue. L'échantillon, si cette expression nous est permise, est placé dans une boîte qui est solidement verrouillée et transporté par train sous bonne garde comme s'il s'agissait d'un envoi d'or. Vient ensuite l'analyse dont il serait superflu de donner les détails.

Lucien Chartrand, gérant général du Montreal Jockey Club, présente M. Lucas, disant que cet éminent chimiste et pharmacologue a été nommé en vue de donner au public la confiance nécessaire et éliminer les rumeurs souvent mensongères du passé concernant les stimulants dans les courses.

CHARTRAND HONORE
Russell Graul, président honoraire de la P.Q.R.A., a présenté à Lucien Chartrand un magnifique bracelet-montre avec cadran spécial, don des propriétaires de chevaux et entraîneurs montréalais en reconnaissance pour les efforts qu'il n'a jamais cessé de dépenser en leur faveur.

Le match Cerdan - La Motta ne sera ni filmé, ni irradié

DETROIT. — L'International Boxing Club a annoncé que son combat de championnat poids-moyen entre Marcel Cerdan et Jake LaMotta, mercredi prochain, ne serait ni radiodiffusé, ni télévisé, ni filmé.

On croit que ce sera le premier combat de championnat tenu aux États-Unis depuis 20 ans, qu'on n'entendra pas à la radio. Nick Londres, matchmaker pour l'I.B.C., a déclaré que les promoteurs étaient d'avis qu'ils présentaient un des meilleurs combats de l'année et qu'il devrait être présenté devant une salle comble.

"Ceci ne signifie pas que l'I.B.C. n'accordera pas des droits de radio, télévision ou cinéma sur les

autres combats", a dit Londres.

Il a révélé que tous les paris concernés, y compris Cerdan et LaMotta avaient accepté de ne pas laisser le match sortir du Stadium.

LOS ANGELES — Enrique Roaños, 134 1-4, Mexico, bat aux points Harold (Baby Face) Jones, 136 1-4, Detroit (10).

SALT LAKE CITY — Remo Polidori, 173, Toole, Utah, bat aux points Johnny Denson, 184, Indianapolis (10).

Allan Roth accomplit un travail unique en son genre à Brooklyn

BROOKLYN, 9. — Allan Roth, un Montréalais, accomplit un travail exceptionnel avec les Dodgers de Brooklyn. Roth est engagé à l'année comme statisticien des Dodgers. Il a lui-même inventé le travail, puis il a réussi un tour de force en vendant son idée à Branch Rickey, gérant général du Brooklyn. Roth est le seul à accomplir un tel travail dans les majeures.

Roth suit toutes les joutes des Dodgers directement à l'arrière du marbre. Il compte tous les lancers, tient compte où ils sont dirigés, dans quelle direction ils sont frappés, comment le voltigeur couvre le coup, et de quelle façon le coureur agit sur le sentier.

Il tient un record de tous les joueurs des Dodgers, ce qu'ils font contre les lanceurs gauchers et droitiers des autres clubs, enfin leur tenue en général contre les autres équipes du circuit.

Il sait qui est le meilleur le soir, et également celui qui donne un meilleur rendement le jour. Il connaît le joueur qui frappe le plus souvent un coup sûr lorsqu'il y a des coureurs sur le sentier. Il sait quel joueur est passé sur quatre balles le plus souvent. Il tient un record des retraits au bâton pour chaque joueur. Il sait également combien de fois le premier frappeur sur l'alignement atteint le premier-but.

Roth possède un système bien à lui pour tenir toutes ces compilations. Après la joute il prépare un rapport détaillé pour la direction des Dodgers. Roth affirme cependant que malgré toutes ces statistiques les Dodgers ne sont pas dirigés comme une machine.

Le but est de connaître mieux chaque joueur sur l'équipe. Cela ne signifie pas nécessairement qu'on utilisera le tout à la lettre.

Roth a eu l'idée de se créer cette

position en 1941. Il a parlé du tout à Rickey, car selon lui, il croyait que le président des Dodgers était le magnat le plus prospère dans le baseball.

La grève des gérants de boxeurs continue

NEW-YORK. — Le Guild des gérants de New-York a rejeté la dernière proposition du Madison Square Garden en vue d'un règlement de la grève qui a annulé tous les combats importants au cours du dernier mois.

Les gérants de boxeurs de moindre importance se sont mis en tête de l'opposition bien que la majorité des boxeurs en vue aient été prêts à accepter l'offre du Garden de \$1,000 pour chaque boxeur en finale dans le Garden même et de \$350 pour les finalistes au St-Nicholas Arena.

Les gérants des boxeurs de préliminaires ont insisté pour que les négociations se continuent et que quelque provision soit établie sur les recettes de la radio et de la télévision pour les autres boxeurs au même programme.

Arthur Garfield Hayes, avocat de la Guild, a par conséquent annoncé qu'il téléphonerait à Ned Irish, vice-président du Garden, demain, pour continuer les négociations.



Soyez forts

SI VOUS SOUFFREZ DE: FAIBLESSE, COURBATURES, NERVOUSITÉ, ÉPUISEMENT, FATIGUE HABITUELLE, MANQUE D'APPÉTIT...

PRENEZ LES

PILULES MORO

Oneonta s'approche à 1½ partie de Québec dans la Canaméricaine

Un coup de circuit par Keith Little, avec les buts remplis à la neuvième manche, a réduit d'une demi-partie l'avance des Braves de Québec en première place de la ligue Canado-Américaine hier soir. Le coup de Little a donné une victoire 7-3 aux Colonels de Rome dans la deuxième partie d'un programme double, après que Québec eut gagné la première 6-1.

Hal Erickson a tenu les Colonels à cinq coups sûrs dans la première partie.

Les Red Sox d'Oneonta se sont approchés à une partie et demie des meneurs en battant Pittsfield 10-7.

Schenectady a supplanté Amsterdam en troisième place grâce à une double victoire, 6-0 et 7-3, sur Trois-Rivières. Tom Earnest a tenu les Royaux à deux coups sûrs dans la première partie. Amsterdam est tombé en quatrième place, malgré une victoire 17-11 sur Gloversville.

Alex Danelishen a été la victime du coup de circuit de Little à Rome. C'est sa sixième défaite, contre deux victoires. Paul Snyder a tenu les Braves à quatre coups sûrs.

A Schenectady, Trois-Rivières a égalé les chances en comptant cinq fois à la neuvième manche, mais dans la deuxième moitié de l'engagement, des simples consécutifs par Don Marshall, Matt Pliszka et Al Bradley ont produit le point décisif.

Amsterdam a compté 10 points à la première manche contre Gloversville et n'a jamais été en danger par la suite.

CLASSEMENT

	G	P	PC	DIF
Québec	25	14	641	—
Oneonta	25	17	595	1½
Schenectady . . .	20	16	556	3½
Amsterdam	21	17	553	3½
Pittsfield	19	21	475	6½
T.-Rivières	16	23	410	9
Gloversville	16	25	390	10
Rome	15	24	385	10

Formation d'un club de yacht à Pont Viau

On a annoncé qu'un nouveau club de yacht vient d'être formé et qu'il opérera sous le nom de Laval Yacht Club de Pont-Viau. Omer Gauthier, populaire sportsman de Laval-des-Rapides a été nommé président de ce club dont l'ouverture de la saison se fera dimanche prochain.

Omer Gauthier s'est déjà résolu à l'oeuvre dans le but de rendre ce club nautique fort populaire. "Nous ne négligerons rien pour faire de ce club un des clubs les plus populaires dans la province de Québec", a dit Omer.

On a également révélé que le Laval Yacht Club avait l'intention de former une école de ski nautique, ce qui suscitera beaucoup d'intérêt. C'est la première fois dans la province de Québec qu'une telle école sera formée.

Un chalet a déjà été construit au club, qui est situé à environ un mille du Pont-Viau et les quais sont très nombreux. Il y aura également un poste d'essence sur les lieux.

Ce club ne vient que d'être formé, mais les organisateurs ont travaillé sans relâche afin de l'organiser sur des bases solides.

Victoire du club St-Barthelemy

Le club de balle-molle St-Barthelemy Juvenile a facilement triomphé du Clover Junior au compte de 15 à 1. L'offensive du St-Barthelemy a fonctionné à merveille et ses joueurs ont frappé un total de 21 coups sûrs, tandis que Henry Saraceno se surpassa au monticule en accordant seulement quatre coups sûrs. Tous les joueurs du St-Barthelemy se sont signalés.

Tournoi de piste au collège Brébeuf

C'est dimanche prochain, le 12 juin, qu'aura lieu au stade du Collège Jean-de-Brébeuf un grand concours athlétiques des institutions canadiennes-françaises. Une invitation a été lancée à tous les collèges.

Bien que les exercices de piste et de pelouse ne soient pas encore très développés chez les Canadiens-français, on s'attend à la participation de plusieurs concurrents. Pour sa part, le collège Jean-de-Brébeuf possède une équipe bien en forme et qui a su se faire remarquer au concours provincial du stade Molson, samedi dernier.

Cette équipe a obtenu la troisième place dans trois des cinq classes du concours et la troisième aussi dans l'ensemble des épreuves. Si on considère que cette institution était la seule canadienne-française à figurer contre 59 de langue anglaise, on peut facilement affirmer que les Canadiens-français peuvent faire excellente figure dans toutes les épreuves de piste et de pelouse.

Toutes les épreuves officielles de ce genre de concours seront à l'affiche au stade Jean-de-Brébeuf; les 100, 220, 440 verges et le mille, les courses de haies, les sauts en hauteur, en longueur et à la perche, les lancers du poids, du disque et du javelot.

Une course spéciale de deux milles attirera certainement une foule de spectateurs. On y verra courir en effet des coureurs de distance comme Gérard Côté, Henri Jolin, Lloyd Evans, Conway Jack, Leslie

Brooks et quelques autres athlètes de même réputation.

A date, en plus des concours du collège Jean-de-Brébeuf, les institutions suivantes ont envoyé des adhésions: les collèges de Montréal, Notre-Dame, Laval, Sainte-Marie, Laval, Garnier de Québec, la Paletre Nationale et le club Météor.

Balle molle

Restaurant Joly a subi une défaite de 10 à 2 contre Plomberie Dorion. Bouchard, Larose et Despatis se sont le plus distingués. Les Loisirs St-Jean-Baptiste ont triomphé du St-Louis de France, 19 à 3, avec Contant, Lefebvre et Leclerc en vedette. Le Sport Tog, de Georges Fiori a blanchi le Restaurant Bordeaux 3-0, alors que le lanceur Ruby Schwartz s'est distingué au monticule. A Dorion-Vaudreuil, les Chevaliers de Dorion ont eu raison du Taxi Bélanger de l'île Perreault, 2 à 1. Girard, a brillé au monticule en retirant 12 frappeurs au bâton. Levaque et Reson ont aussi brillé. Dans la ligue des Mille Isles Indépendante, St-François de Sallé a battu Terrebonne, 3 à 2. Lachelle a été le lanceur victorieux et Daulin a brillé au bâton.

Dans la ligue Industrielle, le Standard Paper Box a battu le Shipping Container, 6 à 4. Drolet a été le lanceur victorieux. Demain soir, dans ce populaire circuit, le Rosario Cycle visitera le Canco au parc Lalancette, tandis que dans une autre joute, Canadair rencontrera le club Brasserie Molson, au parc Delorimier.

Dans la ligue Intermédiaire, Ste-Marie, les Loisirs St-Vincent de Paul ont défait le Pothier, 8 à 6. Tholin a frappé pour le circuit et Rochon a été le lanceur gagnant. Rochette et Lachance ont aussi brillé.

Dans la ligue des Loisirs de la

Nativité d'Hochelaga, le club l'Allemant a déclassé le Restaurant Pagé, 14 à 2. Le lanceur Bonin s'est distingué en retirant huit frappeurs au bâton. Le club Petit Vin Blanc a eu raison du Raymond Avestos, 13 à 12. Thibault a été le lanceur gagnant et Girard et Berichon ont frappé pour le circuit.

Le Laurier Jr a défait le Restaurant Marcel, 16 à 10 avec Anclair et les frères Paquet en vedette. Les voltigeurs de St-Henri ont triomphé des Bouffons de Ste-Clotilde, 16 à 6. Les étoiles: Proulx, Bibeault et Perrin. Les Fils d'Italie ont battu le Streak, 8 à 5. Les vedettes: DiCiario, Téventro et Mandzo. Le Comité de l'Immaculée-Conception l'a emporté par 16 à 11 sur l'International. Quimet, Despatis et Gingras se sont signalés.

La Taverne St-Vincent a annulé au score de 9 à 9 avec la Taverne Caron. Le lanceur Léo St-Vincent s'est distingué en relèvement. Le club idéal Upholstering a défait le Hubbardfelt, 8 à 1 avec Buckle Buchanan, Payette et Baranowski en vedette. Dans une joute de la ligue Shamrock Intermédiaire, le club Amicale Notre-Dame de la Défense a battu le Williams Andjo, 6 à 3. Les étoiles: Cabana, Lesage et Arcoult. Le Longueuil Juvenile a eu raison du St-Vincent de Paul, 3 à 6. L'événement a été le lanceur gagnant.

Les Loisirs St-Jean-Baptiste juvéniles ont blanchi le St-Louis de France, 9 à 0. Scott, Leclair et Robillard ont frappé pour le circuit. Le Restaurant Cloutier a déclassé les Algions du Mont St-Antoine, 19 à 3. Les étoiles: Duquette, Ringuette et Lépine. Le Météor de Verdun a battu le St-Paul Intermédiaire, 5 à 4 et le Garage Andy 8-6. Les étoiles: Perrier, Boileau et Laurin. Le Guénette Junior a battu St-Ambroise, 6-2 et le Victor Hamelin 26-6. Pagenais a été le lanceur gagnant et il a aidé à sa propre cause en frappant un coup de circuit. Le Crémazie a défait le Dorion, 9 à 1. Vaillancourt, Bélanger et Dubé se sont le plus distingués. Le Police Bantam a défait le St-Pierre Claver, 9 à 8, avec Brozeau, Thibodeau et Cyr en vedette.

Rochon et Pagé à Ahuntsic dimanche

Dimanche soir prochain, les Loisirs Saint-Nicolas d'Ahuntsic inaugureront leurs deux courts de tennis situés coin Kelly et Esplanade. Il y aura bénédiction des terrains en présence de plusieurs dignitaires de la place ainsi qu'exhibition de tennis par Henri Rochon et Raymond Pagé. Invitation à tous. Entrée libre.

Commo-Bouvier sont victorieux

L'équipe de Roland Commo et André Bouvier a gagné l'épreuve cycliste de 25 milles organisée par la Canadian Wheelman Association, en un temps de 59 minutes, 22 secondes et 8-10. Gaston Langlois et Roger Laffenetre se sont classés deuxième, et Paul-Emile Serres et Jean-Paul Malo troisième.



Un plaisir parfait

Le plaisir parfait, c'est celui de constater la saveur douce, la qualité insurpassable du fin tabac de Virginie, qui distinguent les cigarettes Sportsman, garanties pures et sans altérations. Remarquez aussi qu'elles sont roulées dans du papier imperméable et par conséquent qu'elles ne collent pas aux lèvres. Grillez une Sportsman et vous saurez pourquoi c'est la vraie cigarette préférée des sportifs.

CIGARETTES DE VIRGINIE

Sportsman

Roulées dans du papier imperméable

Carreras Ltd., Londres, Angleterre. (Fondée 1788)



Fameuses mouches à pêche reproduites en couleurs au revers de chaque paquet Sportsman.



FINANCE et COMMERCE

Emprunt scolaire adjugé à Leclerc

La commission scolaire du village de St-Charles-de-Joliette, comté de Joliette, a vendu lundi soir une émission de \$175,000 d'obligations. L'emprunt par séries v. g. ans, comprenant \$145,000 à 3 pour cent 1950-51 et \$30,000 à 3 1-2 pour cent 1952-59 a été adjugé à René-T. Leclerc Inc., au prix de 98.40. L'argent couvrira à la commission scolaire un loyer moyen net de 3.386 pour cent. Le Secrétaire de la province a accordé un octroi de \$155,000 pour cet emprunt.

Cette commission scolaire n'était pas encore venue sur le marché des obligations.

Quatre soumissions avaient été envoyées comme suit pour l'émission.

René-T. Leclerc Inc.: \$145,000 à 3 p.c. 1950-51 et \$30,000 à 3 1-2 p.c. 1952-59 — prix: 98.40 — coût net: 3.386 p.c.

McNeil-Mantha Inc.: \$145,000 à 3 p.c. 1950-51 et \$30,000 à 3 1-2 p.c. 1952-59 — prix: 98.12 — coût net: 3.418 p.c.

Geoffrion, Robert et Gélinas, Inc.: \$145,000 à 3 p.c. 1950-51 et \$30,000 à 3 1-2 p.c. 1952-59 — prix: 97.23.

Savard, Hodgson et Cie, Inc. et Bélanger Inc.: \$85,000 à 3 p.c. 1950-51 et \$85,000 à 3 1-2 p.c. 1952-59 — prix 98.17.

Les obligations qui peuvent être rachetées par anticipation portent la date du 1er avril 1949 et elles échouent du 1er avril 1950 au 1er avril 1959 inclusivement. L'intérêt, semi-annuel étant payable les 1er avril et 1er octobre de chaque année. Le capital et les intérêts sont payables à une banque à charte à Montréal, à Québec ou à Joliette. L'emprunt a été contracté pour la construction d'une école pour garçons. L'octroi de \$155,000 accordé par le Secrétaire de la province est payable en dix versements annuels, égaux et consécutifs de \$15,500 chacun et deux derniers versements annuels de \$10,000 chacun. Cet octroi est entièrement affecté au service de cet emprunt.

L'évaluation imposable à la commission scolaire du village de St-Charles-de-Joliette est de \$532,000 pour 1948-1949. La commission scolaire n'a pas d'autre dette à long terme que le présent emprunt. La population du territoire de la cité de Joliette desservie par la commission scolaire du village de St-Charles-de-Joliette est de 1,675 âmes.

Etat des cultures dans les Prairies

OTTAWA, 9.—(D.N.C.)—Les pluies générales qui se sont abattues sur la plus grande partie des provinces des Prairies ont considérablement amélioré l'état des cultures dans l'Ouest. On peut dire que l'état des cultures est maintenant très bon sauf sur d'assez grandes superficies de l'Alberta centrale et dans les districts du sud central et du sud-ouest de la Saskatchewan où il faudrait encore de la pluie immédiatement. Le temps frais et humide des deux dernières semaines a retardé les infestations de sauterelles, bien que certaines localités de la Saskatchewan centrale en aient déclaré de graves. Des mesures de destruction se poursuivent dans les régions atteintes et de bons résultats sont obtenus. Les cultures se sont remises des dommages causés par la gelée, mais il a fallu réensemencer des champs de grain secondaire dans certains districts. Bien que la situation se soit considérablement améliorée au cours des deux dernières semaines, les réserves d'humidité sont encore insuffisantes dans plusieurs régions et il faudra encore de la pluie pour mener les récoltes à une bonne maturation.

MINES NON INSCRITES

Cours fournis par G. E. LESLIE & CO.

Athenakis	Offre	Dem.
Amal Kirk	.03	.04
Annemog	.01	.08
Asker Lake	.02	.03
Batchelor Lake	.01	.26
Bright R. L.	.02	.04
Bar Lan	.10	.14
Brown McDaniel	.07	.09
Caribou	—	.31
Chico	.05	.08
Chico Yellow	.05	.08
Chromite	.17	.17
Cons. Chibou	.14	.17
Cont. Copper	.06	.08
Columbière	.03	.02
Courmont	—	.10
Chyuni (new)	.20	.40
De Santis	.02	.04
Donand	—	.05
Dorhaska	—	.04
Dumico	.01	—
Dunford	.03	.06
Dunsmuir	—	.02
Garnet	—	.06
Glenora	.04	.06
Goldpac	.10	.15
Gordon Lebel	.01	.02
Granite	.20	.24
Groenlee	.02	.04
H. L. Iron	—	.30
Hugh Pam	.08	.10
Inco	.05	.07
Jet Oil	—	.17
Kardac	.12	.15
Kent	.04	.06
Lake Elzevir	.04	.06
Lake Geneva	.08	.07
LaSalle	.07	.09
Lasidon	.07	.10
LaSalle R. L.	.05	.08
Lavale	.03	.04
Lloyd Rock	—	.15
Major	.03	.04
Martin Bird	.03	.04
Marathon	.08	.09
Marathon	.02	.04
Natt. Malheur	.11	.13
New Augusta	.14	.16
New Malartic	.02	.03
Newport	.02	.04
Norbourg	.05	.06
Norbourg	.04	.05
Obuska Lake	.07	.09
Obuska	.02	.04
Obuska (1945)	.07	.09
Ont. Nickel (old)	.01	.02
Pan. Canadian	.08	.10
Pandora	—	.03
Pascalla	.12	.14
Payne	.05	.07
Payne Cons.	.03	.03
Perthshire	.06	.08
Pittville	.01	.02
Pittville	.02	.03
Quejo	.03	.04
Rainville	.06	.09
Tand M L.	.10	.12
Reinhold	.02	.04
Reinhold	.02	.04
Scott Chibou	.03	.04
Southey	—	.11
Sovereign	.05	.08
Starlight	.03	.04
Trans. Duvernay	—	.13
Trident	—	.11
Vande Dufault	.04	.06
Wendell	.11	.12
Young Dave	.16	.18

Pas de changement au marché des oeufs

Le marché des oeufs était encore vigoureux; le volume des arrivages restait faible, tandis que la demande fut possible, d'après le ministre fédéral de l'Agriculture.

ARRIVAGES

(Non compris par camions)	Oeufs	Beurre	From.
	caisses	boîtes	boîtes
Mardi	408	416	1,381
Ann. dern.	704	—	345

PRIX DE BEURRE

(Commodity Exchange)	Marché au comptant
Québec, 32 points	58 of.
Marché libre	
En tins	58
Non pasteurisé	57 1/2-58 1/4
Pains de 1 livre	57 1/2-58

PRIX DES OEUFS

	1000	\$Comm.	\$Prix
			Exch. détail
A-gros	51	53	48
A-moyens	49 1/2	50	46
A-poulettes	45	46	43
B	42	43	40
C	34	37	31

Marché à terme

Mai	47 d.
-----	-------

Prix fournis par le ministère fédéral de l'Agriculture. Service de renseignements sur les marchés. Marché local, caisses en bois gratuites.

1.—Prix payés par les marchands de gros aux expéditeurs pour les oeufs classifiés.
2.—Prix de clôture au Canadian Commodity Exchange.
3.—Prix approximatif aux consommateurs.

Dividendes payables

Perron Gold Mines: 1 cent par action, payable le 29 juillet aux actionnaires inscrits le 27 juin.

Celanese Corp. of America: 60 cents par action ordinaire, payable le 30 juin aux actionnaires inscrits le 17 juin; \$1.18 par action de premier privilège et \$1.75 par action de deuxième privilège, tous deux payables le 1er juillet aux actionnaires inscrits le 17 juin.

Chateo Steel Ltd: 25 cents par action, payable le 8 juillet aux actionnaires inscrits le 20 juin.

Bonfrew Textiles: 15 cents par action "A", payable le 1er juillet aux actionnaires inscrits le 10 juin.

Assemblée annuelle de United Asbestos

United Asbestos Corporation a tenu, hier, son assemblée annuelle à Montréal. Le bilan, soumis aux actionnaires pour adoption, laissait voir au 30 avril 1949, un actif global de \$649,989.12, dont \$480,426.77 représentait des disponibilités, en regard d'un passif exigible de \$4,984.82 seulement. Dans son message aux actionnaires, M. E.-M. Freeman, président, relata les travaux de développement, commencés sur la propriété du Lac Noir durant les derniers mois de 1948, travaux qui ont permis la découverte des gisements d'amiantes les plus considérables encore vus dans la région du Lac précité. M. Freeman annonça, en même temps, que la direction avait retenu les services de MM. Norman R. Fisher et Claude H. Shoemaker, ingénieurs de Montréal et New-York respectivement, en plus des services de M. Philip M. Malouf, afin de pousser activement le développement de la propriété acquise en août 1948. Il ressort du rapport de M. P. M. Malouf, ingénieur, que cette propriété embrasse 463.59 acres et que l'on a effectué sur cette dernière à ce jour 26,549 pieds de sondage au diamant, et le trou le plus profond atteint 1,008 pieds de profondeur. Le gros des travaux poursuivis eurent lieu sur les terrains contigus à la rive du lac Noir.

On estime la teneur moyenne en amiantes à au moins 4 1/2 % et des analyses par le Service des Mines de Québec de 5 échantillons ont donné jusqu'à 10.94 % d'amiantes, contre un estimé de 7.45 % par M. Malouf. La valeur de la fibre d'amiantes (4 1/2 %) est estimée, au prix actuel, à environ \$100 la tonne, soit donc une valeur moyenne de \$425 la tonne pour le minéral lui-même. En se basant sur un rendement quotidien de 2,400 tonnes, les frais d'exploitation seraient de \$2.25 la tonne, d'où un profit d'exploitation de \$2.00 environ par tonne.

Il ressort du rapport de M. Norman R. Fisher, ingénieur, présenté au président d'United Asbestos à la fin de mai 1949, que les gisements d'amiantes, se trouvant à quelque 600 pieds de la rive du lac Noir, renfermeraient au-delà de 65,000,000 de tonnes de minéral, que l'on projette d'exploiter, au début, sur une base de 30,000 tonnes de fibre par année et, à son dire, tout milite en faveur de la mise en production de la propriété le plus tôt possible.

A l'issue de la réunion d'hier, M. E.-M. Freeman a été réélu président tandis que M. C.-G. Hunter, vice-président de la Consolidated Beatrice, a été choisi comme vice-président et Me Gerald A. McTeigue, secrétaire trésorier. Tous font partie du conseil d'administration, lequel comprend en outre M. A.-J. Ward, de Thetford, M. Philip M. Malouf, ingénieur, de Montréal et Québec, et M. Maurice Désy, de Québec.

Les récoltes seront bonnes dans le Québec

Tandis que la situation n'est pas encourageante dans le centre et le sud de l'Ontario, où une sécheresse persistante cause des dommages évalués par les experts à environ \$5,000,000 par jour, les récoltes du Québec s'annoncent bonnes et l'on prévoit que les légumes se vendront à des prix plus bas que ceux de l'année dernière.

"La seule chose à craindre pour le moment", a déclaré un officiel du ministère de l'Agriculture, "c'est le danger des nuits qui seraient trop froides. Certains districts, sans doute, s'accommoderaient d'un peu plus de pluie, mais il n'est pas encore question de sécheresse, loin de là".

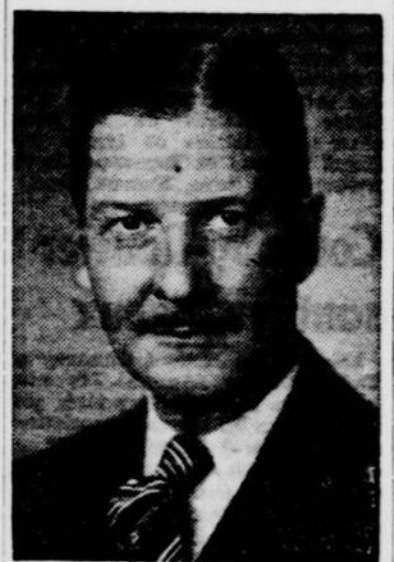
Les fraises poussent bien et devraient apparaître sur nos marchés aux environs du 20 juin. Les radis sont en abondance et se vendent à bas prix. La récolte de concombres sera aussi très bonne. Par contre, les carottes seront plus rares et de moins bonne qualité que l'année dernière.

M. J.-U. Boyer est à l'honneur

L'Association des Banquiers du Canada a élu hier pour son président, M. J.-U. Boyer, l'actuel gérant général et membre du conseil d'administration de la Banque Provinciale du Canada. C'est un honneur en même temps qu'un hommage rendu à la compétence de M. Boyer.

Fils de cultivateur, M. J.-U. Boyer, le nouveau président de l'Association des Banquiers Canadiens, est né le 30 juillet 1899, à St-André-Avelin (Québec).

Il a débuté dans la carrière de la banque en 1918, entrant au service de la Banque Provinciale du



M. J.-U. BOYER

Canada dès sa sortie de l'école. Il est aujourd'hui gérant général et membre du conseil d'administration de cette banque.

A de rares exceptions près, il est de tradition, dans les banques à charte du Canada, que ceux qui parviennent aux plus hautes fonctions soient sortis du rang des petits employés. M. Boyer a suivi la tradition. Il a occupé divers postes à Montréal, à Ottawa et à Windsor (Ontario) avant d'être nommé, en 1930, gérant du bureau principal, à Montréal. Six ans plus tard, en janvier 1936, il devenait gérant général de sa Banque et, à ce titre, membre de l'Association des Banquiers Canadiens. Il fut élu à la vice-présidence de l'Association en novembre 1945.

M. Boyer s'est toujours vivement intéressé à la cause du bien-être social. Il est trésorier honoraire de l'Institut Bruchési, de Montréal, ainsi que des Camps de santé Bruchési. Il est également directeur du Bureau d'Assistance sociale aux familles, dont il est l'un des membres fondateurs. En 1946, il était élu membre du conseil de l'École d'infirmières hygiénistes de l'Université de Montréal. Il prend, depuis plusieurs années, une part active aux campagnes de la Fédération des Oeuvres de charité canadiennes-françaises.

En témoignage de reconnaissance de son dévouement à la cause du bien-être social, S. S. Pie XII lui décernait, en avril dernier, la médaille "Pro Ecclesia et Pontifice".

M. Boyer est membre de la Chambre de Commerce et du Board of Trade. Ses sports favoris sont la chasse et le golf.

L'avenir commercial est dans la télévision

ST-ANDRÉ-SUR-MER, N.B., 9.—(P.C.)—La télévision serait ce qui révolutionnera prochainement la vie sociale et économique du Canada. C'est ce qu'ont déclaré à un congrès de l'Association des manufacturiers canadiens sept conférenciers. Les orateurs prétendent que le développement de la télévision sera aussi important pour l'avenir industriel du pays que le développement de l'industrie de l'automobile.

D'ici quelques années, selon M. F. R. Deakins de la compagnie Radio-Victor, plus de 230,000 appareils de télévision seront demandés par les Canadiens. Ce qui veut dire que pour ces appareils un marché de plus de 50 millions de dollars est à prévoir.

OBLIGATIONS CANADIENNES

Cours fournis par THE INVESTMENT DEALERS ASSOCIATION OF CANADA

DOMINION DU CANADA EMPRUNTS DE GUERRE			
	Offre	Dem.	
I	3 1/2 %	1950-52	102.60
II	3 %	1949-52	100.30

EMPRUNTS DE LA VICTOIRE			
	Offre	Dem.	
I	3 %	1950-51	102.15
II	3 %	1952-54	103.35
III	3 %	1953-56	103.75
IV	3 %	1954-57	102.30
V	3 %	1956-59	102.15
VI	3 %	1957-60	102.15
VII	3 %	1959-62	101.15
VIII	3 %	1959-63	100.15
IX	3 %	1961-66	100.15

GARANTIES PAR LE GOUV. FEDERAL			
	Offre	Dem.	
C.N.R.	3 %	1954-59	101.15
C.N.R.	3 %	1961-66	100.15
C.N.R.	2 1/2 %	1967	97.15

PROVINCES			
	Offre	Dem.	
Nouv. Brins	3 1/2 %	1957	98.15
"	3 1/2 %	1958	98.15
"	3 1/2 %	1965	98.15
Nouv. Écosse	3 1/2 %	1963	101.15
Ontario	3 %	1966	99.15
Ont. Hy. El.	3 %	1963	99.15
"	3 %	1965	98.15
Québec	3 %	1959	100.15
"	3 %	1960	100.15
"	3 %	1962	99.15
"	3 %	1963	99.15
"	3 %	1965	99.15
Com. Hyd. El. de Qué.	3 %	1969-73	97.15
C.M. de Qué.	2 1/2 %	1957	98.15
"	2 1/2 %	1961	96.15
"	2 1/2 %	1967	93.15
"	2 1/2 %	1965	101.15
"	3 %	1962	99.15
"	3 %	1972	97.15
"	3 1/2 %	1958	101.15
"	3 1/2 %	1964	100.15
"	3 1/2 %	1977	99.15

MUNICIPALITÉS			
	Offre	Dem.	
Cité de Montréal	3 %	1960	96.15
"	3 %	1965	93.15
"	3 %	1972	90.15

SERVICES PUBLICS

	Offre	Dem.	
Algo. Can. H.B.R.Y.	5 %	1960	98.15
B. C. Electric	3 1/2 %	1957	93.15
Bell Tele. Co. of C.	3 %	1957	97.15
"	3 1/2 %	1973	100.15
Can. SS. Lines	3 1/2 %	1957	99.15
"	4 %	1966	99.15
Gatineau Power	3 1/2 %	1970	100.15
Int'l Hydro Elect	6 %	1944	69.15
Mtl. Trans. Co. B	4 1/2 %	1955	90.15
"	5 %	1955	92.15
North. Que. Pwr	4 1/2 %	1967	99.15
Power Corp.	3 1/2 %	1967	96.15
Quebec Power	5 %	1962	97.15
St. Maurice Pwr	3 1/2 %	1970	97.15
Shawinigan W. P.	3 %	1961	99.15
"	3 %	1971	95.15
"	3 1/2 %	1970	100.15
"	3 1/2 %	1973	100.15
United Sec. Cor.	3 %	1952	99.15
Winnipeg Elect.	3 1/2 %	1971	102.15

INDUSTRIELLES

	Offre	Dem.	
Abitibi P. & P.	3 1/2 %	1967	99.15
B. C. Pulp	3 1/2 %	1967	95.15
Brompton P. & P.	3 1/2 %	1967	93.15
Brown Co.	5 %	1959	95.15
Can. Breweries	3 1/2 %	1967	92.15
"	4 %	1969	97.15
Canadian Celanese	3 %	1962	97.15
Canadian Oil	3 1/2 %	1962	97.15
Can. Cellulose	5 %	1968	100.15
Can. Paper	3 1/2 %	1967	101.15
E. B. Eddy	4 %	1966	102.15
Great Lakes P.	3 1/2 %	1967	99.15
Industrial Accept.	4 %	1966	99.15
Massey Harris	4 1/2 %	1963	101.15
Provincial Transp.	4 %	1962	100.15
Steel Co. of C.	2 1/2 %	1967	95.15
Victoriaville F.	4 %	1957-66	93.15

IMMEUBLES

	Offre	Dem.	
Acadia Apts.	4 %	1957	97.15
Alexander Bldg.	6 %	1962	77.15
Clerfield Realities	4 %	1956	90.15
Dom. Square Cor.	4 %	1949	102.15
Linton Apts.	5 %	1959	99.15
Mtl. Apts.	4 1/2 %	1964 1ère	96.15

Sigma Mines Ltd

En mai, l'usine de

En Chine

On fuit l'avance communiste

HONG-KONG, Chine, 9 — (Reuters) — Des centaines de familles et de missionnaires étrangers se hâtent hors du sud de la Chine. Ils fuient devant l'avance des troupes communistes commandées par le général Lin Pi-Ao. Celles-ci se rapprochent de plus en plus de Canton, capitale d'urgence des nationalistes.

Les agences de voyage de Hong Kong déclarent que tous les passages par mer ou par air, à destination des Etats-Unis, de l'Angleterre, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, sont retenus pour des mois à l'avance.

Le ministre anglais de la Défense, A. V. Alexander, en visite à Hong-Kong pour discuter de problèmes de défense avec les autorités militaires de l'endroit, a déclaré aujourd'hui que l'Angleterre désire garder des relations amicales avec le gouvernement chinois, quel qu'il soit.

Le ministre a nié des rapports voulant que le gouvernement anglais ne soit pas en accord avec son commandant d'Extrême-Orient.

Le budget de l'OACI atteint maintenant plus de 3 millions

(Suite de la page 3)

et souligne, entre autres facteurs qui ont contribué à hausser le budget, les augmentations de salaire, le coût élevé de la vie à Montréal, et l'engagement de personnel pour

comblent les postes encore vacants au sein de l'organisme.

Le rapport n'a pas été discuté par l'Assemblée, et sur la proposition du délégué de l'Irak, il fut renvoyé à la commission administrative, pour fins d'étude. Cependant, le délégué de l'Egypte modifia quelque peu cette proposition, en signalant que la troisième Assemblée devait limiter ses discussions aux questions administratives et budgétaires de l'O.A.C.I., et demanda que la commission administrative s'en tienne à cette partie du rapport qui ne concerne que les questions administratives et budgétaires.

NOUVEAUX OFFICIERS

Auparavant, l'Assemblée avait procédé à l'élection de ses officiers, et choisi le délégué de l'Inde, M. Sardar Hardit Singh Malik, comme président de l'Assemblée. Les trois vice-présidents élus par l'Assemblée sont le délégué du Brésil, le brigadier Hugo da Cunha Machado; le délégué du Portugal, le colonel Humberto Delgado, et le délégué de l'Irak, M. Ali Fuad Bey.

M. Sardar Malik, le nouveau président de l'Assemblée, est haut-commissaire de l'Inde au Canada, et servit dans la Royal Air Force, au cours de la première grande guerre.

L'Assemblée procéda également à l'élection du président de la commission administrative, et choisit, pour ce poste, le délégué de Belgique, M. R. Lebeau, qui est conseiller à l'ambassade de Belgique au Canada, et membre de la délégation permanente de Belgique aux Nations-Unies.

Au cours de la séance d'hier, le président du comité chargé de vérifier les lettres de créance des délégués, fit savoir à l'Assemblée que le délégué de Chine, le colonel Cheng-Fu Wang, n'avait pour toute créance qu'un câblogramme du ministre des communications de son pays.

Etant donné la situation difficile qui prévaut actuellement en Chine, le comité recommande à l'Assem-

Les Traducteurs ont eu leur collation



Hier soir au club de Réforme, la Société des Traducteurs de Montréal marquait la fin de l'année d'étude par une collation des diplômés. On remarque, à la table

d'honneur, de gauche à droite, Mlle Jeannine Trudeau, secrétaire; le R. P. Emile Legault, directeur des Compagnons Saint-Lau-

rent et conférencier invité; M. Paul Galt-Michand, président de la Société; le col. Wilfrid Bovey et Mlle Jacqueline Mousseau, directrice des cours de traduction.

Les maires songent à protéger les civils en cas de guerre

(Suite de la page 3)

étudié ce sujet à plusieurs reprises, et au cours de la séance de ce matin, le maire McLean, de Sydney, N.-E., a suggéré la formation d'une commission pour faire une étude approfondie de toute l'affaire, et faire des recommandations sur ce grave problème.

L'IMPOT SUR LE REVENU

Le conseiller Miller, de l'Ouest canadien, a soumis, pour sa part, qu'il serait peut-être opportun de prier le gouvernement fédéral de répartir entre les municipalités canadiennes, 10 pour cent du revenu provenant de l'impôt sur le revenu, afin de venir en aide à ces dernières, dont les problèmes financiers deviennent de plus en plus cuisants.

A la séance de ce matin, le président du comité exécutif de la cité de Montréal, M. J.-O. Asselin, a présenté un rapport sur le problème du logement. Il a soutenu qu'il ne se construisait à peu près pas de logements à prix modiques, et que seuls les gens fortunés sont favorisés par la construction des logements qui s'érigent un peu partout au pays, et sont à des prix trop élevés pour les gens de conditions moyennes.

LE TRANSPORT

Dans une conférence qu'il prononçait, hier, M. Gordon McL. Pitts, membre du comité exécutif de la cité de Montréal, déclarait que les grands projets que les autorités montréalaises sont à élaborer entraîneront une dépense considérable, durant les prochaines décades.

Sur le chapitre du transport

en commun, M. Pitts déclarait que les tramways sont encore le medium de transport des masses le plus efficace. Ils transportent, selon une étude dont il a cité les conclusions, 88 pour cent des voyageurs, chaque jour; les autos en transportent 10 pour cent, et les autres voyageurs utilisent les autobus et les trolleybus pour se transporter.

Il a déclaré que les voyageurs, en général, préfèrent les autobus et les trolleybus au tramway, mais qu'il faut toutefois trois de ces véhicules modernes pour transporter autant de voyageurs que deux tramways, ce qui l'a amené à conclure que si les tramways étaient remplacés par ces véhicules, les conditions de la circulation seraient empirées, à Montréal, au lieu d'être améliorées.

M. Pitts a déploré le fait que les automobilistes, pour lesquels les villes doivent pourvoir à grands frais, des facilités de circulation, ne paient rien aux municipalités.

LE STATIONNEMENT

M. Pitts, qui est aussi président de la commission consultative d'urbanisme de la cité de Montréal, prétend que le stationnement devrait être prohibé des artères à grande circulation, signalant que le stationnement est un grave obstacle à l'écoulement normal du flot de la circulation. M. Pitts a souligné que les amendes pour infraction, relativement au stationnement, n'étant que de \$2.00 à Montréal, ne sont pas assez élevées, avec le résultat qu'on ignore trop facilement les règlements municipaux, sur ce chapitre.

Le professeur John Bland de l'université McGill, a terminé la séance d'hier après-midi par une conférence sur le développement urbain.

Ce qui reste de sept maisons



A Saint-Michel de Napierville, sept familles ont tout perdu dans l'incendie qui ravagea leur maison. Ce

sont les familles Ricard, Toupin, Lafleur, Clermont, Dulude, Sicotte, Larel. On peut voir par la photo que le feu a tout détruit. Toute une

partie du village semble avoir subi un bombardement, car il ne reste plus que cendres et ruines.

LA PATRIE

Les aventures d'ARSENE LUPIN

D'APRÈS LE CÉLÈBRE ROMAN DE MAURICE LEBLANC

L'AIGUILLE CREUSE



Beautrelet sentait qu'il approchait du but. Aussi, pour éviter toute indiscretion, donna-t-il les informations les plus fautes à deux journalistes qui l'interrogeaient.



L'après-midi, il courut chez Massiban qui l'avait prié de passer chez lui. A sa grande surprise, il apprit que l'académicien venait de partir à l'improviste.



Il avait laissé une lettre pour Beautrelet; Isidore la déchiffra: Massiban avait reçu une dépêche du baron de Vélins, qui lui donnait quelque espérance.



Il était parti aussitôt vers Rennes et demandait à Beautrelet de le rejoindre. Le programme plut au jeune homme, qui retourna en hâte chez son ami. Le soir même, il prenait l'express de Rennes.



A 6 heures du matin, il débarquait à Vélins, à 4 km. de son point de destination. Il fit à pied le chemin qui le séparait du château, construction assez hybride, mais qui avait grand air pour tant. Plein d'espérance, il sonna à la porte.

LA POLITIQUE

(Suite de la page 5)

convention, candidat officiel du parti libéral pour le nouveau comté de Saguenay.

CHEZ LES CONSERVATEURS

Les progressistes conservateurs continuent au rythme de quatre à cinq candidats par jour à compléter leur effectif, dans le Québec. Ils en ont actuellement plus de 60 de choisis. Il leur reste à nommer plusieurs candidats dans l'île de Montréal et on nous a annoncé qu'il se pourrait que le choix en soit complété aujourd'hui.

Jeudi soir : comté de Terrebonne. — En faveur de Me Lucien Thinel, C.R. de St-Jérôme, candidat progressiste-conservateur, à St-Adèle-en-Bas.

Comté de Vaudreuil-Soulanges. — En faveur de M. Omer Lalonde, de Rigaud, candidat progressiste-conservateur, à la salle paroissiale de Ste-Justine. Principal orateur, M. Raymond Lalonde.

Comté de Labelle. — En faveur de Me Henri Courtemanche, de Montréal-Laurier, candidat progressiste-conservateur, à l'Annonciation. Principaux orateurs : MM. Pierre Desrosiers, André Lajeunesse et Paul-E. Lesage.

Comté de Joliette. — En faveur de Me Claude Héty, de Joliette, candidat progressiste-conservateur, à Sainte-Emilie-de-l'Energie. Orateur principal, l'hon. Antonio Barrette, ministre provincial du Travail.

Comté de Compton. — A East-Angus, en faveur de M. Alden-R. Rousseau, candidat progressiste-conservateur. Principaux orateurs : l'hon. C.-D. French, ministre provincial des Mines, Patrice Tardif, ministre d'Etat, et M. L. Chapados.

Comté de Richmond-Wolfe. — A Danville, en faveur de M. G. Nadeau, candidat progressiste-conservateur. Principal orateur, M. Georges Crompt.

Vendredi soir : Comté de Vaudreuil-Soulanges. — A Dorion, en faveur de M. Omer Lalonde, candidat progressiste-conservateur. Principaux orateurs : Docteur J. E. Turgeon, Raymond Lalonde et Me Pierre Martineau.

Comté de Labelle : A Nominique, en faveur de M. Henri Courtemanche, candidat progressiste-conservateur. Autres orateurs : M. André Lajeunesse, M. Georges Crompt et M. P.-E. Lesage.

Comté de Compton : A Sainte-Cécile, en faveur de M. Alden-R. Rousseau, candidat progressiste-conservateur.

Comté de Brome-Mississiquoi : A Knowlton, en faveur de M. Vincent

Léonard candidat progressistes-conservateurs : Principal orateur, Me Jean-Paul Ste-Marie.

Comté de Terrebonne : A Mont-Rolland, en faveur de M. Lucien Thinel, candidat progressiste-conservateur.

ASSEMBLÉES LIBÉRALES

Quatre assemblées libérales auront lieu ce soir dans le district électoral de Montréal. Voici la liste de ces assemblées, par ordre alphabétique de comtés :

Argenteuil-Deux-Montagnes, à St-Augustin, à 8 h. 30. Orateurs : M. Philippe Valois, candidat le Dr Alphonse Bernier, Me Robert Turgeon, Me Yves Pelletier et autres.

Joliette-L'Assomption-Montcalm, à St-Gérard, à 8 h. Orateurs : Me G.-E. Lapalme, candidat, et autres.

Sherbrooke, à Sherbrooke même, dans la paroisse du Christ-Roi, à 8 h. 30. Orateurs : M. Maurice Gingues, candidat, Me Edouard Rinfret, et autres.

Terrebonne, à Ste-Agathe des Monts, à 8 h. 30. Orateurs : M. Lionel Bertrand, candidat, M. Marcel Ostigny, M. Jean Guérin, M. Paul Larose, et autres.

SIÈGE CONSERVE PAR LES CONSERVATEURS

COCHRANE, 9. (P.C.) — M. Marcel Léger a été élu hier député conservateur de Cochrane-Nord au Parlement de Toronto par 6,132 voix contre 3,140 au candidat C.C.F. M. Roy Kenney. M. Léger n'avait pas d'adversaire libéral.

Il s'agit d'une élection complémentaire pour remplacer M. John Carrère, député conservateur élu l'an dernier et tué dans un accident de passage à niveau.

Les sièges à la Chambre ontarienne se répartissent maintenant comme suit : Conservateurs : 52; C.C.F. : 21; libéraux : 13; ouvriers-progressistes : 2; libéral-ouvrier : 1.

Il reste un siège libre : celui de Leeds.

AVIS LEGAL

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 271621 — Dame Madeleine Chabot-Deber, Demanderesse vs Georges Robert, Défendeur et Georges Robert, avocat et conseil du roi, des cités et district de Montréal, Distractions.

Le 20ème jour de juin 1949 à dix heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 6541 rue Champlain en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en : meubles de ménage, etc.

Conditions : Argent comptant. L. LAVIGNE, H.C.S. Montréal, ce 8 juin 1949. LA. 7299

AVIS LEGAUX

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 10965 — Albany Bienvenue, Demandeur vs Alcide Desautels, Défendeur et Yvonne Filantreuil-Chaput et Annette Chaput (Marche Chaput), Tierce-saisies.

Le 18 juin 1949, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires des dits tiers-saisies au No 2000 rue Maplewood, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice les biens et effets des dits tiers-saisies saisis en cette cause, consistant en : deux balances Toledo, caisse enregistreuse National, 1 balance Chatillon, etc.

Conditions : Argent comptant. ROLLAND LACHANCE, H.C.S. Montréal, ce 8 juin 1949. HA. 2432

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 57990 — Raffinol Petroleum Corporation, Demanderesse vs J. Lesperance, Défendeur.

Le 18ème jour de juin 1949 à 11 heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 819-A rue Outremont, en la cité de Outremont, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en : radio, meubles de ménage, etc.

Conditions : Argent comptant. MARCEL MARC, H.C.S. Montréal, ce 8 juin 1949. HA. 2432

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 99977 — Albert Lahaie, Demandeur vs Jacques Lesperance, Défendeur.

Le 18ème jour de juin 1949 à onze heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 819-A rue Outremont, en la cité de Outremont, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en : radio, meubles de ménage, etc.

Conditions : Argent comptant. MARCEL MARC, H.C.S. Montréal, ce 8 juin 1949. HA. 2432

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 27231 — Réal Roussin, Demandeur vs Les Héritiers de Feu Henri Roussin, Défendeurs.

Le 20ème jour de juin 1949 à onze heures de l'avant-midi à la place d'affaires des dits défendeurs aux nos 3525 et 3527 rue Doré, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets des dits Défendeurs saisis en cette cause, consistant en : 7 camions Fargo portant licences P.Q. 1948 Nos L-9475, L-9473, L-9472, L-9471, L-9469, L-9488 et accessoires, bureau, etc.

Conditions : Argent comptant. PAUL LAFONTAINE, H.C.S. Montréal, ce 8 juin 1949. PL. 480

AVIS LEGAUX

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 272954 — Roméo MacDonald, Demandeur vs Les Héritiers de feu Henri Roussin, Défendeurs.

Le 20ème jour de juin 1949 à onze heures de l'avant-midi à la place d'affaires des dits défendeurs aux nos 3525 et 3527 rue Doré, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets des dits Défendeurs saisis en cette cause, consistant en : 7 camions Fargo portant licences P.Q. 1948 Nos L-9475, L-9474, L-9473, L-9472, L-9471, L-9469, L-9488, bureau, etc.

Conditions : Argent comptant. ROLLAND LACHANCE, H.C.S. Montréal, ce 8 juin 1949. HA. 2432

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 273028 — Réal Roussin, Demandeur vs Les Héritiers de feu Henri Roussin, Défendeurs.

Le 20ème jour de juin 1949 à onze heures de l'avant-midi à la place d'affaires des dits défendeurs aux nos 3525 et 3527 rue Doré, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets des dits Défendeurs saisis en cette cause, consistant en : 7 camions Fargo portant licences P.Q. 1948, Nos L-9475, L-9474, L-9473, L-9472, L-9471, L-9469, L-9488 et accessoires, bureau, etc.

Conditions : Argent comptant. PAUL LAFONTAINE, H.C.S. Montréal, ce 8 juin 1949. PL. 4801

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 266808 — Rochelleau Automobile Limitée, Demanderesse vs Lionel Delorme, Défendeur.

Le 21ème jour de juin 1949 à dix heures de l'avant-midi au lieu d'entrepôt dudit défendeur au No 11251 rue Notre-Dame est, à Montréal-Est, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 automobile Lincoln Zephyr série no. 96H-73-9193 et accessoires, etc.

Conditions : Argent comptant. L. LAVIGNE, H.C.S. Montréal, ce 8 juin 1949. LA. 7299

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 273114 — Francis Blache, Demandeur vs Lucien Blache, Défendeur.

Le 18 juin 1949, à 10 heures de l'avant-midi au domicile et place d'affaires du défendeur au No 4279 rue St-Jacques ouest, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en : meubles de ménage, accessoires de restaurant, 1 camion Pontiac à paniers frites, etc.

Conditions : Argent comptant. OVILA DESROCHES, H.C.S. Montréal, ce 8 juin 1949. HA. 2300

La Patrie

Annonces classifiées comprenant toutes les rubriques autres que celles mentionnées ci-dessous : 2 centins par mot, minimum 15 mots.

Semi-display : sur semaine 8c la ligne; le dimanche 18c la ligne, et samedi et dimanche, 25c la ligne.

Les avis de naissance, décès, mariage, funérailles, messe de requiem, services anniversaires, cartes de remerciements et avis In Memoriam chargés au taux uniforme : sur semaine 75c; le dimanche \$1.00.

A LOUER A VALOIS

Maison de campagne faisant face au lac près de la gare, 10 pièces partiellement meublées. Toutes les commodités modernes.

EDUCATION

ANGLAIS par correspondance circulaire, dictionnaire gratuit. Académie Rhéaume, 2931 St-Denis, L.A. 5318

MEDECINS

A. BRISEBOIS, M. Médecin, Chirurgien gradué de l'Université de Paris. Maladies du coeur, estomac, foie, reins, peau, sang, impuissance, stérilité, maladies urinaires, vénériennes, diabète, goutte, obésité. 816, Sherbrooke est. près St-Hubert. Pk. 5252.

BUREAUX MEUBLES A LOUER

AVANT de conclure ailleurs, venez nous voir, Protection Incorporée, 462 Ouest, rue Ontario, Montréal 2.

MACHINES A COUDRE A LOUER

SPECIAL pour l'été : Machines à coudre portatives "Singer" à louer pour trois mois \$12, \$5 ou \$6 par mois. Aussi radios, MA. 3844.

MEDECINS, INFIRMIERES DEMANDES

ON DEMANDE des médecins et infirmières enregistrés, intéressés à un emploi dans le sud des Etats-Unis. Douze nouveaux hôpitaux départementaux en construction. Licence accessible aux médecins et infirmières enregistrés du Canada. S'adresser au Dr Félix J. Underwood, Executive Officer, Mississippi State Board of Health, Jackson, Mississippi, U.S.A.

LOT A VENDRE

LOT 130 x 50 pieds, beau terrain sec, élevé Arthur Bell, 56, chemin Montée Cyr, avant Cosy Corner, Place Laval.



4 Générations de femmes faibles

ont su faire disparaître facilement la FAIBLESSE

IRRÉGULARITÉ	MANQUE	SYMPTÔMES
NERVOUSITÉ	D'APPÉTIT,	OU CONSÉ-
FAIBLESSE	TROUBLES	QUENCES DE
PÂLEUR,	FÉMININS,	L'ANÉMIE

TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES

PILULES ROUGES

POUR LES FEMMES PÂLES ET FAIBLES

CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE LTEE, 1566, RUE ST-DENIS, MONTREAL 18

Feuilleton
de la
"Patrie"

LES DEUX MARQUISES

Reproduction autorisée par la Société d'Aigremont des Gens de Lettres.

(suite)
Pendant que sa clairvoyance formulait ce jugement, il remarquait en même temps les fines mains de la jeune fille, sa bouche un peu hautaine, ses grands yeux humides où tremblaient des larmes mal contenues.

"Comme elle doit souffrir", ajouta-t-il encore au dedans de lui-même.

Il voulut lui épargner le plus pénible, c'est-à-dire l'entrée en matière.

— Mademoiselle, lui dit-il, du ton le plus bienveillant et le plus paternel qu'il sut trouver, Mme de Cran-Tavernes, votre parente, m'a beaucoup parlé de vous; je sais quelle droiture et quelle loyauté sont les vôtres; je vous jure de croire, sans le discuter, tout ce que vous m'affirmerez; mais, d'un autre côté, je ne défends que les causes que ma conscience approuve; jamais je ne jouerai devant un jury la comédie des convictions que je n'ai

pas; il faut donc que la certitude que vous avez de l'innocence de celui qu'on accuse passe en moi. Vous ne pouvez arriver à ce résultat que par une entière sincérité; osez donc tout me dire; comme vous êtes une fille loyale, je suis un homme d'honneur; tout ce que vous me confiez ne sortira de mes lèvres qu'avec votre autorisation; maintenant, veuillez parler.

— Monsieur, commença Germaine, pendant qu'une contraction agissait son fin visage, avez-vous les pièces du dossier?

— Oui. Prévoyant votre visite, je suis allé ce matin même les demander à M. Turpin d'Aguerre, qui a bien voulu me les communiquer.

— Vous êtes-vous fait une opinion personnelle?

— Oui, mais toutefois, je vous en préviens, assez superficielle pour ne rien préjuger d'avance. Les réponses catégoriques et loyales de l'accusé m'ont tout d'abord frappé.

"Cependant, je vous l'avoue, en fait de duplicité et de force de la part des criminels, ma longue carrière m'a réservé tant de surprises que je ne me prononce pas ainsi à la légère. Osez tout me dire; seule, vous savez probablement l'intérêt majeur qu'avaient au crime les personnes que vous soupçonnez; encore une fois, que votre confiance soit absolue.

— Ma confiance! s'écria Germaine. Oh! si vous saviez quelle pénible confession vous me demandez là, et tout ce qu'il faut remuer en mon coeur de souvenirs, de blessures, de haine et de douleur, pour vous satisfaire!...

— Pauvre enfant! murmura l'avocat, que l'intraduisible accent de désespoir de Germaine agita profondément. Hélas! en fait de bassesses et de turpitudes, vous ne m'apprendrez probablement rien de nouveau!... Bien mieux que vous, en effet, je sais que, rarement, un crime est que toujours, au contraire, il est le résultat du jeu des passions, des intérêts, des convoitises de plusieurs générations. Parlez donc, votre confiance tombera dans un coeur qui en a certainement reçu de plus terribles que la vôtre.

— De plus terribles, balbutia Germaine en cachant sa tête dans ses mains, jamais. Du reste, jugez-en. J'étais une enfant; mon esprit ne s'ouvrait pas à la monotonie banale des choses convenues; apprendre à lire était au-dessus de mes forces; dans le cours où me plaça ma mère, espérant que l'émulation stimulerait mon apathie naturelle, il y avait une sous-maitresse, une malheu-

reuse créature sang feu ni lieu, gagnant à peine tous les ans les trois cents francs nécessaires à l'achat de ses bottines et de ses gants; elle parut tout d'abord me prendre en très grande affection, s'occupant de moi, essayant d'ouvrir mon intelligence rebelle, me protégeant des blessures que l'apathie de mon esprit valait à mon amour-propre.

"Je suis reconnaissante d'instinct; deux mois ne s'étaient pas écoulés que je ne parlais plus à l'hôtel que des bontés de Mlle Montclair; ma mère, touchée des soins dont j'étais l'objet, et frappée de l'attachement que moi, si froide, je témoignais à cette étrangère, voulut la voir.

"Il est inutile que j'entre dans les détails de cette intimité; comme tout Paris, en effet, vous avez connu cette histoire de l'affection de ma mère pour l'institutrice de ses filles; également aussi, vous savez comment, à la mort de la marquise de Hauteceur, mon père l'a si hâtivement remplacée. Tout ceci, ce sont des choses extérieures, les apparences, le vernis de dignité et de mensonge que, grâce à un surhumain effort de volonté, j'ai pu conserver, en me taisant, au marquis de Hauteceur. Aujourd'hui, il faut que je déchire le voile; je ne le fais pas sans d'atroces souffrances morales, plaignez-moi!

Me Domange ne répondit pas, mais ses regards encouragèrent tellement la jeune fille, que tout aussitôt elle continua:

— Ce qui, dans Mlle Montclair, avait le plus séduit ma mère, c'était l'isolement de sa pauvre vie de jeune fille abandonnée, con-

crant les ressources que lui procurait son ingrat labeur à améliorer l'existence précaire du seul parent qui lui restait.

"Ma mère voulut voir M. Duherle; Julia le lui amena, et cette jeune fille, aimant maintenant ce vieillard, lui parut alors tellement recommandable, tellement respectable, qu'elle lui confia tout aussitôt l'éducation de ses filles.

"Six mois ne s'étaient pas écoulés que cet oncle, si noblement aimé, était installé à Ligneray, et que sa soi-disant nièce et lui faisaient partie de notre famille.

"Je n'avais pas douze ans lorsqu'un matin, de très bonne heure, me trouvant indisposée, je me levai pour demander du secours à mon institutrice. Elle n'était pas dans sa chambre, je la cherchais sans appeler personne, de peur de réveiller ma mère, fort souffrante elle-même à cette époque. Entendant parler dans la chambre de mon père, je m'y rendis, et là la plus horrible de toutes les révélations m'était réservée; à moi, la fille de la marquise de Hauteceur; derrière les grandes draperies des portières, je m'étais glissée sans bruit; c'était avec Mlle Montclair que mon père causait, et savez-vous comment? Couchés tous deux dans le même lit!...

(A suivre)

Ecole de police

TORONTO, 9 (BUP) — L'Ontario aura une nouvelle Ecole d'entraînement pour la police à Ajax cet automne. On y donnera des cours pour les aspirants et pour ceux qui sont déjà dans le métier.

Gai lon la... Soyons La Vie Restons joyeux Humoristique français

Un bon paysan avait un mal de dents terrible. Il va chez le dentiste pour se faire extraire la dent douloureuse mais à la vue de tous les instruments, il a si peur qu'il ne peut desserrer les dents.

— Ça ne fait rien, mon brave homme, fait le dentiste, vous reviendrez demain, vous n'aurez plus peur.

Mais le praticien craignant que son client ne refasse la même chose dit à son aide:

— Voici une longue aiguille. Demain quand le paysan reviendra, tu lui piqueras un bon coup dans le postérieur.

En effet, le patient revient et malgré lui, il est paralysé. Alors l'aide-dentiste lui donne un grand coup dans la partie indiquée. Le paysan pousse un cri en ouvrant démesurément la bouche.

Rapidement le dentiste profite de l'ouverture pour extraire la dent qu'il montre à son client.

— Eh bien, la voilà cette mâtine. Je vous ai donc fait si mal que ça, cela valait donc la peine d'avoir peur?

Alors le paysan lui répond: ...
— En effet, je n'ai rien senti dans la mâchoire, mais, oh là, la, tonnerre de bonsoir, j'aurais jamais pensé quand même que la racine fut si longue.

BREVES PÉRIODES

A 50 ans M. Q... bâchait encore



— Non, Messieurs, la bijouterie Durand c'est la maison d'à côté.

l'anglais. Il ira en prison pour coups et blessures.

PLUS FORT QUE MARSEILLE

— C'était hier, au café du Commerce, j'étais attablé avec Durand.

— Durant? Ah, oui, le menuisier.

— C'est ça. Nous nous mettons à discuter, et puis nous nous disputons, nous en venons aux injures, et tout à coup, v'là, il me flanque une gifle.

— Pas possible.

— Oui, une gifle. Tu me connais, hein. Je me lève, je me retourne et v'là, il m'en flanque une autre.

Jean RIGOLE

DES ÉLECTIONS À L'AUTOMNE

BLACKPOOL, Ang., 9. (P.C.) — Deux délégués à la 48e conférence annuelle du parti travailliste anglais ont décrit de façon peu brillante d'avenir économique de la Grande-Bretagne tel qu'il apparaît à leurs yeux, aujourd'hui.

Lord Strabolgi, auteur de travaux sur les questions militaires et économiques, a déclaré sans hésiter qu'une élection générale devrait être tenue à l'automne, avant que la Grande-Bretagne ait à souffrir "pleinement" du marasme économique dont on ressent déjà les effets.

Maurice Webb, président du parti travailliste parlementaire, a prévenu le gouvernement contre l'abandon des contrôles à un moment où la dépression pourrait s'implanter par suite d'événements prenant leur source en Amérique du Nord.

SIR STAFFORD CRIPPS

Leurs messages ont corroboré l'attitude de Sir Stafford Cripps, chancelier de l'Echiquier. Alors qu'il adressait la parole, lors d'un débat sur les prix et les bénéfices, Sir Stafford a déclaré que la Grande-Bretagne a atteint un stade "très dangereux" dans sa lutte pour retrouver la voie du progrès. Sir Stafford a offert au pays de choisir entre une production plus excessive ou la faillite qu'entraînera son impuissance à égaliser la valeur du dollar avant 1952, alors que l'aide à l'Europe en vertu du plan Marshall prendra fin.

Fête champêtre de la Légion, le 25 juin

La journée du Bon Voisinage aura lieu sous les auspices de la branche montréalaise de la Légion Canadienne le 25 juin prochain dans le parc Luxiana à Verchères, sur la rive sud du St-Laurent. Des invitations ont été envoyées à une centaine de centres de la Légion Américaine dans les états du Vermont et de New York.

On s'attend que plusieurs milliers de légionnaires canadiens et américains prennent part à cette journée de réjouissance. Il y aura des jeux, des courses, de l'équitation, du baseball, de la fanfare et un concours de beauté. Un des événements les plus intéressants de la journée sera la partie de baseball entre l'équipe de la Légion de St-Albans, et celle de la Légion Canadienne.

Menus commémoratifs du C.N.R. pour Halifax

HALIFAX, 9. — Quelque 30,000 menus dont la couverture commémore la fondation de la ville de Halifax il y a 200 ans seront distribués aujourd'hui dans les wagons-restaurants et les hôtels du Canadien National de l'Atlantique au Pacifique.

La couverture est une reproduction du monument élevé à la mémoire du fondateur de Halifax, Edward Cornwallis, et porte les mots suivants: "Bicentenaire de Halifax.

Egalité réclamée par Me Ballantyne

"Si la Confédération comme toute oeuvre humaine est encore imparfaite, il ne faut pas oublier que ce sont les conservateurs qui nous l'ont donnée et je suis certain que vu notre dualité ethnique, c'est encore la meilleure division politique que nous puissions avoir pour permettre le plein épanouissement de notre peuple", déclarait, hier soir, Me Charles-T. Ballantyne, C.R., candidat du parti progressiste-conservateur dans St-Laurent-St-Georges.

M. Jacques Auger, candidat du même parti dans St-Jacques, est venu porter la parole aux côtés de Me Ballantyne. M. Emile Latrémouille, Me Victor Barré, C.R., M. Gordon Hamilton et M. Arcade Girard ont également adressé la parole au cours des deux assemblées, tenues dans St-Laurent-St-Georges. Développant sa conception politique de l'arme merveilleuse qu'est la Confédération, Me Ballantyne, en un français excellent, a affirmé n'entrevoir la possibilité que notre pays atteigne son plein épanouissement qu'en tant que les deux vieilles races, dont les descendants forment le principal noyau de la nation canadienne, soient des partenaires égaux, des associés. "Et le mot associé signifie parité dans la peine et le traitement", a souligné Me Ballantyne.

BUREAUCRATIE

"Je déplore à titre de Canadien, le traitement défavorable qui a été fait au préjudice des Canadiens de langue française par la bureaucratie d'Ottawa et la maigre pitance que le gouvernement libéral leur a accordée dans le fonctionnarisme. A titre de candidat officiel du parti progressiste-conservateur, je m'engage à remédier à cet état de chose déplorable et à rendre justice à chacun si je suis élu le 27 juin."

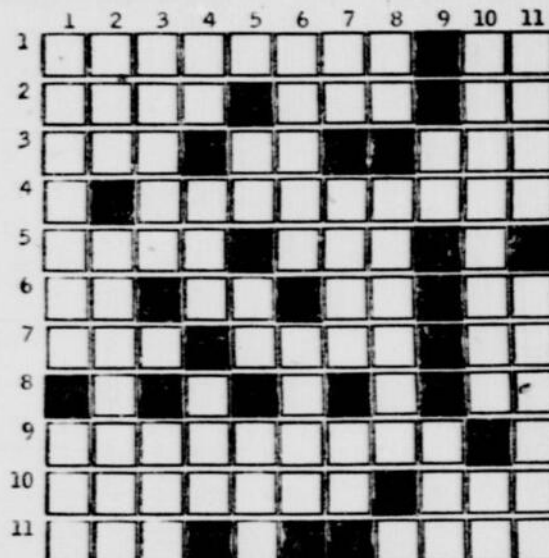
Me Ballantyne parlant de la crise du loyer a déclaré qu'il favorisait la construction massive d'habitations pour forcer les prix des loyers à redescendre à un taux normal permettant à chaque Canadien d'avoir un foyer convenable et décent pour se loger lui et sa famille.

M. Emile Latrémouille s'est dit heureux de parler aux côtés du candidat pour trois raisons: parce que Me Ballantyne s'engage sans réserve à faire tous ses efforts pour régler les problèmes laissés sur le tapis par les libéraux; pour montrer aux libéraux que l'on se souvient du traitement défavorable donné aux Canadiens français dans le fonctionnarisme; et enfin, pour fustiger le parti libéral du mépris qu'il a de l'opinion publique.

N.-E., 1749-1949. La citadelle, l'église St-Paul, la plus ancienne église protestante au Canada construite en 1750, l'Hôtel de Ville, le Nova Scotian Hotel et la gare du Canadien National, des bateaux, de la petite barque de pêche au paquebot transatlantique, y sont représentés.

Au verso, des arbres renversés gisent sur le bord de la baie devenue l'un des plus grands ports au monde et le site de la ville de Halifax. La légende raconte le rôle joué depuis près de cent ans par le Canadien National dans le développement de la ville de Halifax.

MOTS CROISÉS DE LA "PATRIE"



HORIZONTALEMENT

- 1—Reine de Babylone qui gouverna pendant la folle de Nabuchodonosor — Sans ornement.
- 2—Colères — Mesure agraire — Note renversée.
- 3—Trois fois — Deux voyelles — Grain du chapelet.

VERTICALEMENT

- 4—Rémunérer.
- 5—Mesures agraires — Tête d'une tige de blé.
- 6—Equerre — Pronom personnel — Troupes d'élite de l'ex-chancelier Hitler — Article simple.
- 7—Petite pièce de monnaie — Nom grec du dieu de l'Amour — Conjonction.
- 8—Marque le conditionnel.
- 9—Sectaires politiques anglais dispersés par Cromwell.
- 10—Taillent la tête des arbres — Enlève.
- 11—Anagramme d'"ère" — Enlève la vie.

Solution du problème d'hier

OPHTALMIE I
POU I O DOIT
IRE RIDE LLE
LERNE REEL
A U L ET
TOLERANCE R
IR EIDER DE
ONT T NOIRS
NEUF IIII US
NEES ERE E
ATRE OSER R

La foire de Toronto est très achalandée

Au cours de la première semaine de la foire canadienne internationale de Toronto, la maison Daybrook Ltd, de Nottingham, Angleterre, a pris des commandes pour une valeur de \$900,000. Ces seules commandes feront fonctionner la grosse usine de Daybrook à 40 p.c. de sa capacité pour un an.

Le nombre d'hommes d'affaires qui visitent la foire est tellement considérable que la semaine dernière, tous les sièges disponibles de Trans-Canada Airlines à Toronto, étaient réservés et que des avions supplémentaires sont mis en service cette semaine.

A. R. Williams Machinery Co. Ltd, de Toronto, qui exhibe des machines-outils anglaises, révèle que durant les premiers jours de la foire, leur horaire était déjà rempli de rendez-vous. Eta Tool Co. de Leicester, Angleterre, fabricants d'enrouleurs, rapporte de son côté des demandes de renseignements de plus de 150 hommes d'affaires, la moitié de ces demandes devant se

La St-Jean-Baptiste célébrée à Chambly

La grande fête nationale des Canadiens français sera célébrée avec éclat à Chambly, grâce à la Chambre de Commerce de Chambly, qui ne ménage rien pour que cette fête soit une grandiose manifestation de patriotisme.

Voici le programme de la fête: 23 juin, 7 h. 15 p.m. partie de baseball; 9.00 p.m. Concert de chants canadiens par la chorale du Canton et quelques artistes invités; 11.00 Feu de la St-Jean; le 24 juin à 9 h. 30 a.m. grand-messe à l'intérieur du Fort Chambly; 1 h. 30 p.m., festival des enfants; 7 h. p.m., parade et défilé de 16 chars allégoriques avec la fanfare de Marieville; 11 h. p.m., feu d'artifice.

répondre à ses exigences.

L'état du marché canadien fait surtout l'objet de l'étude de ceux qui cherchent de nouveaux débouchés. Ils veulent connaître les besoins et les préférences du consommateur canadien afin de pouvoir répondre à ses exigences.

MARGOT TRAVAILLE TROP

Un client peu difficile

Content



RIONS UN PEU



—Entre les rames dans le chalet, Jos., nous nous en servirons pour chasser les maringouins durant la soirée.

TRAVERS AMUSANTS



STEVE CANYON

Soupçonne-t-il quelque chose?

Itinéraire



TARZAN

Au palais

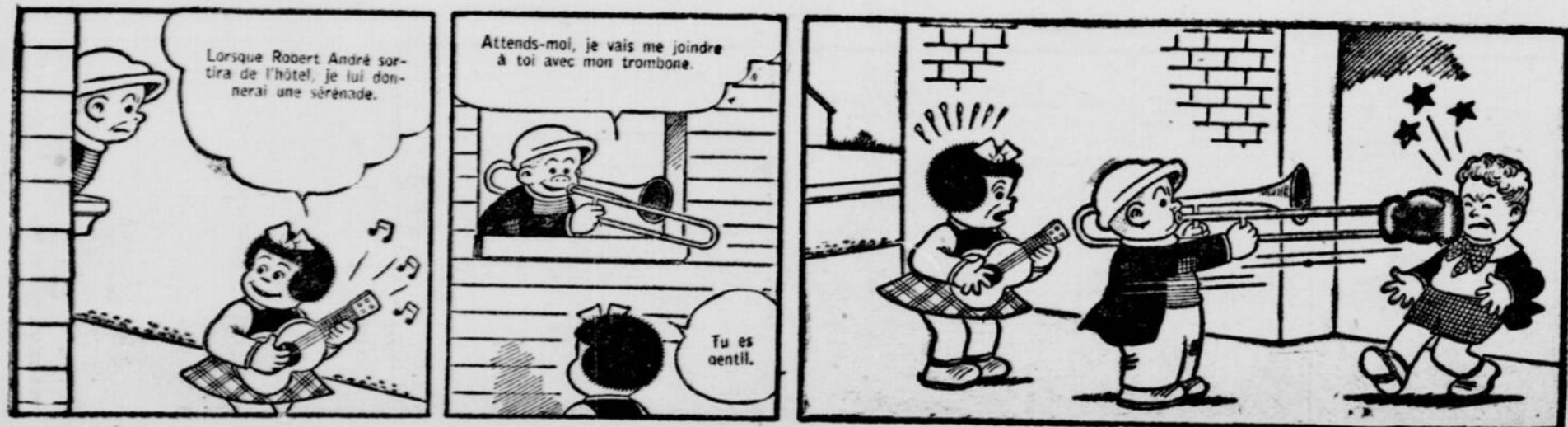
Bataille



PHILOMÈNE

Musique violente

Sérénade



ARMAND ET LES PIRATES

On s'amuse

Rire



JEANNINE ET PATAUD

Le pays de la chasse

Heureuse



LE FANTÔME

Elle ne le craint plus

Arrogance



ROBERT L'INTÉPIDE

Culture physique

Crac!



JOS BRAS-DE-FER

Aucune minute à perdre

Plus vite!



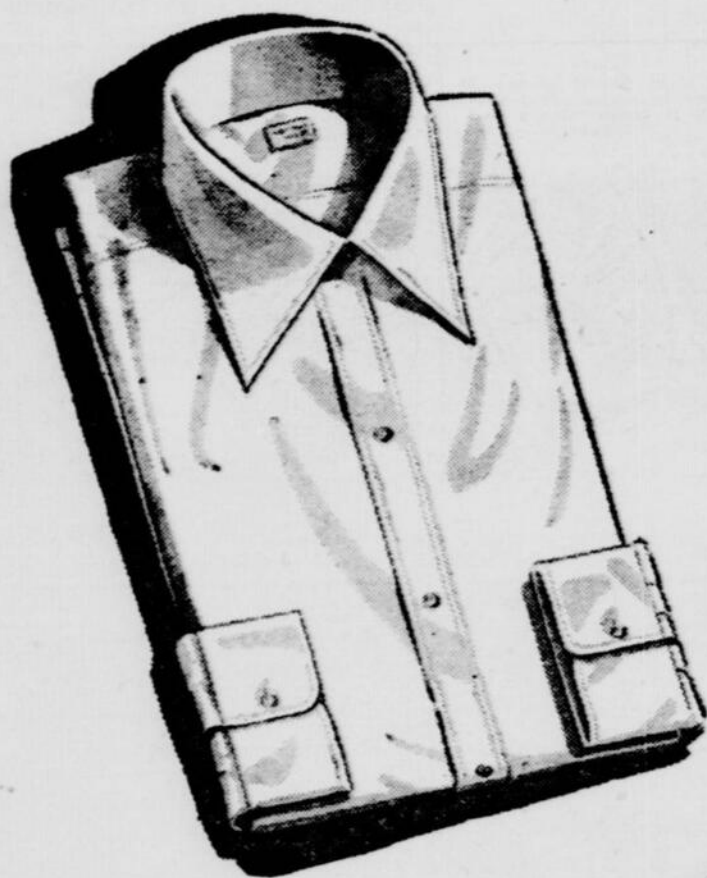
OUVERTS DE 9 H. 30 A 5 H. 30 SAMEDI COMPRIS

Dupuis

suggère

"POUR LA FÊTE DES PÈRES"

ces accessoires au complet d'été parmi lesquels "PAPA" choisirait plusieurs articles... Sachez deviner ce qui lui plaira davantage et venez l'acheter dès demain matin chez DUPUIS.



Chemises

Broadcloth tissé importé, texture rétrécie "Sanforized" soit une qualité que PAPA choisirait lui-même chez DUPUIS.

Confection parfaite, coupe soignée, marque avantageusement connue. Les chemises avec rayures ont un collet à même semi empesé, collet Windsor. Les chemises blanches avec collet à même semi empesé. Toutes avec une poche, manchettes simples avec bouton. Longueurs des manches: 33 à 35—encolure: 13½ à 17. Enveloppe cellophane protégeant de la poussière et formant un présent soigné.

Chemises blanches Chacune 3.69

Chemises à rayures Chacune 3.95

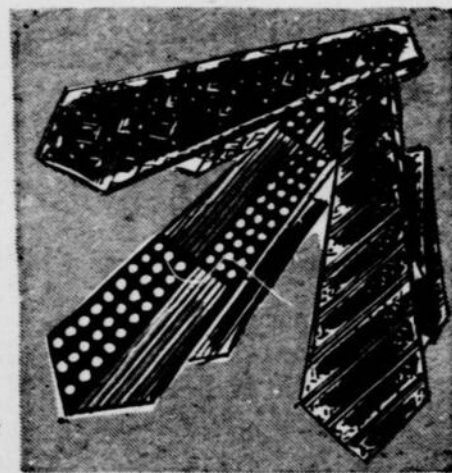
Cravates

"TULIPE"

Motif panneau "Panel". Aucune erreur en choisissant de telles cravates pour "Papa" chez DUPUIS. 1.50 et 2.00

Le complément de la chemise choisie... elles sont de haute qualité. Toutes parfaites. Panneaux fantaisie en vogue pour l'été.

Chaque cravate renforcée d'une doublure de laine sur le biais.



Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, 111, RUE ST. CATHÉRIQUE, MONTREAL, QUEBEC

DUPUIS — rez-de-chaussée (Ste-Catherine)